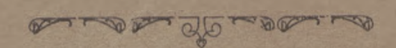
2e Année | N° 1. | Avril-Aout 1924

LA REVUE DE POLOGNE

SOMMAIRE

PRIX DE LA LIVRAISON : **5 fr. — 2 zl.**



PARIS

Librairie Ancienne H. Champion
EDOUARD CHAMPION
5, Quai Malaquais, (VIe)

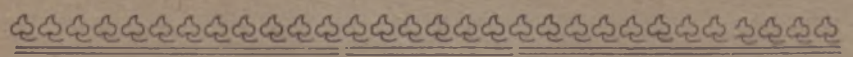
VARSOVIE

GEBETHNER & WOLFF
CRACOVIE — LUBLIN — LODZ — POZNAN
WILNO.

SOMMAIRES DES NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ROMANS. — Solitudes, par Edouard Estaunié (*E. Chevé*). — L'Eventail de Crêpe, par Edmond Jaloux (*A. Neibecker*).

BEAUX-ARTS. — La Science des Couleurs et l'Art du Peintre, par Maurice Boigey (*A. Bonfey*). — Roll, par A.-Ferdinand Hérold (*A. Bonfey*).



UNE

JEUNE POLONAISE EN ITALIE

à l'époque du Premier Consul.



Le Journal de la comtesse Valérie Tarnowska, que l'on lira plus loin, est un précieux souvenir de famille que je me permets de partager avec les lecteurs de la chère nation alliée, attachée à la Pologne depuis nombre de siècles par tant de liens. Il sera peut-être agréable aux lecteurs français de connaître ce fragment de civilisation polonaise, d'autant plus qu'il touche, par beaucoup de points, aux grands faits de l'histoire contemporaine, au Consulat et au Premier Empire. Ce journal d'un voyage en Italie a été écrit par mon arrière grand'mère, âgée alors de 21 ans ; il a été écrit presque jour par jour, en français, langue dans laquelle, jeune fille, elle avait été surtout élevée. Il forme deux petits livres oblongs, à tranches dorées, reliés en basane jaune foncée, d'une écriture serrée, fine, belle et régulière. Malgré de fréquentes fatigues de voyage, il n'est presque jamais interrompu par son auteur.

Valérie Stroynowska, née le 9 décembre 1782, avait épousé, en 1799, le comte Jean-Félix Tarnowski, propriétaire de grandes terres situées au bord de la Vistule, ayant pour centre la ville de Tarnobrzeg et, tout près, le château de Dzików. Leur petite-fille, l'aînée des enfants de leur fils Jean et de sa femme Gabrielle, née comtesse Malachowska, portait le prénom de sa grand'mère Valérie et était ma mère. Elle épousa, en 1855, mon père, le comte François Mycielski, et, jusqu'à la fin de sa vie, conserva un vrai culte pour son excel-

lente grand'mère qui, parmi ses nombreux petits-enfants, l'entourait d'une affection toute particulière. Elle lui racontait tous ses voyages et tous les faits de l'histoire, et, avant sa mort, lui offrait ce journal de son cher voyage en Italie que ma mère conserva jusqu'à ses derniers jours avec le plus grand soin, et qu'elle me légua avant sa mort. C'est par un vrai miracle que ces deux petits volumes ont été sauvés pendant la première tourmente de la grande guerre. Dans la seconde moitié de septembre 1914, les armées russes, ces armées de notre ennemi le plus détesté, se jettèrent sur la Galicie occidentale. Ma sœur et moi, nous nous trouvions alors dans l'ancienne propriété de mes parents à Wisniowa-sur-Wislok, attendant tranquillement, dans notre château, l'arrivée des troupes ennemies. Sur ces entrefaites, le commandant en chef de l'armée autrichienne battant en retraite, le général Auffenberg, exigea que nous quittassions immédiatement notre vieille demeure, nous menaçant de nous renvoyer par force, assurant que cet endroit serait un important et dangereux point d'opérations militaires. Ma mère était alors âgée de 84 ans. Sa vie tenait à un fil, mais il fallut absolument se décider à partir dans nos voitures et chariots pour la Hongrie, derrière la ligne de défense des Carpathes. Ma mère, à demi-couchée, fut transportée dans la voiture, mais, au moment où nous allions nous mettre en marche, comme saisi d'un pressentiment, je bondis encore une fois au salon du premier étage et, disant adieu à tous les souvenirs de famille réunis là, je m'emparai seulement des deux petits volumes du journal de mon arrière-grand'mère.

Je les jetai dans mon sac et nous nous mîmes en route pour ce terrible voyage à travers les Carpathes jusqu'à la petite ville de Bardyow (Bartfa), ensuite, par la Hongrie occidentale, nous nous dirigeâmes vers le château de la nièce de ma mère, fille de son plus jeune frère, la comtesse Esterhazy, née Tarnowska, non loin de Pressbourg. Au cours de ce voyage, ma pauvre mère rendit son âme à Dieu et, pendant ce temps, notre résidence fut en partie pillée et détruite par les officiers russes et par les cosaques. Beaucoup de tableaux précieux, des portraits de famille, les plus beaux meubles anciens, toutes les pendules, la

bibliothèque et les papiers de famille furent enlevés ou brûlés pendant l'hiver qui suivit.

Dans les premiers jours de mai 1915, après l'offensive allemande, les troupes russes abandonnèrent Wisniowa. Devant le château et dans le parc fut livré encore un sanglant combat où tombèrent plus de 100 Russes et plus de 30 Allemands. Quand, au commencement de juin, mon plus jeune frère et ma sœur revinrent dans notre demeure déjà libre, ils trouvèrent le château sans portes ni fenêtres, entièrement vide, et le rez-de-chaussée avec la chapelle ayant servi pendant tout l'hiver d'écurie aux chevaux russes, remplis de fumier et de paille. Dans le village, chez les paysans et dans différentes cachettes, on retrouva plus tard un certain nombre de nos tableaux et de nos meubles, mais tous nos souvenirs de famille avaient été pillés ou brûlés par les Russes. Un seul de ces souvenirs fut sauvé — c'est celui que je me permets de partager avec les lecteurs français.

Ce journal n'est pas sans nous éclairer sur certains détails de la civilisation de la haute noblesse polonaise à la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle. L'auteur naquit au milieu des riches et fertiles terres de sa chère Volhynie, traversée par le Bug, dans la belle résidence de ses parents, à Horochów, située à mi-chemin entre les villes de Luck (Loutsk) et de Sokal. Son père faisait partie de la petite noblesse de Volhynie ; il était fils de Benoît Stroynowski et de sa femme Marie née Brodzka, et naquit le 14 avril 1755. Nous le retrouvons plusieurs fois dans ce journal, ayant pris part à ce voyage d'Italie avec sa fille et son gendre. Il avait alors 47 ans, n'était pas sénateur de Pologne, mais il avait le titre modeste de chambellan de Busk. Il était un homme de bon sens et en même temps excellent propriétaire, conduisant très bien ses affaires. Aussi était-il un des plus riches seigneurs de Volhynie. Il avait un frère cadet, Jérôme, qui était ecclésiastique et qui mourut comme évêque titulaire de Wilno. Les deux frères étaient, pour ce temps-là, de célèbres jurisconsultes et très estimés comme auteurs de travaux sur l'économie politique ; ils adhérèrent aux idées des physiocrates, ce qui leur valut une

situation de premier ordre comme hommes de science en Pologne avant les deux derniers partages.

Valérien Stroynowski épousa la jeune veuve de Michel Jelowicki, née Alexandrine Tarnowska, d'une autre branche de la famille Tarnowski, établie surtout aux environs de Lublin et en Volhynie. Elle avait plusieurs enfants de son premier mariage.

M. et Mme Stroynowski avaient seulement une fille, Valérie, qu'ils élevaient avec beaucoup de soins dans leur résidence de Volhynie où, vers la fin du siècle, ils bâtirent un beau château dans le style de transition de Louis XVI à l'Empire. Par conséquent, Mlle Valérie Stroynowska était une riche héritière, élevée, entre 1795-1799, sous beaucoup de rapports dans l'esprit français. Au château de Horochów vivait, en effet, toute une société de Français et Françaises émigrés, attachés à l'ancien régime qui, lors de la Révolution, s'étaient réfugiés en Pologne et avaient été reçus par M. Stroynowski. Aussi sa fille fut-elle élevée en grande partie par ces Français : elle connaissait parfaitement la littérature française, déclamait par cœur de longs passages des tragédies de Corneille, de Racine et de Voltaire et admirait les poésies de Delille.

Les lecteurs retrouveront les traces de cette culture française dans son journal, où elle manie la langue française avec aisance et correction. Au temps de ses fiançailles avec le jeune Jean-Félix Tarnowski, dont elle était follement éprise, elle écrivit, au jour le jour, son premier journal de jeune fille, conservé aussi dans la famille et qui est une grande effluve de la plus tendre des sensibilités d'une jeune fille de 17 ans, noble et vertueuse. L'oncle du jeune fiancé, frère de sa mère, l'une des plus importantes personnalités de ce temps, demeurant également en Volhynie, Thadée Czacki (Tchatski), contribua, sans aucun doute, à ce mariage qui fut célébré à Horochów en 1799. Le jeune marié avait alors 22 ans. Jean-Félix Tarnowski, futur héritier de toutes les terres situées sur les bords de la Vistule, en face de la ville de Sandomir, et qui appartenaient depuis des siècles à la famille Tarnowski, était le fils aîné de Jean-Hyacinthe comte Tarnowski, staroste de

Bychów et de Kahorlik, en Ukraine, né en 1732. Resté sans enfant d'un premier mariage, il épousa en secondes noces, ayant alors 43 ans, en 1775, Rosalie Czacka, fille de Félix Czacki, grand échanson de la couronne, et de Catherine Malachowska. L'aîné de leurs enfants, Jean-Félix, naquit à Dzików le 6 mai 1777. Il avait une sœur Marie et un frère Michel. Les nouveaux mariés se fixèrent près de leurs parents, à Dzików, et y passèrent les premières années de leur mariage qui furent une longue lune de miel.

C'est aux XIVe, XVe et XVIe siècles, que la famille Tarnowski fut au sommet de sa splendeur et de ses mérites historiques. Ses membres exerçaient les plus hautes et les plus lourdes charges pendant les règnes des deux derniers Piast et des Jagellons. Cinq d'entre eux, qui portaient tous le nom de Jean, prirent part à la célèbre bataille de Warna. Deux, Jean Maior et Jean Gratus, tombèrent à la fleur de leur jeunesse à côté de leur héroïque monarque Ladislas III, roi de Pologne et de Hongrie. Les deux autres, Jean Amor et Jean Félix, furent les fondateurs de deux branches de la famille, alors que Jean Raphaël devint chanoine et curé de l'église collégiale de Tarnów.

Au XVIe siècle, de 1520 à 1560, Jean Tarnowski, grand connétable et premier sénateur de Pologne, castellan de Cracovie, l'une des plus importantes personnalités du royaume, guerrier fameux et homme politique célèbre, hérita des terres de Tarnów. Après le décès de son fils, qui mourut sans laisser d'enfants, ses terres passèrent, par sa fille Sophie, à la famille des princes Ostrogski, pour tomber ensuite, par droit de succession, aux princes Sanguszko. Le petit-fils issu de germain du grand connétable Jean, Spythko, grand trésorier de la couronne, était propriétaire d'autres terres appartenant à la famille depuis le commencement du XIVe siècle. Elles étaient situées sur la Vistule, en face de Sandomir, et jusqu'à nos jours elles appartiennent à la famille. Ces biens comprenaient cependant une enclave du nom de Dzików, appartenant à l'illustre maison des Ossolinski. Les Tarnowski l'achetèrent en 1522 et en firent, à partir de la première moitié du XVIe siècle, une de leurs rési-

dences. Pendant les deux derniers siècles de l'indépendance polonaise, leur famille se tint un peu à l'écart de la vie politique.

En 1588, ils fondèrent, non loin du château de Dzików, la petite ville de Tarnobrzeg et, après 1676, le couvent des Dominicains et commencèrent la construction d'une grande église de style baroque avec les tombeaux de famille. Dans cette église fut transporté, au XVIII[e] siècle, et placé dans le maître-autel, le tableau miraculeux de la Vierge de Dzików, qui se trouvait jusque là dans la chapelle du château où les premiers miracles se produisirent.

La résidence de Dzików s'appelait, au milieu du XVII[e] siècle, Tarnodwór et, en ce temps-là, elle n'était qu'un modeste château de défense. Pendant le siècle suivant, on le complète et l'agrandit et, vers 1800, ce château prend déjà une belle apparence avec deux ailes de chaque côté, où habitaient Jean Hyacinthe Tarnowski et sa femme, dont il a été question plus haut, et où vinrent s'établir, auprès de leurs parents, les nouveaux mariés, Jean Félix et Valérie. Un an après naquit un fils, Casimir, qui, au plus grand désespoir de sa jeune mère, mourut bientôt. En janvier 1803, leur vint une fillette à laquelle on donna le prénom de sa grand'mère, Rosalie. La jeune mère, ainsi qu'elle le rappelle dans son journal, allaita elle-même ses deux enfants ; au commencement de l'automne, ayant sevré la petite Rosalie, elle se décida à la laisser sous la protection de ses grands-parents et à entreprendre avec son mari son voyage en Italie, si ardemment désiré et qui fut, pour ainsi dire, leur voyage de noces. Le père de Mme Valérie, qu'ils rencontrèrent à Vienne, fit avec eux une partie du parcours jusqu'à Rome. Les jeunes époux quittèrent le château de Dzików dans leur voiture, vers le 3 octobre 1803 et arrivèrent à Tarnów le 5 octobre. Ce jour-là, Mme Tarnowska commence son journal de voyage. Au milieu de la première page, elle écrit le titre et la dédicace : *Mes voyages — à Rosalie*, et consacre son journal à sa fillette de neuf mois dans une apostrophe des plus tendres. A partir de ce moment, on suit pendant toute la durée de son voyage, comme un fil conducteur d'une incomparable tendresse, les sentiments de la jeune mère pour le petit enfant qu'elle a laissé dans sa lointaine patrie, et pour lequel, depuis la perte de son premier fils,

elle s'inquiète et se chagrine sans cesse. Quand, par exemple, au commencement de son séjour à Vienne, elle perd un médaillon avec la miniature de Rosalie, elle sent comme un deuil suspendu sur sa tête, et cette note, cette tristesse, cette inquiétude se prolongent pendant toute la durée du voyage et vont s'augmentant, à travers tout le journal, de jour en jour, jusqu'à ce que, à Venise, vers le 20 juin 1804, sur leur retour, les jeunes parents désespérés apprennent la mort de leur fillette. A ce moment s'arrêtent brusquement dans le journal toutes les descriptions. La jeune mère, en quelques phrases pénétrantes, exprime son désespoir d'avoir perdu son enfant, sur les feuillets jaunis du petit journal on voit distinctement des traces de larmes. Puis ce ne sont plus que quelques courtes notations sur les villes traversées : Trévise, Pontebba et Klagenfurt, où ils passent la fête de la St Jean, le 24 juin, jour de fête du jeune mari.

C'est l'avant-dernière date. La dernière note porte la date de Vienne du 29 juin 1804. Là l'auteur termine son journal par une apostrophe à ses enfants décédés et le dédie à son cher mari comme un précieux souvenir de sa fillette disparue.

Mais douze jours plus tard, le 10 juillet, sur un autre cahier très mince et de plus grande dimension, Mme Tarnowska recommence à nouveau la description de la fin de son voyage, dont la dernière longue étape fut le second séjour à Vienne. Les premières phrases sont une apostrophe à son mari qui lui avait demandé d'achever la description des beautés rencontrées. Elle clôt ses notes le 31 juillet, jour de leur départ de Vienne pour Dzików.

Ce voyage des deux jeunes mariés en Italie dura donc dix mois. Les bienveillants lecteurs se feront un jugement sur les deux voyageurs et surtout sur l'auteur. Ils les suivront dans la notation des détails sur les événements contemporains, sur les pays et les villes visités et sur les œuvres d'art admirées.

L'auteur, lorsqu'il terminait ce journal, avait juste 22 ans. Pendant son long séjour en Italie, son esprit et son goût pour les arts s'étaient incontestablement développés. On le remarque, par exemple, quand on compare les descriptions de son premier séjour à Vienne, en octobre 1803, avec celles de son deuxième séjour en juillet 1804. Ces dernières accusent un réel déve-

loppement du goût et de l'esprit d'observation. C'est une preuve de plus de ce qu'un voyage en Italie, aujourd'hui comme il y a 120 ans, peut enrichir l'esprit et le cœur d'une voyageuse attentive.

A son retour à Dzików, dans la paix champêtre, un an plus tard et peut-être plus, Mme Tarnowska compléta son journal par des notes dans lesquelles elle changea et redressa plus d'un jugement et plus d'une description ; ces notes, au nombre de quatre-vingt-dix, sont curieuses et également caractéristiques en ce qui concerne le développement de l'esprit et du goût artistique de l'auteur du journal. Je les publie comme notices en renvoyant au texte original. De mon côté, j'ajoute une suite de notes précédées d'un astérisque. Je les ai jugées nécessaires comme éclaircissement sur les personnes et les endroits polonais mentionnés et qui pourraient être inconnus du lecteur étranger. Je ne donne aucune explication sur les villes et musées de Vienne, Insbruck, Trente, ni sur les musées d'Italie, parce que universellement connus. J'en ajoute seulement aux endroits où l'auteur rappelle des noms et des œuvres artistiques presque inconnus, ou faussement dénommés, ou mal interprétés, en m'appuyant sur les dernières recherches scientifiques, sans toutefois y être parvenu intégralement. J'y ai, en plus, rappelé quelques-uns des faits historiques, parce que l'auteur parle d'évènements contemporains que le lecteur n'aurait peut-être pas à l'instant même présents à la mémoire. Du reste, je livre le journal dans son texte original ; les lecteurs jugeront par eux-mêmes de sa valeur historique et artistique.

Mais qu'on me permette d'ajouter quelques détails qui compléteront ce journal et jetteront quelques lumières sur les deux voyageurs, détails que je tiens de ma mère qui les avait entendus de la bouche de sa grand'mère elle-même. Ils éclairciront quelques-uns des passages peu clairs du journal ; ils justifieront et présenteront dans leur vrai jour quelques-uns des jugements du jeune auteur, jugements sur les évènements contemporains, sur les hommes et surtout sur les anciennes œuvres d'art, qui pourraient nous paraître aujourd'hui quelque peu surprenants.

Comment faut-il se représenter cette jeune Polonaise qui

voyage en Italie de 1803 à 1804 ? Nous la connaissons par quelques portraits à l'huile de grandeur naturelle peints dans les années 1803 à 1805 par un artiste italien. Grande, ressemblant à son père, elle avait, pour une femme, un visage peut-être quelque peu masculin. La figure était ovale, le nez un peu recourbé, les yeux bleu clair, pleins d'expression, les cheveux blond foncé, avec la coiffure caractéristique du temps « à la Titus » ; beaucoup de charme dans la bouche finement dessinée, au sourire doux et agréable. Mme Tarnowska n'est pas une de ces beautés polonaises si nombreuses à cette époque, mais chacun de ses portraits respire l'esprit et la noblesse. Deux de ces tableaux se rattachent au séjour de Mme Valérie à Rome. Ils furent peints par un artiste italien, Domenico del Frate. né à Lucques en 1756. M. de Mme Tarnowski se lièrent avec lui pendant leur séjour à Rome et le firent venir bientôt, pour un certain temps, à Dzików. Il y peignit alors quelques agréables paysages de Volhynie et des bords de la Vistule dans le genre de Claude-Joseph Vernet, ainsi que deux grandes vues de Horochów avec le palais et le parc. Mais il exécuta surtout toute une série de portraits de famille : les vieux parents Tarnowski ; leur fille Marie, comtesse Scipio del Campo ; un tableau de grande dimension avec la Madone entourée d'anges, pour la chapelle du château où il se trouve encore aujourd'hui, ainsi que deux grandes scènes historiques ayant trait à la famille, pour la grande salle du château que l'on commençait lentement à reconstruire : « La victoire du grand connétable Jean Tarnowski sur les Valaques à Obertyn en 1531 », et son « Entrée triomphale dans la cour du château royal de Cracovie pour rendre hommage à Sigismond Ier ». Le pauvre artiste, ayant alors plus de 48 ans, tomba amoureux de l'une des dames de compagnie de la comtesse douairière Rosalie Tarnowska, jeune fille noble de Volhynie, Mlle Marie Mikułowska, et la peignit de profil, comme un bel ange, tableau qui se trouve encore de même dans la chapelle du château de Dzików. Le portrait le plus caractéristique de Mme Valérie Tarnowska, exécuté par del Frate à Rome, se trouve aussi au château et représente une jeune femme en robe blanche « à la grecque », un manteau rouge jeté sur les épaules, les pieds nus dans des sandales, assise sur un banc du jardin, un

luth dans la main appuyé sur ses genoux. Elle joue un hymne en l'honneur d'une statue placée en face d'elle sur une console. Et maintenant voici un petit détail que je tiens de ma mère et qui se rattache au portrait. Ce tableau commencé à Rome n'était pas fini au départ de M. et Mme Tarnowski de la ville éternelle. La console et le fond du parc étaient alors à peine ébauchés. Quand, l'année suivante, le tableau arriva à Dzików, tous les membres de la vertueuse famille virent avec consternation que sur la console se trouvait un Amour tirant de l'arc et visant au cœur Mme Valérie, dont le visage est tourné vers le spectateur. L'artiste voulait sûrement représenter l'amour conjugal des jeunes mariés. Mais quand del Frate arriva à Dzików, on lui demanda d'effacer l'Amour. A sa place, il dut mettre le buste en marbre du grand général Tarnowski devant lequel la jeune femme, le luth à la main, joue toujours un hymne tendre en l'honneur du héros de la famille.

Un autre portrait contemporain de Mme Tarnowska par del Frate, le plus beau de tous, la représente jusqu'aux genoux, assise près d'une table, dans cette même robe blanche « à la grecque », avec un manteau vert clair suspendu à ses épaules, tenant à la main droite la miniature de sa mère qu'elle vient de terminer, et sur la petite table, devant elle, est placé un verre d'eau finement peint et une palette avec des traces d'aquarelle.

Jean-Félix Tarnowski, au moment de son voyage en Italie, touchait à sa 27e année ; il avait les traits nobles et réguliers que nous connaissons par un beau buste en marbre blanc, sorti incontestablement de l'atelier de Canova. Le jeune Polonais est représenté en jeune Romain, dont il a du reste les traits, et on voit sur son front la mèche classique du Premier Consul.

Ce buste est le témoignage des relations qui liaient M. et Mme Tarnowski avec Antoine Canova pendant leur séjour à Rome et sur lequel notre journal donne plus d'un détail. Mais ce qu'il ne dit pas, c'est que, dans l'atelier de Canova et sûrement sous sa direction, furent exécutés deux autres bustes de dimensions plus grandes que nature et sûrement d'après les dessins apportés de Pologne, de Jean-Hyacinthe Tarnowski et de sa femme Rosalie, les parents du jeune voyageur. Le buste du

père fait de lui un vieux contemporain de Cicéron et d'elle une impératrice romaine, une Faustie ou une Maméa. En même temps, Canova fit cadeau à Mme Tarnowska d'un beau bas-relief en marbre blanc sculpté en forme de médaillon avec son portrait de profil de grandeur naturelle. Cette belle œuvre d'art a été offerte par le petit-fils de Mme Tarnowska, il y a près de 50 ans, au Musée national de Cracovie.

Les relations avec Canova durèrent encore après le départ de nos voyageurs de Rome. Enthousiasmés par-dessus tout, en 1804, de la statue de « Persée », que l'artiste venait de terminer, Mme Tarnowska lui commanda une réplique de grandeur identique qui fut envoyée en Pologne vers 1806. Elle en parle dans son journal. Mention en est faite aussi par Vittore Malamani dans son beau livre sur Canova (P. 80) ; dans les Archives de Dzików se trouvent quelques lettres de Canova à Mme Tarnowska, et dans les Archives « Canova » à Bassano, feu M. Jean Boloz Antoniewicz, professeur distingué à l'Université de Léopol, a constaté, il y a 15 ans, l'existence des lettres originales de Mme Tarnowska à Canova.

La réplique de « Persée » était destinée à la grande salle du château de Dzików qu'on commençait à construire ; mais quand les architectes déclarèrent que les voûtes ne supporteraient pas l'énorme poids de la statue en marbre, elle fut, pendant de longues années, gardée à Varsovie, où elle était parvenue de Rome par voie maritime jusqu'à Gdansk et ensuite par la Vistule. Et, en fin de compte, le beau « Persée » de Canova n'arriva jamais à Dzików. La famille, ne sachant qu'en faire vendit la statue, il y a une cinquantaine d'années, en Amérique, sans que je puisse dire où elle se trouve aujourd'hui.

Canova sculpta également en cette même année, à Rome, un très beau buste de Valérien Stroynowski, père de Mme Tarnowska, qui se trouve aujourd'hui chez un des membres de la famille, aux environs de Cracovie. Un excellent portrait de Stroynowski fut aussi peint en même temps par le meilleur portraitiste romain de cette époque, Gaspar Landi, né à Plaisance, en 1756 et décédé en cette ville en 1830. Ce portrait se trouve également à Dzików et représente, en uniforme brodé d'argent avec le ruban bleu de l'ordre de l'Aigle blanc, souriant légèrement,

un homme de quarante et quelques années, aux traits réguliers et aux yeux parlants et pleins d'intelligence. M. et Mme Tarnowski connurent aussi Landi, et l'auteur de notre journal rapporta en Pologne une série de dessins de cet artiste.

Les détails donnés ci-dessus, se rapportant aux portraits de nos voyageurs en Italie, témoignent déjà de leurs relations à Rome avec les artistes les plus marquants de leur temps. Parmi ceux-ci se trouvait également Antonio Cherubini, portraitiste qui peignit aussi pour les jeunes époux, sûrement d'après un dessin ou une miniature apportés de Pologne, un beau portait de Mme Rosalie Tarnowska mère, dame âgée, assise près d'une table, un voile de dentelle blanche sur la tête. Mais le journal de Mme Tarnowska mentionne encore des relations avec d'autres artistes. En premier lieu vient Mme Angelica Kauffmann, ayant alors 83 ans, avec laquelle Mme Tarnowska se lia et qui la conseilla dans les achats des meilleurs tableaux que, par centaines, les jeunes époux apportèrent d'Italie pour la galerie de Dzików. Cette collection possède entre autre, grâce aux relations d'amitié de « la douce Angélique » (comme l'appelle l'auteur dans son journal) pour Mme Tarnowska, un grand portrait en pied par Antoine Van Dyck, représentant la fille du prince Georges de Buckingham, Marie, plus tard lady Pembroke, et en dernier lieu duchesse de Richmond.

Un autre artiste, un des plus connus alors à Rome, peintre de sujets historiques et héroïques, que Mme et M. Tarnowski connurent très bien, fut Vincent Camuccini, né à Rome en 1771 et décédé en cette ville en 1844, dont Mme Tarnowska rapporta également en Pologne de très beaux dessins.

Parmi les paysagistes, nos voyageurs connurent encore Grégoire Fidanza, né à Codevecchio en 1759 et mort à Rome en 1823. La collection de Dzików possède de lui deux grands paysages, dans le genre de Claude-Joseph Vernet. On peut y voir aussi un agréable paysage italien pris avec les cascatelles de Tivoli, peint par un Flamand né à Anvers et, à vrai dire, français, Simon Denis (1755-1813), que notre journal mentionne également.

Enfin, outre la connaissance avec le graveur Raphaël

Morghen, Mme Tarnowska se lia d'amitié avec une très aimable vieille artiste, sœur de Raphaël Mengs, alors encore entouré de gloire, Mme Thérèse Maron (1725-1806), épouse d'Antoine Maron, peintre viennois fixé à Rome. Les jolis pastels de Mme Maron à la galerie de Dresde sont bien connus et, à Rome, elle était alors célèbre comme peintre de miniatures. Et voilà que la jeune Mme Tarnowska qui, en Pologne, avait été l'élève de l'excellent miniaturiste Vincent de Leseur (1745-1813) et qui, sous sa direction, avait peint ses premières miniatures, voulant encore se perfectionner dans cet art, prend des leçons de peinture en miniature chez Mme Maron. Elle peint alors à Rome et après pendant toute sa vie de fines miniatures remplies de charme et de vérité.

Tel était le groupe d'artistes avec lesquels, pendant leur séjour de quelques mois à Rome, M. et Mme Tarnowski entrèrent en relations et qui infailliblement eurent une influence remarquable sur leurs connaissances et le développement de leur goût artistique si délicatement aiguisé à leur retour d'Italie. Mme Tarnowska les mentionne tous dans son journal, mais les détails ci-dessus, qui n'y ont pas été rapportés, éclairciront peut-être encore de plus près ces intéressantes relations.

L'auteur nous parle aussi de ses rapports avec les personnalités les plus importantes de Rome et de Naples, personnalités rien moindres que la mère de Napoléon, Mme Lætitia Buonaparte (l'auteur ne l'appelle jamais autrement), auprès de laquelle Mme Tarnowska était en faveur ; sa fille, la belle princesse Pauline Borghèse ; son frère utérin, le cardinal Fesch ; enfin le pape lui-même, Pie VII, qui reçut en audience particulière M. et Mme Tarnowski. De la première audience, dans un âge plus avancé, Mme Tarnowska racontait à sa petite fille un détail assez amusant.

Lorsque les jeunes époux entrèrent dans la cour San Damaso pour arriver aux appartements pontificaux, une pluie torrentielle commença tout à coup à tomber. Ils n'avaient pas de parapluies et Mme Tarnowska releva la traîne de sa longue robe et la jeta sur sa tête, la doublure à l'extérieur. Ainsi montèrent-ils en courant sous l'averse l'escalier découvert. Arrivés à la première loggia, la jeune femme commença à enlever la

traîne jetée sur sa tête. Elle s'acharnait en riant, car l'étoffe s'était accrochée aux épingles de sa coiffure, quand elle sentit que quelqu'un placé derrière elle lui venait en aide dans sa difficile besogne. S'étant retournée, Mme Tarnowska, toute consternée, vit, debout devant elle, une figure pleine de bonté, en soutane et barrette blanches. C'était le pape Pie VII en personne qui faisait sa promenade habituelle sous les arcades couvertes. Avec saisissement elle tomba à genoux afin de baiser les pieds du pape, pendant que celui-ci continuait à décrocher le reste de la traîne. Ils furent ensuite reçus, ainsi qu'elle le mentionne, en audience, très cordialement.

Le lecteur trouvera également dans ce journal des remarques de l'auteur sur le grand monde napolitain, sur les connaissances faites là-bas et surtout sur les réceptions à la cour de la reine Marie-Caroline et de son mari, Ferdinand IV. On jugera les récits qui ont trait au roi et à la reine, à l'amiral Nelson, à lady Hamilton, à Acton et à plusieurs personnalités, ainsi que tout ce qu'elle dit de ses connaissances faites plus tard à Florence et surtout à Gênes et à Milan.

Ajoutons encore quelques détails sur les idées et les principes politiques et artistiques de la jeune Polonaise. Rappelons-nous surtout que lorsqu'elle quitte l'Italie, elle n'a pas encore 22 ans et que, par-dessus tout, quand aux principes politiques, elle se laisse conduire par le cœur et les sentiments et non par la raison. Avant tout, elle est une ardente patriote polonaise, ayant au cœur la plaie ouverte à nouveau par les deux derniers partages de 1794 et de 1795. Comme fillette, elle vécut ces tristes années. Elle faisait partie de cette génération qui, pour parler avec le poète, « naquit chargée de fers ». La douleur de la perte de l'indépendance de sa patrie se traduit en plus d'un endroit de son journal. Aussi a-t-elle un sentiment de haine profonde pour les puissances qui démembrèrent la Pologne. Elle ne mentionne pas la Prusse ; elle regarde la Russie comme le plus grand ennemi de la Pologne, mais elle n'a pas d'aversion pour le jeune enchanteur qu'était le tsar Alexandre Ier. Son hostilité va surtout à l'adresse de l'Autriche, sous la domination de laquelle se trouvaient tous les biens de sa famille situés sur la Vistule.

Le second trait amusant de la jeune et ardente patriote sont ses sentiments républicains et, par-dessus tout, de liberté. L'esprit de la Révolution française avait soufflé dans le riche château de Volhynie où avait grandi la jeune fille, et les idées des émigrés français royalistes ne l'avaient influencée en aucune manière. Elle juge la Révolution française très sévèrement, mais elle s'enflamme pour les principes de liberté. Son plus grand idéal, après 1803 et au commencement de 1804, c'est le Premier Consul, le vainqueur d'Arcole et des Pyramides, le général « Buonaparte », le Dieu de la guerre. Pendant leur séjour en Italie, nos voyageurs apprirent le coup d'Etat et la proclamation de l'Empire. A partir de ce moment, son enthousiasme pour Napoléon se refroidit un peu et son idéal politique n'est pas sans en souffrir. Ses sentiments patriotiques résonnent à chacun des pas de ce voyage en Italie, et les Légions polonaises du général Dąbrowski, qu'elle rencontre à Bologne, à la fin de novembre 1803, sont une intéressante mais triste expression de ces sentiments. Elle rencontre là « les cavaliers polonais au service de la République Italique », et son cœur palpite à la vue de « ces braves compatriotes, restes faibles et toujours chers, de nos valeureuses armées, dernier et sacré souvenir qui hélas périra avec eux ».

Les idées et les sympathies artistiques de l'auteur, celles qu'elle apporta avec elle et celles qui se développèrent et s'approfondirent pendant ce voyage, sont tout-à-fait l'expression de l'âme, des idées et du goût de son époque. Dans le domaine de l'architecture, elle admire uniquement l'antique, et surtout l'antique romain, la Renaissance, autant qu'elle se rapproche de l'antique, et le néo-classicisme contemporain. Dans le domaine de la sculpture, elle a deux idéaux : toujours l'antique et la Renaissance, et, par-dessus tout, Canova, qu'elle appelle le Phidias de son temps. La grande peinture enfin, commence pour elle au début du XVIe siècle. Elle admire avant tout la peinture italienne des XVIe et XVIIe siècles et en partie le néo-classicisme. On peut supposer qu'elle n'a pas lu les opuscules du terrible Quatremère de Quincy, mais elle est imbibée des théories de Winkelmann pour l'architecture et la sculpture, et des idées de Mengs et de David en ce qui concerne la peinture. Il est vrai qu'avec de

pareils principes elle est complètement d'accord avec son époque. En lisant ses jugements sur l'art ancien et contemporain en Italie, les impressions et les jugements des génies universels comme Napoléon et Gœthe vous viennent à la mémoire. Elle est donc en bonne compagnie et, il faut le redire, ses jugements ne pouvaient alors être différents de ce qu'ils sont.

Mme Tarnowska n'a presque pas d'égard pour l'art roman. Elle n'aime pas le gothique. Les plus beaux édifices byzantins ne déclanchent chez elle aucune sympathie. A son premier passage à Vienne, la cathédrale de St-Etienne ne lui plaît pas. Elle la trouve avant tout triste. Mais elle admire la gloriette néo-classique de Schœnbrunn de l'architecte viennois Hohenberg, œuvre contemporaine trop peu appréciée jusqu'ici. Et pour continuer ces exemples, elle ne mentionne pas même, à Venise, les églises gothiques, ni S. Maria dei Frari, ni S. Giovanni e Paolo ; la basilique St-Marc ne lui plaît ni à l'intérieur, ni à l'extérieur ; mais, par contre, elle admire sans restriction la froide architecture de S. Giorgio Maggiore et tombe en extase, du reste avec raison, devant le style de Palladio. Et cette manière de voir ne variera pas jusqu'à la fin du voyage. A Padoue, l'architecture de la basilique de St-Antoine ne lui dit rien qui vaille, mais elle admire la froide église style Renaissance de S. Giustina. A Vérone, elle ne dit pas un mot sur les églises S. Zeno, S. Fermo, S. Maria Antica, ni sur les monuments funéraires des Scaligeri ; elle s'enflamme uniquement pour l'amphithéâtre romain. Il n'en sera pas autrement à Rome où son enthousiasme pour l'architecture antique sera seulement égalé par la basilique de St-Pierre. Les basiliques chrétiennes ne la retiennent que faiblement. Elle n'admire vraiment que la grandeur de Bramante et de Michel-Ange. Le comble de l'architecture est représenté pour elle par les temples grecs de Paestum.

Les jugements et les ravissements de l'auteur seront les mêmes pour la sculpture. Tout le moyen âge, les merveilles plastiques de l'art byzantin, du roman, du gothique n'existent pas pour elle. Et le plus surprenant c'est qu'il en est de même pour la puissante sculpture de la Renaissance italienne du XVe siècle. A Venise elle ne remarque même pas le monument du Colleone

et, à Padoue, celui de Gattamelata. Elle ne mentionne même pas les noms de Donatello, Verrochio, Luca della Robia, mais il faut avouer qu'elle est ravie du Bernin. Son idéal pourtant est représenté par la statue équestre de Marc-Aurèle sur le Capitole, ainsi que les marbres et bronzes de Naples. Elle admire les Sansovino et la force de Michel-Ange, mais le sommet de la sculpture sera toujours pour elle Canova et surtout son « Persée » du Belvédère, qu'elle voit encore dans l'atelier de l'artiste et qui la ravit par-dessus tout.

Dans son journal, l'auteur s'étend longuement sur la peinture. Ses jugements et ses sympathies sont des plus curieux. Comme en sculpture, tout le moyen âge n'existe pas pour elle. Elle désigne par le nom de « grecques » toutes les décorations en mosaïques de S. Marc à Venise et les considère presque comme des créations barbares. La peinture du Trecento et celle de presque tout le XVe siècle n'existe pas, comme d'ailleurs elle n'existait pas pour les néo-classiques. La grande peinture italienne commence seulement avec Raphaël et, à vrai dire, pas avec le Raphaël de la première manière. Elle admire la puissance de Michel-Ange. Mais, au XVIe siècle, ses idéaux sont, outre Raphaël et ses élèves, le Corrège et Andrea del Sarto et même, pendant la période de Raphaël, elle souligne « les ouvrages incorrects de Perugino », c'est-à-dire que, même ce dernier est un primitif qu'elle dédaigne. La grande peinture vénitienne commence pour elle avec le Titien, et elle ne dit pas un mot de Giorgione et naturellement ne va pas voir l'admirable Madone de Castelfranco. Ensuite, elle admire surtout Véronèse. Pour le Tintoret, elle est plutôt froide, mais tombe en extase devant Palma le Jeune et devant toute l'école vénitienne de la décadence. Après Raphaël, le sommet de la peinture romaine est représenté par son Académie et surtout par Jules Romain. A sa suite viennent les académiciens et les maniéristes de Rome et de Florence jusqu'à l'apparition de l'école de Bologne. Celle-ci, après Raphaël et ses élèves, l'enchante particulièrement. C'est pourquoi, dans ses descriptions des galeries publiques et particulières, depuis le commencement de son voyage jusqu'à la fin, la première place appartient aux éclecti-

ques bolonais : surtout Annibal Carrache et, à côté de lui, le Guerchin et le Dominiquin, le Guide et l'Albane, ainsi que d'autres académiciens du XVIIe siècle : Cigoli et Carlo Cignani, Carlo Dolci et Lanfranco, Pietro Berettini da Cortona et Furini, enfin Andrea Sacchi et Sassoferrato. Ce même goût et cette même admiration se reportent aussi sur les académiciens italiens du XVIIIe siècle ; elle commence avec Carlo Maratta, continue avec Solimena et Pompeo Battoni ; enfin, elle se perd en admiration pour les œuvres de Raphaël Mengs. Sur le plus grand peintre italien du XVIIIe siècle, Jean-Baptiste Tiepolo, pas un seul mot! C'est avec ces idées qu'elle aborde la peinture contemporaine de David représentée à Rome par sa bonne connaissance, Vincent Camuccini.

A Vienne, en visitant le Belvédère en 1803, et ensuite, plus exactement en 1804, elle ne dit pas un mot de la « Trinité » d'Albert Dürer qui s'y trouvait alors, et, à vrai dire, elle traite assez froidement les grandes toiles de Rubens et les tableaux de Rembrandt. A Venise, les peintres vénitiens du Quattrocento n'existent absolument pas pour elle, ni Carpaccio, ni Carlo Crivelli, ni aucun des Bellini, pas même Giovanni, ni Palma le Vieux, ni le Giorgione. La peinture vénitienne, comme nous l'avons déjà dit, commence avec le Titien. A Padoue, de nouveau elle ne visite aucune des églises que nous admirons surtout aujourd'hui, ni S. Maria dell' Arena ni les Eremitani, parce que même les noms de Giotto et de Mantegna lui sont inconnus. Par contre, dans ce même Padoue, elle recherche et admire des tableaux de Luca Giordano et même les froides toiles de Domenico Parodi (1668-1740).

Enfin, une des preuves les plus caractéristiques de son goût et du goût de son époque nous est fournie par le fait de son court séjour à Mantoue, par tout ce qu'elle ne visite pas, ne regarde pas et n'admire pas. Là, elle s'extasie devant la cathédrale gâchée à l'époque du baroque, ainsi que devant le Palais del Te, où elle admire seulement les fresques et les tableaux de Jules Romain. Pas un mot des chefs-d'œuvre de l'architecture de la Renaissance de Mantoue, ni de l'église S. Andrea, ni de son architecte Leo Battista Alberti. Au Castello, elle voit seulement les fresques de Jules Romain, tandis que

Andrea Mantegna et « la Camera degli Sposi » semblent ne pas exister. Elle ne mentionne même pas d'un mot les délicieuses petites chambres de l'appartement d'Isabelle d'Este.

Ces exemples suffiront peut-être pour montrer pourquoi M. et Mme Tarnowski, achetant en Italie des centaines de tableaux, n'en rapportent pas un seul des primitifs. Parmi toutes les œuvres qu'ils rapportèrent, la plus ancienne se trouve être un petit panneau de Lorenzo Lotto, une Madone avec Ste Catherine d'Alexandrie et St François, petit bijou que Bernard Berenson date de 1508 et dont Mme Tarnowska fit cadeau, trente ans plus tard, au neveu de son mari, alors déjà grand admirateur des primitifs italiens, chanoine du chapitre de Cracovie, Jean-Scipio del Campo. Après la mort de ce dernier, ce tableau entra dans la collection du comte Xavier Pusłowski, à Cracovie, où il se trouve actuellement.

Du reste, nos deux voyageurs se rendent acquéreurs, en Italie, avant tout, de tableaux des académiciens de Rome ou de Florence des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, et surtout de quelques-unes des très belles toiles des éclectiques bolonais, de plusieurs jolis tableaux vénitiens, enfin d'une grande toile représentant « Galilée », par Salvator Rosa. Des tableaux flamands, hollandais et français, par échappées seulement, leur tombent entre les mains ; ils en achètent pourtant quelques-uns qui sont fort beaux. Entre autres, à côté du grand portrait déjà mentionné par Van Dyck, la perle de toute la collection, un portrait sur bois acheté alors comme portrait de la reine Anne Boleyn, par Holbein le Jeune, aujourd'hui, au contraire, définitivement reconnu par la science comme portrait d'une finesse exquise de la jeune archiduchesse Isabelle, charmante sœur de l'empereur Charles-Quint et femme du roi de Danemark, Christian, par Jean Mabuse.

En conséquence, il ne faut pas s'étonner si les descriptions, parfois trop longues, des galeries de tableaux dans notre journal, sont partiales ayant été faites d'après le goût et le point de vue déjà mentionnés plus haut. Malgré cela, je les publie ici en entier, car elles sont aussi un document intéressant de ce qui se trouvait, il y a plus de 120 ans, dans les galeries italiennes et viennoises, de ce que l'on y admirait et de ce qui manquait

alors déjà dans certaines galeries italiennes, à cause de la grande exportation de tableaux en France qui avait commencé depuis 7 ans. Sous ce rapport, ces énumérations peuvent être, pour les historiens de l'art, un document d'autant plus précieux qu'on y trouvera aussi mention de galeries particulières qui, aujourd'hui, ont changé considérablement ou ont cessé d'exister, comme par exemple, à Venise, la galerie Manfrini, bien connue jusqu'au milieu du XIX° siècle.

Tel est donc le journal que j'ose présenter aux lecteurs français, telle est l'auteur, liée avec la France dès sa plus tendre jeunesse par la culture et surtout par la langue qui était presque pour elle une seconde langue maternelle. Par rapport à elle se vérifie encore une fois la sagesse du proverbe : « Qui a bu, boira ». Peu après son retour d'Italie, vers la fin de 1804, Mme Tarnowska se mit à écrire ses Mémoires, sinon au jour le jour, du moins semaine par semaine, toujours dans cette excellente langue française, pendant les 45 années qui suivirent, c'est-à-dire jusqu'à la fin de sa vie. Ils sont conservés jusqu'à présent dans les collections du château de Dzików et comprennent neuf grands volumes. Toute l'histoire de la Pologne démembrée avec Varsovie comme centre du Duché (1807-1815), du Royaume du Congrès, de l'insurrection de 1830-31, tout passe et repasse dans ces Mémoires, jusqu'aux persécutions russes se faisant de plus en plus épouvantables dans cette partie de la Pologne. En Galicie, nous suivons les oppressions du prince Metternich, qui s'y font de plus en plus vexantes. En somme, de nombreux faits contemporains de l'histoire européenne éclaircis par un esprit averti sont fixés dans ces Mémoires dont les passages ayant trait à la France ne manqueraient pas de susciter l'intérêt des lecteurs français.

Un an après leur retour d'Italie, Mme Tarnowska mit au monde un fils le 30 août 1805. Il reçut les prénoms de Jean-Dieudonné. Le futur héritier de Dzików et le père de ma mère était d'un caractère et d'un esprit peu communs. M. et Mme Tarnowski eurent encore deux fils, Valérien et Thadée, et deux filles, Marie et Anne. L'aîné, Jean-Dieudonné, fut toujours leur enfant chéri digne en tous points de ses parents. Son éducation fut des plus soignées. Afin de la compléter, Mme Valérie Tar-

nowska passa presque deux années entières à Paris, de 1825 à 1826. Presque la moitié d'un volume de ses Mémoires nous donne un très intéressant tableau de la France, et surtout de Paris à l'époque de la Restauration. Charles X et sa cour, le grand monde parisien, mais principalement la société liée à Napoléon par ses traditions, les savants, les artistes contemporains, les théâtres, les musées, tout passe plein de vie dans ce volume de ces Mémoires qui demanderait à être publié dans son texte original.

Les premiers grands chagrins de notre auteur commencèrent après 1820. Un des plus lourds à son cœur et à ses sentiments religieux et patriotiques fut le second mariage de son père. Valérien Stroynowski, âgé de 60 ans, épousa une beauté moscovite et schismatique qui lui donna une fille, Olga, schismatique comme sa mère. Il devint alors sénateur russe et demeura jusqu'à la fin de ses jours en son palais de Horochów en Volhynie, où il mourut, en 1834, ayant près de 80 ans. Sa belle veuve épousa au plus vite un Russe et devint Mme Zurow. Sa fille, bonne et pleine de charme, épousa un officier russe de la garde, le prince Bagration-Immeretinski. En conséquence, une partie de la grande fortune du père de Mme Tarnowska passa entre les mains de sa sœur, plus jeune de plus de 40 ans, qui vint la voir une fois à Dzików, après 1840, avec ses deux fils.

La grande douleur qu'éprouvait Mme Tarnowska ne provenait pourtant point du partage de la fortune, mais du mariage de son père avec une Russe. A partir de 1840, les deuils continuèrent pour elle. Son mari, créateur de la riche bibliothèque de Dzików ainsi que des archives du château, historien apprécié, membre du Sénat comme sénateur-castellan pendant les quinze années de l'existence du royaume du Congrès, plein de mérite et entouré de ses enfants et de ses nombreux petits-enfants, mourut à Dzików le 3 mai 1842. A partir de ce moment, l'auteur de notre journal ne vivait plus que pour son fils aîné et pour ses petits enfants, toujours pleine de douceur et de sérénité, et son esprit ne faiblissait pas jusqu'à ses derniers jours. Mme Valérie Tarnowska s'éteignit en son château de Dzików, le 23 novembre 1849, n'ayant pas atteint 70 ans.

Telles furent, en résumé, la personnalité et la vie, tel fut l'esprit de l'auteur du journal que son reconnaissant arrière petit-fils se permet de livrer à la curiosité du public.

GEORGES MYCIELSKI.

Vingt-trois ans après la comtesse V. Tarnowska, une autre dame polonaise fit à son tour un voyage en Italie, dont elle fixa le souvenir dans un petit journal. Il s'agit d'Anne Tyszkiewicz, comtesse Alexandre Potocka, après le divorce avec son premier mari, la comtesse Stanislas Duninwąsowicz. Casimir Stryjeński avait publié, chez Plon, vers 1895, les *Mémoires de la comtesse Potocka* (1794-1820). Ces souvenirs d'Anne Potocka portaient surtout sur l'époque napoléonienne et le séjour de l'Empereur à Varsovie. Alexandre Potocki fut lui-même officier des armées de Napoléon. Ces mémoires, pleins de détails curieux, eurent un assez grand succès. L'éditeur, encouragé, exhuma un second manuscrit publié sous le titre : *Comtesse Anna Potocka, Voyage d'Italie* (1826-1827), Paris, Plon, 1899. Le volume contient un supplément de quelques lettres de femmes de la famille Bonaparte, sans grand intérêt. Commencé à l'automne 1826 et terminé à l'automne 1827, ce petit journal fait connaître l'Italie à l'une des périodes les moins vivantes de la Restauration. La comtesse Potocka quitta la Pologne en compagnie de son second mari et de sa fille, la belle Nathalie Potocka ; elle retrouva en Italie ses deux fils, Auguste et Maurice Potocki. La description de l'Italie, des monuments, des œuvres d'art, reste au dernier plan dans ce journal, à la différence de celui de Mme Valérie Tarnowska. Il est intéressant de comparer les jugements artistiques des deux auteurs. L'une et l'autre admirent surtout l'antique et le néo-classique ; mais la comtesse Potocka apprécie déjà le gothique. Elle critique et même, sans beaucoup de goût, tourne en ridicule Canova ; mais elle sait voir déjà les primitifs les plus récents, Giovanni Bellini et le Pérugin.

L'intérêt principal du journal, ce sont les relations de société, en particulier l'amitié nouée avec Caroline Bonaparte, sœur de Napoleon et veuve du roi Murat, et avec Catherine de Wurtemberg, femme de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Ses jugements sont d'une rapidité un peu superficielle, parfois jusqu'à la malignité, quand elle se moque de l'avarice de Madame-Mère et des prétentions du Cardinal Fesch au mécénat. Tout cela n'a pas sans aucun doute l'intérêt et le charme ému des conversations de Mme Valérie Tarnowska avec Madame-Mère sur le Premier Consul.

Le journal de la comtesse Potocka n'offre guère d'intérêt pour l'historien de l'art ; l'auteur n'a presque pas fréquenté les artistes contemporains. Au contraire, par les précieux détails de cet ordre qu'il contient, et par ses descriptions des musées publics et des galeries privées, le journal de la comtesse Tarnowska apporte à nos études une contribution que l'on n'estimera pas sans valeur. G. M.

JOURNAL DU VOYAGE EN ITALIE

DE LA

COMTESSE VALÉRIE TARNOWSKA

(1803-1804)

PUBLIÉ PAR LE COMTE GEORGES MYCIELSKI,

Professeur de l'Histoire de l'Art à l'Université de Cracovie.

MES VOYAGES

A ROSALIE.

Tarnów, * *5 octobre 1803.* — Ma Rosalie, mon enfant, ma chère enfant, je t'ai quittée ! tu ne sens pas encore mon absence... ah ! combien je sens la tienne ! Mais un jour ton jeune cœur m'entendra, me répondra... Je vais donc, en voyageant, écrire ici, pour toi, tout ce qui m'intéressera davantage.

---

* En 1327, Spythko de Melsztyn, palatin de Cracovie, aïeul de la famille des Tarnowski et des Melsztynski, achète le village de Tarnów. Le roi Ladislas le Bref élève, en 1330, ce village au rang de ville et lui confère les mêmes droits et privilèges que Cracovie. A partir de 1327, cette branche de la famille des seigneurs de Melsztyn prend le nom de Tarnowski, qui veut dire « de Tarnów » (G. M.).

Quand tu pourras me lire, tu verras avec quelque plaisir peut-être que ta mère s'est toujours occupée de toi — de toi, mon espérance sur la terre !

De Dzików jusqu'ici nous avons parcouru une vaste plaine dont les aspects, embellis d'abord par la Vistule, deviennent assez monotones quand on a perdu de vue ce beau fleuve. A peine arrivés ici, nous avons couru à la Cathédrale, intéressante pour nous par le tombeau d'un de nos ancêtres, du grand Tarnowski *. Il est de marbre et d'une belle simplicité ; mais je ne te parlerai pas de sa structure, j'aime mieux te dire ce que j'ai éprouvé en le contemplant. D'abord une sorte de vénération religieuse m'a absorbée toute entière. Ensuite cette physionomie calme, où la grandeur, la piété et la douceur semblent se peindre, a porté dans mon cœur l'attendrissement et la dévotion. Je tombais à genoux, mes pleurs coulaient. « O mon père, m'écriais-je, daigne m'entendre ! J'ai perdu ma patrie et mon fils, je ne parle plus de gloire ! Mais si le chêne superbe protège l'humble violette qui croît sous son ombrage, la vertu couronnée dans les Cieux ne saurait dédaigner l'innocence. Ame d'un grand homme, bénis ma Rosalie ! »

J'ai quitté cette église le cœur bien plein et un peu triste.

Wieliczka, *7 octobre*. — J'ai vu ici, ma chère enfant, nos fameuses salines. Ce sont d'immenses souterrains, voûtés à force de bras, se divisant en des milliers de corridors et plusieurs salles fort vastes où l'on exploite le sel. Ce qu'on y voit de plus

---

* Le grand connétable Jean Tarnowski est né en 1488. Il va en Terre Sainte, combat contre les Maures en Espagne. En 1555, il obtient de Charles Quint le titre de Comte du Saint Empire. Il avait déjà été nommé, après son retour des guerres lointaines, palatin et, en dernier lieu, castellan de Cracovie et, en 1531, connétable de la Couronne. Il meurt en 1561 et est enterré dans la cathédrale de Tarnów, où se trouvent aussi plusieurs tombeaux de différents membres de la famille, celui de la première femme du grand connétable, de son fils, de sa fille et de deux de ses cousins. Tous ces tombeaux sont des œuvres d'art de Giovanni Maria Padovano, dit Il Mosca, qui travailla en Pologne de 1528 jusqu'à sa mort, survenue après 1570. (G. M.)

joli, à mon gré, c'est une chapelle sculptée d'un seul bloc de sel, où il y a des figures, des colonnes, des bas-reliefs assez bien travaillés, entre autres la statue de Sigismond Auguste, roi de Pologne *, faite d'un sel presque aussi pur et aussi transparent que le cristal. Ce grand bienfait de la nature, cette source presque inépuisable de richesses pour le souverain qui en est possesseur, cette mine peut intéresser infiniment le minéralogiste ou le physicien savant. Quant à moi, qui n'y ai porté qu'un intérêt très secondaire, je trouve que c'est une bien triste et assez laide merveille.

Au fond de ces souterrains, ma Rosalie, j'ai pensé à toi ; j'ai invoqué pour toi le Dieu qui est partout, au-dessus des Cieux et au-dessous de la terre.

Cracovie, 8 octobre. — Le très court séjour que nous faisons dans cette ville, ma chère Rosalie, ne me permet pas d'en parler avec détail. Elle est bien intéressante pour nous autres Polonais, par une infinité de monuments, restes de notre antique splendeur. J'y ai séjourné quelque temps l'année passée. J'ai vu l'Académie **, qui avait alors plusieurs professeurs distingués que le jeune monarque de Russie *** attire aujourd'hui dans ses Etats, où il a formé le glorieux projet de faire fleurir les lettres et les arts. Cette Académie, un des principaux ornements de cette ville, va donc tomber, ou du moins baisser considérablement. J'ai vu la Cathédrale, renfermant la plupart des tombeaux de nos rois. J'ai vu leur antique château, aujourd'hui casernes des soldats ennemis... **** Mon cœur s'est serré à cette vue... il se serre encore à ce triste souvenir... O ma fille, je suis née Polonaise !

Teschen, 11 octobre. — Nous avons couché aujourd'hui à Biała *****, ma chère enfant, c'est là que nous avons quitté, non

* Le dernier de la dynastie des Jagellons (1548-1572).

** Académie-Université, fondée en 1364 (1400).

*** Alexandre Ier.

**** Les Autrichiens.

***** Alors ville frontière de l'ancienne Pologne sur la rivière du même nom (Silésie).

sans peine, le territoire chéri de notre patrie, de la ci-devant Pologne. Jusque-là tout homme que nous rencontrions était un frère, un compatriote, jadis concitoyen, aujourd'hui compagnon d'infortune. Maintenant, nous entrons chez un peuple étranger... plus que cela... ennemi *.

Ce petit bourg d'où je t'écris est assez joli. L'hôtel de ville surtout est un beau bâtiment. L'église paroissiale n'a rien de bien remarquable. J'y ai été rendre grâces à Dieu... Aujourd'hui deux ans, je devins mère pour la première fois. Fille, épouse heureuse, devenue mère, j'étais au comble de la félicité humaine. Il a plû au Tout-Puissant de me retirer mon fils. Il me l'avait donné — il me l'a ôté : que sa sainte volonté soit faite. Je l'adore, je m'y soumets ; et toute ma vie je le remercierai en ce jour d'avoir donné l'Etre à cet ange bien-aimé, que j'invoque pour toi, pour toi, ma Rosalie, ma douce consolation... Ah ! que le Ciel te conserve à ta mère ! qu'il te donne toutes les vertus que promettait Casimir ! et je retrouverai encore le parfait bonheur sur la terre !

J'ai vu ce matin la Vistule à sa source. Je l'ai chargée d'un baiser pour toi...

Olmütz, 13 octobre. — Depuis Cracovie jusqu'ici, les divers aspects que nous a offert la route ont été plus imposants qu'agréables ou variés. Nous avons toujours eu, à gauche la longue chaîne des Monts Carpathes. Leurs différentes formes gigantesques, leurs sommets noirs de sapins et blancs de neige qui les couvre, les nuages que nous voyons souvent reposer sur leurs cîmes et quelquefois à leurs pieds, tout cela a le mérite de la nouveauté pour nos yeux habitués aux fertiles collines du Bug ** et aux vastes plaines de la Vistule. Cependant, cette vue toujours mélancolique devient encore à la longue

---

* En Autriche, un des copartageants de la Pologne.

** Mme Tarnowska est née sur les bords du Bug, en Volhynie, à Horochów, non loin de la ville de Luck (Loutsk).

monotone, et c'est une nouveauté dont on se lasse aisément. Les bourgs et les villages de ce pays-ci sont plus peuplés et beaucoup mieux bâtis que les nôtres : c'est une triste vérité.

Que te dirai-je de cette ville ? C'est la première forteresse que j'ai vue ; je ne t'en ferai pas la description ; elle serait pour toi plus ennuyeuse qu'utile, et je ne serais pas en état de te la bien faire.

Brünn, 14 octobre. — Cette ville me plaît : sa situation est très jolie ; elle est dominée par le château-fort de Spilberg, qui semble couronner la cité, tandis qu'elle-même domine une plaine vaste et riante. Nous l'avons parcouru toute entière. Elle est bien bâtie, très peuplée et très commerçante. La fontaine en pierres de taille, bâtie sur la place en forme de grotte, est ornée d'une quantité de plantes rampantes qui, parées des couleurs de l'automne, la rendent réellement jolie. L'ancienne église des Jésuites, qui sert aujourd'hui d'église de garnison, est belle, mais celle de St-Thomas, quoique beaucoup plus simple, me plaît mieux par son grand air d'antiquité. Elle possède le tableau d'une Madone, peinte à ce qu'on dit par l'évangéliste St Luc. Cette peinture est noire de vieillesse, mais l'on y démêle encore un regard qui vraiment porte à croire que le peintre a copié d'après nature son divin modèle.

Sortie de Brünn, j'ai vu pour la première fois de ma vie les vignobles. Je les ai vu avec un plaisir senti ! Heureux le peuple qui moissonne et vendange ! La nature a refusé ce don à nos climats, mais aussi combien elle nous en a prodigué !

Nicolsbourg, 15 octobre. — Le pays que nous parcourons depuis Olmütz est toujours montagneux, mais les Carpathes se sont éloignées de nous et nous ne les voyons plus que comme des nuages. Les vignes ajoutent beaucoup à la beauté des sites, d'autant plus que nous sommes au temps des vendanges, ce qui anime infiniment les campagnes. Il y a ici un vaste château appartenant aux princes Dietrichstein. Nous sommes allés le visiter. Il jouit d'une vue magnifique par sa variété et son extrême étendue. Dans une infinité d'appartements, nous n'avons trouvé de remarquable que quelques tableaux assez

bons et un beau portrait du prince régnant, que je crois de Lampi *.

Vienne, 17 octobre. — Nous avons débarqué hier avant midi dans cette grande ville, ma chère Rosalie. Comme tout y est nouveau pour moi ! Quel bruit, quelle quantité de monde, quelle diversité d'objets ! Je ne sais pourquoi cela ne m'amuse pas ! Je suis si habituée à la vie paisible que je mène depuis l'enfance — je l'aime tant — trop peut-être, pour pouvoir jamais me trouver bien dans une grande ville. Celle-ci cependant offre bien des agréments. J'ai vu hier le beau jardin d'Augarten ; sa terrasse présente une vue magnifique, l'immensité des arbres lui imprime une majesté difficile à décrire. Sa plus grande merveille, c'est que Joseph II l'a planté tel qu'il est, et que ces arbres séculaires, vraiment ses sujets, ont obéi à ses lois. Il l'a consacré à son peuple, qui n'en profite guère et le néglige pour le Prater, sa promenade favorite. La vue de ce jardin m'a fortifiée dans l'opinion que j'avais déjà, que les jolis jardins anglais sont faits pour nous autres particuliers qui, plus rapprochés de la Nature, devons l'aimer et l'imiter davantage ; mais que les souverains et les villes doivent créer des jardins grands comme eux, des jardins comme l'Augarten. J'ai vu aussi hier la promenade du Prater. C'est un spectacle charmant, plus facile à imaginer qu'à décrire. Imagine donc, mon enfant, plus d'un millier d'équipages se suivant en file et présentant à l'œil étonné une diversité infinie d'objets. Imagine aux deux côtés de cette enfilade de carosses, renfermant tout le beau monde de Vienne, une foule de peuple, trente mille hommes, et plus peut-être, se promenant à pied et présentant l'image d'un

---

* Giovanni Battista de Lampi, le père, né à Romeno (1751), mort à Vienne en 1830 où il avait son atelier, était fameux par ses excellents portraits, surtout de femmes. Il a travaillé en Pologne, à Varsovie et ailleurs, entre 1789 et 1793, puis passé quelques années à St-Petersbourg, à la cour de Catherine II, où il a peint encore un certain nombre de portraits polonais ; de là l'intérêt que lui porte l'auteur du journal. (G. M.)

fleuve qui roule avec majesté ses eaux paisibles. Imagine pour cette promenade des allées à perte de vue, dont les arbres se perdent dans les cieux. Imagine tout cela, et tu auras une idée du Prater. Cette vue enchante l'œil, mais elle en produit une autre qui satisfait le cœur. C'est la propreté, l'aisance, la tranquille gaieté de ce bon peuple viennois qui, sobre et laborieux, ferait presque douter de l'ineptie de son gouvernement, tant il paraît heureux et riche.

J'ai vu au Prater l'Archiduc Charles. C'est le héros de l'Allemagne, son seul grand homme.

Le théâtre de la Cour n'a point répondu à mon attente. Il est plus riche que beau, ses acteurs sont médiocres, ses danseurs ont une légèreté extrême et font des tours de force surprenants; mais ils n'ont point de grâce, et par conséquent ne plaisent point. La fameuse danseuse de Carro ne m'a point frappé.

18 octobre. — J'ai été hier, ma chère enfant, entendre la Messe à l'église de St-Etienne. Elle est gothique, très vaste et très travaillée, mais noircie par le temps, sombre et triste. Ce qu'on y voit d'admirable, c'est un « Ecce Homo » de Corrège (1). Toutes les douleurs de l'homme, toute la douceur, toute la bonté d'un Dieu règnent sur le visage divin de cet Etre sublime qui succombe et pardonne. Il commande l'attendrissement et l'adoration. Je le contemplais à genoux ; une pauvre femme vint me demander l'aumône ; je n'avais rien, mais je n'avais pas le courage de refuser, mon âme était toute amour et pitié. Je courus emprunter d'un de nos gens, je donnai... et je remerciai le Ciel d'avoir de quoi donner.

---

(1) J'ai revu ce tableau à mon retour d'Italie avec des yeux plus exercés. Il est beau et même fort beau; mais il n'est point du Corrège; je le croirais de l'Espagnolet *.

27 * L'auteur appelle toujours dans son journal Joseph Ribera : *l'Espagnolet.* — Je n'ai pu vérifier si ce tableau se trouve encore à l'église St-Etienne à Vienne. Le fameux *Ecce homo* du Corrège se trouve aujourd'hui à la Galerie Nationale de Londres. (G. M.).

De là nous sommes allés au Belvédère (1), jadis palais d'un grand homme, du prince Eugène, aujourd'hui Galerie Impériale de tableaux. Je te parlerai une autre fois, mon enfant, des Ecoles allemandes et flamandes, qui ont aussi leurs chefs-d'œuvre, mais que j'ai traversées à la hâte pour donner toute mon attention à l'Ecole italienne qui est sans contredit la première entre toutes les autres. Elle remplit sept salles assez vastes. Dans la première, consacrée à l'Ecole vénitienne, le tableau de la « Femme adultère », à qui Jésus pardonne, par le jeune Palma, est le seul qui m'a frappée. Dans la seconde, que remplissent les Titien et les Paul Véronèse, aussi d'Ecole vénitienne, le portrait de Charles-Quint par le premier me semble du plus grand mérite. Nous croyons que c'est de celui-là que le monarque dit au peintre, lorsqu'il l'eut achevé : « Vous venez de m'assurer l'immortalité », mot qui honore également le génie de l'artiste et la modestie du souverain. Les salles trois et quatre contiennent l'Ecole romaine. On y voit avec intérêt les ouvrages incorrects de Perugino, ceux de son immortel élève, de Raphaël, enfin ceux de Giulio Romano et Andrea del Sarto, élèves de ce grand Raphaël et qui semblent presque l'approcher. On y voit aussi une Madone de Vanni et deux de Carlo Dolci ; je ne sais si ces tableaux sont des chefs-d'œuvre de l'art, mais ils ont celui d'attendrir. L'Ecole de Bologne remplit les cinquième et sixième salles. La première ne nous a offert à admirer qu'un St Pierre de Guido Reni. Mais en revanche, dans la sixième on passe d'admiration en admiration ; on y est à genoux devant cet inimitable Corrège. Son

(1) J'ai reparlé plus au long de cette belle galerie, lors de mon second séjour à Vienne, dans un journal que Jean m'avait demandé de faire pour lui. Je crois mes idées plus justes dans cette seconde description plus étendue. Dix mois de séjour en Italie, la vue de tant de chefs-œuvres et la société continuelle des artistes ont dû tant soit peu former mon goût. Mais je ne veux pas retoucher celle-ci; j'aime à garder le souvenir de mes premières impressions.

« Ganimède », sa « Io », son « Cupidon », très admiré de ton père et du mien, enfin une « Vierge avec son divin Enfant ». C'est la nature et le sentiment fixés sur la toile par une sorte de magie. Eh ! bien, même à côté de ces chefs-d'œuvre, une « Charité Romaine » de Carlo Cignani réveille tous les sentiments et de fille et de mère. La dernière salle contient différents maîtres. Nous y avons admiré « l'Archange Michel vainqueur de Lucifer » par Luca Giordano, et « l'Enfant Prodigue » de Battoni. Mais, ma fille, ces jugements sont les nôtres et ne sont par conséquent que des opinions, et encore des opinions de très peu de poids. Ton père et moi, nous aimons la peinture presque avec passion, mais nous ne sommes qu'amateurs et encore point du tout connaisseurs.

Nous avons vu le Théâtre de Vienne. C'est un bâtiment charmant. Les acteurs sont assez bons, surtout les chanteurs. Mais j'en suis revenue de bien mauvaise humeur : j'y ai perdu un médaillon avec un portrait parfait de mon père et le tien, que j'avais fait moi-même. Heureusement j'en ai un autre, de Lesseur *, mais toujours cette perte m'a été bien pénible. J'ai pleuré comme un enfant, je n'en rougis pas, c'était toi et mon père !

19 octobre. — Nous avons passé hier l'après-midi à Schœnbrunn, beau palais et jardin impérial. Nous comptons y retourner un de ces jours, car nous n'avons vu que les serres exotiques et la ménagerie. Celle-ci est parfaitement fournie de

---

* Vincent de Lesseur, dont la famille était originaire de France, est né à Varsovie en 1745 et y est mort en 1813. Lesseur est le seul peintre de miniatures vraiment excellentes en Pologne vers la fin du XVIIIe siècle. Il a été miniaturiste de la Cour du roi Stanislas Auguste. Toutes les meilleures miniatures en Pologne sont signées V. L.. Quoiqu'il n'ait pas changé de nom, on l'appelait souvent Lesserowicz. C'est lui qui a donné les premières leçons de peinture de miniatures à Mlle Stroynowska, la future Mme Tarnowska. Après sa mort, elle acheta toutes les miniatures restées dans son atelier. Elles forment aujourd'hui, au château de Dzików, la plus grande collection de miniatures en Pologne. (G. M.).

toutes les espèces d'animaux, quadrupèdes et volatiles. Les plus beaux sont : le tigre royal, la panthère, le léopard. Le plus intéressant par sa majesté, sa bonté et son intelligence, c'est l'éléphant. L'autruche, l'oiseau royal, l'ara, et nombre de jolis oiseaux étrangers m'ont fait grand plaisir à voir. Mais, fille de ton père, tu aimeras j'espère la botanique, et je vais te parler des serres. Il y en a seize, et elles sont superbes. C'est comme des forêts exotiques où les cocotiers, les palmiers, les magnolia et des milliers d'autres plantes précieuses s'élèvent aussi haut que le permettent des serres énormes, dont on règle et entretient la chaleur selon les différents climats des végétaux qu'elles renferment. De plus, nous avons vu en terre beaucoup d'arbres étrangers, acclimatés dès longtemps et déjà dans toute leur croissance. Des tulipiers, par exemple, de la grandeur de nos tilleuls. Ton père était au ciel, d'autant plus qu'il pouvait parler botanique tout à son aise, car il était guidé par M. Booz, directeur de ce jardin, homme de mérite et très instruit dans son art.

Nous avons donné la soirée au théâtre du Kærthnerthor. C'est un assez beau bâtiment, mais la musique, les décorations, les acteurs et la pièce nous ont fait le plus grand plaisir. Nous y retournons ce soir pour un ballet qu'on dit charmant. Je te dirai demain ce qu'il en est.

Ce matin, j'ai vu la Bibliothèque, bâtiment superbe, fondé par Charles VI, dont la statue en marbre occupe son milieu. Elle contient plus de 300.000 volumes ; les livres, achetés par la Cour aux héritiers du prince Eugène, me paraissent faire son principal ornement ; entre autres les oiseaux et les plantes travaillés en miniature avec perfection par Robert, peintre de Louis XIV, sont deux ouvrages du plus grand prix. On compte jusqu'à 14.000 manuscrits, dont plusieurs sont très recherchés. Cette Bibliothèque possède encore une pièce très intéressante : c'est une machine en bronze, montée comme une montre, représentant d'une manière achevée le système de Copernic (1).

(1) Il est intéressant de savoir que cette belle machine est l'ouvrage d'un jeune artisan qui n'avait nulle connaissance de l'astronomie.

De là, nous avons passé deux heures fort agréablement à parcourir le Cabinet d'histoire naturelle ; tous les genres d'animaux, quadrupèdes, oiseaux, poissons et reptiles s'y trouvent et sont rangés avec un goût charmant qui leur donne presque l'illusion de la vie, les oiseaux surtout. L'Arsenal, d'où nous venons, fait au premier coup d'œil un effet surprenant. C'est vraiment le temple de Mars : murailles, colonnes, plafonds, tout cela est orné, arrangé de la plus belle manière. Je contemplais avec transport, avec orgueil le drapeau conquis sur les Turcs par le sauveur de Vienne, par notre brave Sobieski ; je me répétais ce vers de Voltaire : « Il est grand, il est beau de faire des ingrats. » J'ai tiré de ce précieux drapeau quelques fils de soie : je te les destine, ma chère Rosalie. Mais comment te peindre ce que j'éprouvais en fixant un drapeau dont les couleurs si connues, si chéries, avaient ému toute mon âme ; il portait pour devise : « Ils nourrissent et ils défendent ». C'était celui de nos paysans cracoviens... * Mon cœur se gonfla, des larmes d'indignation et de douleur coulèrent de mes yeux. Quoi, l'Autriche qui n'a point combattu contre nous dans notre dernière Révolution, ose faire des trophées de gloire de nos étendards déposés et ravis dans nos tranquilles églises ! O ma fille, quelle indigne lâcheté !

20 octobre. — Le ballet d'hier était charmant ; les tours de force et les longueurs mises à part, il eût été parfait.

J'ai vu ce matin l'église de St-Charles qui est d'une belle architecture ; la superbe statue équestre en bronze de Joseph II, d'une grandeur énorme, mais pas encore achevée, fondue par Zauner, et la Galerie de tableaux du prince de Liechtenstein (1). Elle est bien au-dessous du Belvédère, mais c'est une

* Il s'agit de la victoire de Kosciuszko à Raclawice (4 avril 1794). Les paysans des environs de Cracovie ont, comme volontaires, conquis des canons russes.

(1) J'ai aussi décrit cette galerie, une seconde fois, avec plus de détails et de justesse.

belle collection de particulier. Quatorze chambres la contiennent. Les tableaux qui nous ont frappé davantage sont : une Nymphe, de Corrège, se jouant avec trois amours, morceau charmant ; un St Sébastien du Titien, quelques bonnes têtes de Rembrandt, une Ascension de la Vierge par Rubens, une copie parfaite de St Jean-Baptiste, de Raphaël, par Jules Romain, une Madone, original, du même; des fleurs encore fraîches de rosée, que Van Huysum semble avoir dérobé à la Nature; une bataille de Wouvermans, et une jolie Suzanne, qu'on dit de Van der Helst, mais que je crois plus moderne.

J'ai reçu de tes nouvelles, ma Rosalie. Ta bonne-maman me mande que tu te portes bien, que tu as appris à donner ta petite menotte à baiser. Que ne puis-je la couvrir des miens ! que ne puis-je te presser contre ce sein qui t'a nourrie ! Mon enfant, ma chère enfant, que le Ciel te bénisse ! qu'il exauce les vœux journaliers de ta mère, et la santé et surtout la vertu ne te quitteront jamais un seul instant !

21 octobre. — Nous avons visité, dans l'église des Capucins, les tombeaux des Empereurs. Celui qui renferme Marie-Thérèse et son époux François Ier est le plus magnifique. Depuis Joseph II, les bières sont simples, n'ayant pour tout ornement qu'une croix et une inscription. Ce caveau est déjà plein, et combien de ces têtes royales la mort frappera-t-elle encore !... Ma fille, il faut descendre dans les tombeaux des rois... il faut y contempler le néant des grandeurs. En sortant de cet empire de la mort, avec quel plaisir on revoit le ciel, ce beau ciel où l'Immortalité attend la vertu ! Et cependant, c'est encore la mort, la mort seule qui peut nous l'ouvrir ! Pourquoi donc la craignons-nous ?

Quel singulier contraste, après avoir contemplé ces monarques qui, maintenant, sont de la poussière, j'ai été voir leurs prétendus trésors, ces diadèmes, ces sceptres qu'ils ont portés, ces brillants, ces pierres précieuses, cette foule de richesses qu'ils ont possédées, et dont le Juge suprême leur a peut-être demandé un compte rigoureux. Puisse cette pensée venir souvent s'offrir à l'esprit de leur successeur !

Le Trésor, appelé ici Schatzkammer, est beau. La pièce

principale est un grand plat d'une seule agathe ; le fameux brillant, nommé le Florentin, est le plus grand, mais pas le plus beau de tous ; on y remarque une émeraude pesant 2.900 carats. Au reste, je ne te décrirai pas cela pièce par pièce : cela mérite bien un coup d'œil, mais non pas une description. « *Je t'embrasse, ma chère enfant, et te serre contre mon cœur paternel, pour la première marque d'un cœur excellent qui fera ton bonheur et celui de tes parents ; c'est pour toi que j'ai fait l'acquisition d'une médaille du sauveur de Vienne, dans Vienne elle-même* » *.

23 octobre. — Chère enfant, ton père vient de t'embrasser, pour une première preuve de sensibilité. Maman nous mande, qu'après l'avoir égratignée, lui voyant l'air fâché, tu t'es mise à pleurer et que tu t'es jetée dans ses bras, comme pour lui demander pardon et que, de plus, tu n'égratignes plus depuis. Puisse ainsi toujours, ma chère Rosalie, ton cœur devancer ta raison ; puisse-t-il toujours sentir et faire ce qui est bon, avant même que la réflexion l'ait approuvé.

J'ai revu Schœnbrunn avec plaisir. Ses orangeries sont superbes. Il y a au milieu du jardin une belle gloriette, en pierre de taille, d'architecture dorique, du haut de laquelle on voit à ses pieds Vienne et les montagnes qui la couronnent. Ce coup d'œil est magnifique.

J'ai voulu connaître Lampi **. Je ne l'ai point trouvé chez lui, mais j'ai vu son atelier où il a plusieurs tableaux charmants, entre autres Trois Enfants, copiés d'après Greuze, et une tête de femme de toute beauté.

J'ai fait la connaissance de Franck, célèbre médecin et professeur à Vienne ; il y a quelque chose dans sa physionomie qui annonce l'homme de mérite (1).

---

* Cette phrase a été, dans le manuscrit, ajoutée par le père de Rosalie.

** Voir note p. 5.

(1) Je l'ai vu depuis plus fréquemment. Son génie est connu en Europe. Moi, j'ai connu son cœur, j'ai vu des larmes dans ses

24 octobre. — Tu as neuf mois aujourd'hui, mon enfant, et en voilà un que je t'ai sevrée. Qu'ils étaient tristes et doux ces moments où ta petite bouche pressait mon sein pour la dernière fois... J'ai commencé ma journée par prier pour toi ! Oh ! que le Très-Haut daigne m'exaucer. Qu'il daigne me conserver mon unique avenir, ma seule enfant, hélas ! ma Rosalie.

J'ai revu aujourd'hui le Belvédère. L'Ecole flamande y remplit sept salles et deux cabinets. Ce que nous avons remarqué de plus beau en les parcourant c'est : dans la première, un Festin de Jordaens, et la Mère de Rembrandt, peinte par lui-même, dans son genre sombre, avec perfection. Dans la seconde, un beau morceau d'architecture, par Henri Steenwyck le Jeune *; la troisième, pleine de beaux Van Dyck, offre surtout à admirer son « Ecce Homo » ; la quatrième, consacrée à Rubens, n'a presque point de choix, tout y est beau d'un même genre de beauté ; dans la cinquième, la seconde Femme de Rubens peinte par lui-même et un paysage, encore de lui, représentant Jupiter et Mercure faisant descendre les orages sur le hameau qui vient de leur refuser l'hospitalité, nous ont fait le plus grand plaisir. Dans la sixième, une tête de vieillard de David Teniers, et dans la septième, deux jolis dessus de portes d'Angelica Kauffmann, ont principalement fixé notre attention. Dans le premier des deux cabinets remplis de charmants petits tableaux, on oublie tout pour deux têtes de Denner ; celle de la femme surtout est d'un naturel presque incroyable. Le second est orné des ouvrages de Miéris, de Van Huysum, de Van der Helst ; après avoir vu plusieurs ouvrages de ce dernier,

---

yeux quand nous avons parlé de mes enfants, je l'ai vu accorder à mes malheurs l'intérêt le plus tendre. Ce souvenir m'est cher. L'Académie de Vilna possède présentement le Dr Franck. Puissent les sciences et surtout l'humanité souffrante gagner à son séjour dans ce pays, qui ne saurait devenir étranger à mon cœur.

* Il ne saurait être question, pour ce tableau, de H. Steenwyck le Jeune, mais de H. Steenwyck le Vieux (1550-1603).

je commence à croire que la Suzanne de la Galerie de Liechtenstein est de lui (1).

Dans l'Ecole allemande, nous avons admiré une Vénus dormante de Heinz qui a surtout charmé mon père ; une jolie tête de jeune homme de Seibold ; une bataille de Casanova ; un clair de lune et une cascade de Wutky, paysages du plus grand mérite ; des fleurs de Drechsler, une Andromaque de Lencz, et enfin une très bonne copie, par Heinz, du beau Cupidon de Corrège. Mais qu'est-ce que ces galeries, ces palais, ces jardins, ces théâtres ? Qu'est-ce que tout cela, comparé à la consolante merveille que nous avons admiré aujourd'hui à l'Institut des sourds et muets ? Que l'homme est grand dans ce lieu où le génie bienfaisant corrige la nature... Quel spectacle intéressant que ces malheureux enfants, privés dès leur naissance du bonheur de parler et d'entendre, et à qui ces dons si précieux sont presque rendus, à force de soins les plus tendres et les plus ingénieux ; grâce à ces soins multipliés, ces êtres infortunés, destinés à l'imbécillité de la brute, sont reconquis à la raison, à l'humanité ; ils pensent, ils connaissent, ils adorent l'Auteur de tout ; ils espèrent de sa justice, de sa bonté, un avenir plus heureux que ne l'est leur passage sur cette terre. Ils ont sur toutes choses des idées nettes ; l'un d'eux, à qui je dictais le nom chérie de Rosalie, l'écrivit couramment ; je lui demandai ce qu'il venait d'écrire ? il fit un signe de croix sur son front pour me dire que c'était un nom de baptême. Qu'ils sont estimables les professeurs chargés d'instruire ces enfants ! Avec quelle patience, avec quelle douceur ils les enseignent ! Celui qui leur fit faire devant nous les expériences de leur manière de concevoir et d'exprimer, à l'emploi qui doit être le plus difficile, celui d'enseigner les commençants, c'est un jeune homme de vingt et quelques années ; la bonté se peint sur son visage ; il aime ses élèves et les traite comme un père ;

---

(1) Je me trompais, elle est de B.-F. Douven; le nom de l'auteur y est (1655-1727).

leur gaieté, leur confiance, les caresses qu'ils lui font tous, prouvent qu'ils le regardent comme tel. Je ne veux pas oublier le nom de cet intéressant jeune homme ; il se nomme Weinberger. Ce bel Institut, imité par celui de la France, a été fondé par l'empereur Joseph II. Il honore sa mémoire, à tant d'égards peu honorable. Les élèves reçus y restent 6 ans et en sortent sachant lire, écrire, compter, possédant souvent quelque talent et toujours un métier qui les fait vivre dans la suite. Des étrangers y sont reçus aussi en payant ; j'y ai vu deux enfants Polonais : ces deux chers petits m'appartenant de plus près, m'ont attendri plus que les autres ; je les ai embrassé si tendrement. Sortie de là, j'étais baignée de larmes ; qu'elles étaient douces, mon enfant, la pitié et l'admiration les faisaient couler. Et qui pourrait contempler d'un œil sec le génie sous son plus beau jour, le malheur et la bonté !

Aujourd'hui, nous quittons Vienne ; je vais m'éloigner de toi de plus en plus. Il m'en coûte. On m'écrit que tu te portes bien, qu'un incendie malheureusement arrivé à Dzików n'a seulement pas troublé ton paisible sommeil. J'ai envoyé le peu que j'ai pu, pour secourir en ton nom les pauvres incendiés ; que les bénédictions du pauvre reposent sur ta tête chérie ; que ses prières te recommandent au Ciel ! et je serai plus tranquille !

Salzbourg, 29 octobre. — Le pays que nous venons de parcourir depuis Vienne, quoique toujours très montueux, nous a offert néanmoins plusieurs aspects charmants ; entre autres le bourg et l'abbaye de Melk, très joliment situés auprès d'une montagne. Généralement ce pays un peu sauvage doit beaucoup de sa beauté à la quantité de ses eaux ; nombre de rivières et de torrents impétueux doublent et animent ses paysages. Cette ville est singulièrement située, entourée d'énormes rochers qui la dominent partout, très peu peuplée, mais bien bâtie, séparée en deux par un pont sur la Salzach, qui offre un beau coup d'œil. Ses particularités sont une belle statue en bronze de l'Immaculée Conception, une autre d'un Bucéphale en pierre. La Cathédrale, très belle église ; la Porte Neuve, ouvrage remarquable par sa rare hardiesse, percée dans le roc du Mœnchs-

berg, ayant 200 aunes de long et 9 de large ; c'est réellement une grande et belle chose. Ton père a gravi ce roc et dit que la vue de là embrasse tout un pays, et qu'elle est magnifique. Le cimetière de l'église de St-Sébastien * qui est un des plus beaux qu'on puisse voir : j'y vis le tombeau d'une enfant dont le nom était Rosalie. Tout mon être se troubla. « O mon Dieu, m'écriai-je, miséricorde ! » Hélas, quelle profonde impression j'avais reçue ! mon humeur avait changé, mes pleurs ont coulé longtemps. Nous partons, adieu ma bien-aimée.

Innsbruck, *1er novembre*. — En sortant de Salzbourg, on entre dans les gorges de ces montagnes, qu'on ne voyait jusque-là que d'un peu loin ; des rocs arides, calcinés, quelquefois recouverts de sapins, ifs et mélèzes, seules productions de ce triste climat, vous entourent de tous côtés et ne vous présentent partout qu'une nature stérile et mourante. Cependant, il faut l'avouer, en certains endroits, ces rochers, ces arbres vieux comme le temps, la neige qui les couvre, les cascades, les torrents qui se précipitent de leurs cîmes, offrent une majesté qui fait un certain plaisir, à la vérité sombre comme elle. La température est très pénible, il gèle tous les jours et nous soupirons bien après cette belle Italie, rose charmante qui nous fera oublier les épines qui l'entourent. Le peuple d'ici est aussi triste à voir que le pays qu'il habite ; la pâleur, la maigreur sont sur presque tous les visages ; de plus, beaucoup de gens sont affligés de goîtres, infirmité bien désagréable au regard et qu'on croit produite par l'eau insalubre des montagnes provenant de la fonte des neiges. Cependant, ce n'est qu'une supposition.

Cette ville, capitale du Tyrol et berceau de la Maison d'Autriche, offre peu de curiosités au voyageur. Elle est mal bâtie, tristement située. L'église de la Cour a cependant 32 bonnes statues en bronze de grandeur naturelle de princes, empereurs et impératrices, et un tombeau de l'empereur Maximi-

---

* Il ne saurait s'agir que du fameux Peters-Friedhof.

lien Ier, entouré de 24 bas-reliefs en marbre blanc * du plus grand mérite ; je n'ai encore rien vu d'aussi bien fini en ce genre. Ils sont d'Alexandre Colins de Malines. Dans la petite église de St-Jean, deux assez bonnes fresques d'un nommé Schœpf **, peintre tyrolien, font un peu de plaisir, et puis c'est tout.

Ton père souffrant beaucoup d'une fluxion, nous sommes forcés de nous arrêter dans ce triste lieu ; assis à mes côtés, il m'ordonne de te dire qu'il t'embrasse tendrement... et moi donc, mon enfant.

Trente, 4 novembre. — Après Innsbruck, nous avons passé les chaînes du Brenner (1), montagnes encore plus grandes et plus arides que celles qui les précèdent. La neige couvrait tout, nous étions gelés et notre patience bien en défaut ; heureusement hier, depuis Brixen, nous avons revu les vignes et nous entrons de plus en plus dans un climat plus doux. Cependant, nous ne sommes pas encore sortis de ces tristes montagnes ! Oh ! qu'il me tarde d'être dehors. Trente est une assez laide et assez petite ville. Je n'y ai rien vu de remarquable, car c'est sûrement presque rien que sa vieille Cathédrale et son église de Ste-Marie Majeure, que l'on se donne la peine d'aller voir que parce que c'est là que s'est tenu le fameux concile de 1544 ; un tableau, dont je n'ai pu juger à cause de l'obscurité, en représente tous les membres.

Que je voudrais être à Venise au plutôt ; cependant, moins sans doute pour la vive curiosité qu'inspire cette merveille du monde, que pour apprendre si une de tes dents a poussé.

Depuis Bozen, ou Bolzano, tout ce qu'on rencontre parle

* Ces bas-reliefs sont en albâtre et le tombeau est de 1566.

** Joseph Schœpf (1745-1822), qui peignit ces fresques en 1794.

(1) Le Brenner est la plus haute montagne du Tyrol. Elle a 4.481 pieds de France de hauteur. Comme les fameux monts de la Suisse, il est couvert d'une neige éternelle et comme eux exposé aux avalanches.

l'italien ; c'est un vrai plaisir pour moi d'être délivrée de cette langue allemande qui ne saurait nous être agréable.

Demain nous entrons dans l'Etat Vénitien, jadis la florissante République de Venise, aujourd'hui, hélas ! province impériale. Malheureux Vénitiens ! nos compagnons d'infortune ! la vôtre est encore doublement pénible à tout homme, car elle est la honte des Français *, de ces Français, d'ailleurs l'orgueil de l'humanité ! Je me rétracte.

Castel-Franco, 6 *novembre*. — Enfin nous venons de sortir des Alpes Tyroliennes ; cela fait époque pour moi, car j'en étais plus que lasse.

Treviso, 7 *novembre*. — Notre route est devenue agréable ; nous parcourons une plaine fertile, parsemée d'arbres fruitiers et de vignes qui les joignent, les enlacent, retombent en festons et bordent ainsi en guirlandes les deux côtés du chemin ; cela fait un effet charmant.

Nous espérions arriver aujourd'hui à Venise ; une malheureuse méprise de poste trompe notre attente, et je suis si inquiète de toi ! J'ai passé une nuit cruelle : des rêves affreux te représentaient à moi malade, très malade... Sûrement, je n'ajoute point foi à des rêves, mais ils font souffrir presque autant que la réalité. Ah ! j'espère, sûrement j'espère, que le Dieu de bonté qui avant de me retirer mon fils, a daigné me préparer en toi la plus douce consolation, la seule que mon cœur brisé pouvait recevoir, daignera encore te conserver à ta pauvre mère ! Oui, il daignera finir mes jours ou prolonger les tiens !

Venise, 8 *novembre*. — Je reçois à l'instant des lettres de Dzików ; tu te portes bien, chère enfant, tu baises nos portraits, tu sembles les reconnaître ! la santé, la gaieté t'accompagnent !

* Allusion au Traité de Campo-Formio (octobre 1797), qui donna la Vénétie à l'Autriche.

Dieu te conserve et te bénit. Oh ! que d'un regard Il daigne sonder mon cœur ! qu'Il y voit ma reconnaissance !

Maintenant, parlons de Venise, de cette merveilleuse Venise. Débarquée à l'instant, je n'ai encore vu que la ville en gros, mais quelle merveille peut surpasser ou égaler celle-là ? Embarqués dans une gondole à Mestre, bientôt nous avons été en pleine mer (1). Spectacle plus étonnant, et selon moi plus triste que beau, et bientôt enfin nous sommes entrés dans cette Venise, dont toutes les rues sont des canaux, dont la mer baigne toutes les maisons, construites pour ainsi dire par une sorte de féerie. Je suis si étonnée, si émerveillée de cette ville, surtout si enchantée d'avoir reçu de bonnes nouvelles sur tout ce qui remplit mon cœur, que mes pensées sont tout embrouillées, tout emmêlées, et que je ne te dirai rien de plus pour le moment.

10 novembre. — La belle chose, ma Rosalie, que la place St-Marc ! On y jouit d'un coup d'œil aussi étonnant qu'enchanteur ! La beauté des bâtiments qui la forment, la quantité et la diversité de monde qu'on y trouve, surtout cette mer, couverte de barques et de gondoles, qui la baigne dans toute sa largeur et fait éclore vis-à-vis d'elle et comme pour elle la belle église de San Giorgio Maggiore, ses jardins, l'église de la Salute, et une infinité d'autres bâtiments, tout cela forme une vue qu'on ne se lasse pas d'admirer. Le palais St-Marc, jadis siège de la grandeur vénitienne, en est aujourd'hui le triste souvenir. Son architecture gothique est belle dans son genre ; il renferme beaucoup de bons tableaux, entre lesquels nous avons surtout distingué un « Jugement Dernier » du Vieux Palma (2).

---

(1) Ce que j'appelais pleine mer ne sont que les lagunes de Venise, qui ne font qu'en donner une idée.

(2) Le peintre commença son tableau par le Paradis et y plaça sa maîtresse, comme digne de la béatitude céleste ; mais bien avant qu'il l'eût achevé, sa maîtresse changea, et l'amant furieux se servit

La quantité de peintures qu'on voit dans ce pays, berceau et toujours siège de cet art, ne me permettra point de t'en parler au long comme à Vienne ; il faut ici glisser sur les belles choses, car elles coulent pour ainsi dire sous vos yeux. Cependant les Français ont emporté les chefs-d'œuvre. Honte aux Français, honte à l'Autriche, opprobre éternel aux traîtres à leur Patrie, dans ces « pregadi », ces salles de conseils, ce palais à jamais accusateur ! ** Nous l'avons parcouru le cœur serré et indigné, trop portés, hélas ! à plaindre les Vénitiens par le triste rapport de nos situations. Ce peuple sent la sienne, si l'on en juge par ses propos ; il hait ses maîtres, et surtout ceux des siens qui l'ont trahi... et trop heureux dans son malheur, il parle encore d'espérance (1).

L'église St-Marc est extrêmement vaste. Elle a sept coupoles ; couverte du haut en bas d'assez mauvaises mosaïques sur fond d'or, grecques la plupart, qui ont dû coûter un ouvrage et des dépenses énormes. Ajoutez à cela une infinité de colonnes

---

du même pinceau pour la précipiter au fond de l'Enfer. A en juger d'après ce tableau, le regret prête à un objet chéri plus de charmes que l'amour même, car cette figure, qui s'y trouve deux fois répétée, est encore plus belle en Enfer qu'au Paradis *.

* Il s'agit ici du « Jugement Dernier » de Palma le Jeune, qui se trouve au Palais des Doges, à l'entrée de la salle del Scrutino. L'auteur du journal confond Palma le Vieux avec Palma le Jeune, préférant, conformément au goût de l'époque, les toiles de Palma le Jeune aux merveilleux tableaux de Palma le Vieux.

** Parce que occupé par les Autrichiens auxquels les Français l'ont donné par le traité de Campo-Formio. (V. note, p. 17). (G. M.)

(1) L'ancien Gouvernement Vénitien était plus craint que redoutable, le peuple l'aimait et le regrette. A la vérité, les fameuses Bouches de Lion, le Pont des Soupirs, les portes se refermant avec fracas sur les criminels condamnés, tout cet appareil menaçant frappait, intimidait et maîtrisait l'opinion ; mais au fond, les grands crimes, et surtout les grands crimes politiques, étaient seuls sévèrement punis, et ils étaient rares. La preuve en est que lors de la prise de Venise on ne trouva que quelques coupables dans ces prisons si redoutées, qui maintenant ne désemplissent pas, sous le gouvernement réputé si doux de l'Autriche.

de marbres les plus précieux, un pavé encore tout de mosaïque, et vous aurez un ensemble fort grand, fort riche, fort coûteux, et avec tout cela très désagréable.

La Bibliothèque publique n'est pas grande, et les Français l'ont encore diminuée. Parmi plusieurs statues antiques, la plupart mutilées, qui se trouvent dans son antichambre, une « Léda » et un « Ganymède », qu'on dit, bien gratuitement sans doute, de Phidias, se font seuls remarquer.

Quelle perfection que la « Famille de Darius » par Paul Véronèse * dans le Palais Pisani. Comme il est vivant cet Alexandre, comme il est beau, comme il est grand ! et cette suite qui l'entoure ! Vraiment ces gens-là respirent ! La grande âme d'Alexandre et le pinceau de Véronèse animent ces physionomies si parlantes. Et cette famille de Darius à genoux... oh ! qu'elle est touchante ! Ce vieillard qui semble présenter au vainqueur ces malheureuses princesses, comme il plaide éloquemment pour elles ! Oh ! le beau, le beau tableau ! Mais je perds mon temps à le louer ; il est au-dessus de tout éloge !

Le Palais Barbarigo, parmi beaucoup de tableaux médiocres, en a de bons ; entre autres une « Judith », un « Marsyas », de je ne sais qui, une « Lucrèce » charmante d'une main inconnue, une belle « Madeleine » du Titien.

Il y a ici un Abbé Celotti qui a une très jolie collection de miniatures antiques et une bien plus belle de tableaux des meilleurs maîtres, à vendre. Ces tableaux, très précieux et très chers, sont au-dessus de nos moyens, mais ils sont bien tentants. Entre les parfaits, le plus parfait est un « Christ » de Léonard de Vinci ; on est tenté de baiser la main défaillante qui soulève cette croix ; elle est là cette main, cela n'est pas douteux ; tenez, touchez-la... on recule d'étonnement... c'est de la toile (1).

---

* Ce fameux tableau se trouvait alors précisément au Palais Pisani. Véronèse y a représenté les portraits de la famille Pisani dans les personnages de Darius et des siens. La belle toile a été vendue par le comte Vittore Pisani, en 1857, à la Galerie Nationale de Londres où elle se trouve actuellement. (G. M.).

(1) Je possède ce tableau précieux, il l'est à mon cœur. C'est un

14 novembre. — On erre ici de beautés en beautés, quand on n'a comme nous que le temps nécessaire pour les parcourir, et encore fort vite. Dans la foule des églises, presque toutes remarquables par une bâtisse plus ou moins belle et quelques tableaux de grands maîtres, les plus belles sont : San Giorgio Maggiore, d'une simplicité noble ; gli Gesuiti, gli Scalzi, fort riches en marbres, stucs, dorures, statues ; il Redentore, de la plus élégante architecture ; i Gesuati très jolie ; la Salute **, dôme superbe, soutenu par huit colonnes en marbre blanc ; j'y suis restée une demi-heure à considérer le tableau de la « Présentation de la Vierge au Temple de Jérusalem », qu'on dit de Luca Giordano ; la Vierge, encore enfant, monte les degrés du Temple, suivie de ses parents qui la présentent au Grand Prêtre ; plus loin, une femme assise entre ses deux enfants leur montre cette divine Marie, la douceur et l'innocence personnifiée, et semble la leur proposer pour modèle ; rien n'est plus vivant et plus touchant que ce tableau. A l'église des Servi, le tombeau et la statue couchée de l'amiral Emo, bel ouvrage d'un élève de Canova, le sculpteur par excellence, le Phidias de notre siècle (1). Je viens de voir à l'Arsenal un monument consacré au dit amiral, ouvrage de Canova lui-même ; le buste d'Emo

---

don de la bonté, de la compatissante sensibilité de Jean. Je le garderai toujours, ou je ne le donnerai qu'à notre enfant *.

* M. Tarnowski offrit ce tableau à sa femme en juin 1804, après la nouvelle de la mort de leur enfant. Il se trouve encore aujourd'hui au château de Dzików et représente le Christ, en robe rouge, portant la croix sur l'épaule, la tête douloureusement inclinée en avant. C'est l'œuvre d'un maniériste italien de la fin du XVIe siècle et dont il est impossible de vérifier le nom. Il ne saurait être question d'un Léonard. Tout au plus ce tableau pourrait être l'œuvre d'un peintre de l'Académie de Rome ou de Florence, imitateur bien postérieur de Sébastien del Piombo.

** A cette page de son journal l'auteur a collé une petite gravure du temps représentant l'église de la Salute et les maisons environnantes. C'était la photographie de l'époque.

(1) Je ne sais pas quel est l'auteur de cette belle statue, très bien travaillée, surtout les dentelles qui sont d'un fini minutieux et rare ; mais je sais qu'elle ne saurait être l'ouvrage d'un élève de Canova, pour une bonne raison c'est que Canova n'a jamais

est couronné par un génie, vraiment céleste, tandis qu'un autre, à ses pieds, grave son nom sur le piédestal. L'Arsenal de Venise est bien digne d'attention par sa grande étendue qui en fait une petite ville à part ; dans son enceinte sont réunies toutes les différentes fabriques nécessaires à la marine et à la guerre ; pillé par les Français, il commence à se relever, mais il ne sera plus jamais ce qu'il a été, le second monument de Venise, après son fameux môle (1). Ton père l'a été voir ; c'est une digue de 22 milles d'Italie de long, construite à frais énormes ; barrière de la ville, elle ferme l'Adriatique et ne laisse entrer d'eau à Venise qu'autant que cette reine des mers veut bien le permettre. Malgré ses remparts, chef d'œuvre de sa puissance et de son industrie, Venise est tombée !.. Le Lion, qui jadis ornait le fameux Pirée, est à la porte de l'Arsenal, et j'ai vu des lourdeaux de soldats allemands monter sur son dos et s'y balancer... O vicissitudes humaines ! le lion, plus grand que nature, est en marbre de Paros.

15 novembre. — Les as-tu vus, ma Rosalie, ces êtres imaginaires, ces perfections idéales, qu'une imagination ardente se forge à plaisir comme modèles de la beauté et des grâces ? Telle est « l'Hébé » de Canova, au palais Alberigi * ; elle s'élance et

---

eu d'élève et n'en veut point avoir, ce qui n'est pas bien, car il vaudrait mieux laisser à la postérité un homme comme lui, que dix statues de plus.

(1) Ce superbe môle est pour Venise un rempart assuré qui la rend imprenable de force. L'art a été encore servi par la nature : les flots de la mer ont apporté et déposé à l'entour une couche de sable qui, s'étendant à plus d'un demi-mille, rend le môle inabordable. Il ne reste qu'un seul passage, assez étroit, praticable pour les vaisseaux, encore ne peuvent-ils avancer que sous le canon du môle et guidés par des barques vénitiennes qu'on leur envoie pour les conduire, sans quoi ils échoueraient facilement. Du côté de la terre ferme on ne peut parvenir à Venise que par ses lagunes. Il n'est donc pas de ville que l'art et la nature aient plus solidement fortifiée. Aussi ne l'a-t-on prise et ne la prendra-t-on jamais que par ruse ou trahison.

* Il s'agit de la première des « quattro Ebe » de Canova qui, ter-

verse le nectar aux dieux ; son pied léger fait à peine plier le nuage qui la soutient et sur lequel elle semble balancer ; je n'ai encore rien vu d'aussi beau en sculpture. La « Psyché » du même artiste, au palais Mancini, enlève moins qu' « Hébé », mais plaît également ; simple comme la nature même et belle autant que simple, elle tient d'une main un papillon qu'elle pose sur l'autre et le considère ; rien n'est plus attachant que cette douce et tranquille figure *.

J'ai vu au palais Grimani, meublé dans l'ancien style, mais avec goût, un petit musée de statues et bustes antiques, qui est vraiment un bijou en ce genre. Ce que ce palais possède de mieux en sculpture c'est une statue d'Esculape et une autre d'un orateur romain parfaitement drapée ; et en peinture, l' « Histoire de Psyché » en trois tableaux, par Salviati, et deux bons portraits de famille du Titien. Le palais Farsetti a une collection assez complète de modèles des meilleures statues antiques ; mais cela est enfoui dans un si mauvais trou que les curieux ne sont pas payés de leur peine.

Je me suis avisée de grimper au haut de la tour St-Marc ; là, du moins, on ne perd pas sa peine ; Venise entière à vos pieds, ses îles, ses lagunes, la mer, quelques montagnes et le

---

minée à Rome, fut expédiée à Venise en février 1800, *al signor Albrizzi*, dans le palais duquel, près de l'église S. Maria Zobenigo, elle se trouvait encore en novembre 1815. C'est là que Mme Tarnowska l'a admirée en 1803 (non au palais « Alberigi », comme elle transcrit). Cette statue se trouve aujourd'hui, après avoir passé entre différentes mains, au Kaiser-Friedrich-Museum de Berlin.

L'artiste a répété cette œuvre charmante trois fois, en y apportant toujours quelques modifications. La secondé Hébé fut achetée, en 1801, par la future impératrice Joséphine et se trouve aujourd'hui au Musée de l'Ermitage à St-Pétersbourg ; la troisième dans la collection du duc de Devonshire, au château de Chatsworth ; la quatrième à la Pinacothèque communale de Forli. (*Vittore Malamani : « Canova »* (p. 74-77).

* Il s'agit de la statue de Psyché, sculptée par Canova à Rome, en 1787-1789, qui se trouvait, en 1803, à Venise et qui se trouve aujourd'hui en Angleterre, chez Charles Wald Blundell, au château de Blundellhall, à Blundell-Sands, dans le Lancashire. Elle est décrite par *Vittore Malamani*, dans son *Canova*, (p. 32). (G. M.)

coucher du soleil, tout cela réuni nous a offert une vue des plus étendues et des plus belles qu'on puisse voir.

On ne se lasse point de retourner au palais St-Marc ; ses peintures composent une des plus riches galeries. Paul Véronèse l'a rempli de chefs-d'œuvre ; le Tintoret s'y surpasse toujours lui-même, son tableau du « Paradis », où il y a des milliers de figures, est aussi singulier, aussi étonnant dans son genre que Venise elle-même l'est dans le sien. Titien, les deux Palma, les deux Bassan, les Cagliari, Lazzarini, Liberi, ont travaillé à remplir ces salles immenses, avec autant de zèle que de succès. C'est une école où l'amateur peut former ou perfectionner son goût.

16 novembre. — Je viens de visiter les Ecoles de St-Roch et de la Charité. La première est presque entièrement l'ouvrage du Tintoret ; les pièces du plafond représentant les Prophètes sont fort belles, mais son chef-d'œuvre est une « Crucifixion », dont la grandeur d'ordonnement, la hardiesse et le dessin la rendent un des meilleurs tableaux de ce peintre, plus étonnant qu'agréable. Sur l'escalier un tableau de Pietro Negri est remarquable ; c'est la ville de Venise présentée à la Vierge par St Marc et implorant son secours contre la peste. L'Ecole de la Charité possède le tableau justement fameux de la « Présentation de la Vierge au Temple », par Titien ; une « Conception », de Segalla, fort claire et assez jolie ; une « Nativité », de Balestra, action nocturne, clair-obscur parfait ; les « Noces de Cana », par Padovanino, tableau du plus grand mérite ; la tête du Christ porte un caractère de grandeur achevée. Enfin, une « Rachel mourante » ; je n'ai rien vu de si vrai et de si touchant ; cette femme exténuée de douleur et cependant si belle encore, a déjà besoin d'un effort pour lever au Ciel des yeux qui se ferment à jamais ; auprès d'elle Jacob, désespéré, voit à peine l'enfant qu'elle vient de lui donner ; le petit Joseph, à genoux auprès du lit de sa mère, pleure amèrement ; sa physionomie s'enfle, ses yeux sont rouges et gonflés de larmes ; Lia, le visage caché par un mouchoir, se dérobe ainsi au regard curieux et pénétrant que fixe sur elle une femme qui, assise au pied du lit de Rachel, tient le petit Benjamin dans ses bras. On quitte ce tableau

l'âme déchirée, tant il a de vérité ! C'est cependant un ouvrage moderne ; l'auteur, mort depuis peu, s'appelle Cinarolli Véronèse (1).

Il y a ici plusieurs théâtres, mais tous sont médiocres et souvent plus que médiocres ; de plus on commence la pièce à 9 heures du soir et on l'achève après minuit, ce qui ôte l'envie de se priver de sommeil pour peu de chose, de sorte que nous n'avons été à la Comédie que deux ou trois fois (2).

Padoue, 18 novembre. — Embarqués depuis hier matin sur le canal de Venise, nous avons vogué jusqu'ici par celui de la Brenta, toujours dans un beau pays dont la pluie ne nous a guère permis de jouir. Il faut convenir qu'on voyage plus commodément dans une barque qu'en voiture ; quoique déjà un peu ennuyée des gondoles et soupirant après la terre ferme, j'étais enchantée de pouvoir écrire, dessiner, me promener en long et en large et avec cela avancer toujours. Notre première course a été pour le fameux St Antoine de Padoue, qu'on nomme ici Il Santo, c'est-à-dire le Saint par excellence. Son église n'a rien de bien remarquable ; la chapelle, où reposent ses cendres, a été, dit-on, immensément riche ; dépouillée par les Français, il ne lui reste aujourd'hui que quelques bons bas-reliefs en marbre. Une messe entendue, nous avons été à l'église de Ste-Justine, fort grande et fort belle. Elle a sept coupoles comme

---

(1) A mon retour par Venise, j'ai voulu revoir et considérer ce tableau. Il est entouré de plusieurs autres du même auteur passablement mauvais. A la vérité, il les surpasse beaucoup ; toutefois il n'est pas savant, mais il est expressif au possible, et si les connaisseurs ne l'admireront pas beaucoup, jamais du moins l'homme sensible ne le fixera sans émotion, jamais la femme, qui est devenue mère, ne le verra sans verser quelques larmes.

(2) Le beau théâtre de la Fenice n'était pas encore achevé alors; je l'ai vu depuis. L'architecture est du plus grand mérite. Selva en est l'auteur *.

* Giovanni Antonio Selva, 1753-1811, élève de Temanza à Venise et de Charles à Paris.

celle de St Marc et possède des boiseries d'un travail précieux, plusieurs bons tableaux entre lesquels j'ai surtout distingué le « Martyre de St Placide », par Luca Giordano, très beau, et un groupe en marbre de Carrare de Parodi, représentant une Vierge soutenant d'un bras défaillant le corps du Christ expiré. Toutes les douleurs maternelles sont rendues au vif sur ce visage déchirant ! Hélas, j'ai éprouvé tout ce que ce marbre paraît sentir ! Que de souvenir douloureux il m'a rappelé !...

Nous avons visité l'Académie, jadis si fameuse par ses 15.000 écoliers, aujourd'hui si déchue et en ayant à peine 400. Nous y avons vu avec plaisir des souvenirs du grand Zamoyski, qui y fut recteur de jurisprudence en 1563 *, d'un Tarnowski qui y a été conseiller ** et de plusieurs autres Polonais. Le jardin de Padoue, premier jardin botanique qu'on ait fondé en Europe (1), nous a fait le plus grand plaisir. Il est très riche en plantes rares ; la douceur du climat favorise leur culture ; ton père ne se possédait pas de voir des mimosas, des magnolias en pleine terre, dans toute leur croissance et dans toute leur beauté. Il a chargé mes poches et les siennes d'une quantité

---

* Jean Zamoyski, grand connétable et grand chancelier de Pologne (1542-1605), un des hommes les plus remarquables dans l'histoire de la Pologne de la fin du XVIe siècle. Il a été élève de la Faculté de Droit de Padoue depuis 1561, et fut élu recteur de cette Université en 1563, à la suite d'un ouvrage publié en 1563, à Venise, chez Giordani Tiletto : « De Senatu Romano, libri duo ». *S. Lempicki :* Il. Cancelliere Giovanni Zamoyski e l'Universita di Padova, p. 73-114, dans « Omaggio dell' Accademia Polacca di Scienze e lettere all' Universita di Padova nel settimo centenario della sua fondazione ». Cracovia, 1922).

** Il est sans doute question ici de « Stanislaus Comes u Tarnów » dont le nom se trouve inscrit dans les livres d'immatriculation des élèves polonais à l'Université de Padoue qui donnaient des offrandes pour l'autel de St Stanislas à l'église de St-Antoine. Ces livres comprennent les années 1592-1749; le nom de Tarnowski y est inscrit en 1599, mais il n'a jamais été *consilarius* de l'Université. (*St. Windakiewicz :* Księgi nacyi polskiej w Padwie, Cracovie, 1888). (G. M.).

(1) J'ai été trompée sur ce point ; j'ai appris depuis que le jardin botanique de Pise avait été fondé une année avant celui de Padoue.

de semences que, moins heureux pourtant, nous ne verrons éclore qu'avec le secours de la chaleur artificielle de nos serres et de nos orangeries. Cette ville est assez vaste, mais point peuplée et mal bâtie.

Vicence, 19 novembre. — C'est au célèbre architecte Palladio, dont Vicence fut la patrie, que cette ville doit toutes ses curiosités, c'est-à-dire nombre de maisons, d'églises, de palais d'une belle architecture et presque tous ouvrages de Palladio. Nous avons vu la maison où il vécut et mourut, l'arc de triomphe qu'il construisit et qui termine la promenade nommée le Champ de Mars, et enfin son chef-d'œuvre, le fameux Théâtre Olympique. Il est mort avant de lui faire une façade ; le dehors n'annonce donc qu'une misérable bicoque, mais le dedans, imité des théâtres antiques, est un des plus beaux monuments de l'architecture moderne. Nous avons fait deux milles hors de la ville pour voir la Rotonde ou Casino du Marquis de Capra. C'est encore un ouvrage de Palladio, mais cet endroit doit bien moins à l'art qu'à la nature, car sa principale beauté est la vue superbe dont on y jouit. Mais un des plus beaux points de cette vue, l'église de la Madonna del Monte, l'arc et la galerie qui y conduisent ramènent encore à Palladio. Tout à Vicence est Palladio !

Vérone, 20 novembre. — Je ne sais si le cours de mon voyage m'offrira un plaisir plus vif que celui que j'ai éprouvé ce matin en entrant sur le territoire de la République Italique *, ou plutôt en me trouvant, pour la première fois depuis l'époque de nos infortunes, hors des pays dominés par les trois odieuses puissances qui ont trahi et déchiré notre malheureuse patrie. Tout porte ici l'enseigne de la liberté : le bonnet rouge décore la grande place, les inscriptions républicaines sont prodiguées dans toutes les rues. Ce peuple, qu'on dit libre, est-il heureux ?

---

* Érigée par le Directoire en février 1798, après que les troupes françaises eurent occupé Rome.

Je l'ignore — et l'excessive cherté de toutes les denrées de première nécessité me porte à en douter. Cependant la nouveauté de ce spectacle exalte nos têtes ; ce grand mot de « liberté », qu'il ait, oui ou non, un sens réel, a toujours quelque chose d'électrique qui remue les hommes comme malgré eux ; si la Révolution Française n'a pas usé ce grand ressort, c'est que rien ne l'usera jamais.

Une partie de cette ville appartient à l'Autriche et l'autre, beaucoup plus grande, tient à la République Italique. L'Adige sépare ces deux parties et sert de borne aux deux Etats. Vérone est fort étendue, bien bâtie, mais point peuplée en proportion. Sa plus grande curiosité c'est son fameux Arena ou Amphithéâtre des anciens Romains. C'est un des monuments les plus beaux et le mieux conservé du vaste génie qui dirigeait toutes les grandes entreprises de ces maîtres du monde. Il a encore 43 degrés où 30.000 personnes et plus peuvent être placées commodément. Ce bel ouvrage tient bien de la grandeur du peuple pour qui il a été construit.

Nous revenons du théâtre et nous en sommes fort contents. Les acteurs et les danseurs valent mieux que ceux des trois théâtres de Vienne. Cependant ce n'est que Vérone, combien cela promet pour les grandes villes d'Italie (1).

Mantoue, *22 novembre*. — Cette fameuse forteresse, entourée d'eaux et de marais, semble en effet être absolument imprenable par force, aussi n'a-t-elle été prise dans la dernière guerre que par le blocus. Ce que Palladio est à Vicence, Jules Romain l'est à Mantoue. Cette ville lui doit toutes ses curiosités en architecture et en peinture. Dans le premier genre, ce qui nous a le plus frappé, c'est l'intérieur de l'église cathédrale,

---

(1) Mon attente s'est trouvée déçue. Excepté quelques belles voix aux Opéras, les théâtres des grandes villes, en général, n'ont point d'acteurs de grands talents, moins encore pour le tragique que pour le comique.

soutenue dans toute sa longueur par six rangs de colonnes corinthiennes cannelées en marbre blanc ; son plafond, travaillé en arabesques d'or sur fond blanc, est très beau, et elle a plusieurs chapelles ornées avec tant d'élégance, qu'on pourrait faire sur leur modèle les plus jolis salons. En peinture, les fresques du Palais du Té sont de toute beauté. Principalement un « Phaéton précipité » superbe, et la salle des Géants, ouvrage aussi supérieur qu'étonnant par l'inconcevable hardiesse d'imagination de l'artiste et une manière grande comme son sujet. Le Palais des anciens ducs de Mantoue, aujourd'hui maison du Préfet de la ville, possède aussi de Jules Romain un plafond représentant les signes du Zodiaque, et une salle où nous avons surtout admiré la « Nuit » et « Phébus », deux fresques du plus grand mérite ; il a encore des Gobelins très beaux, travaillés sur les dessins de Raphaël. La ville de Mantoue vient de consacrer à Virgile, qui y naquit, une place et un monument orné de son buste en bronze. Nous avons été lui rendre hommage et moi, j'ai remercié Delille au fond de mon cœur, car, sans lui, je n'aurais point connu les ouvrages de ce grand poète, qu'il a pris pour modèle et qu'il a si parfaitement copié.

(A suivre.) VALÉRIE TARNOWSKA.

LES SURVIVANCES TRADITIONNELLES

du Culte des Ancètres

DANS LA POÉSIE DE MICKIEWICZ

I

Lorsqu'en 1833, M. Burgaud des Marets commençait à publier la traduction des « Dziady » ou « La Veillée des Morts (1), Adam Mickiewicz, craignant que son poème ne fut pas suffisamment compris, publia le « Coup d'œil sur les Dziady » (2).

« Le poème polonais dont nous donnons la traduction, écrit l'auteur, n'offre dans l'original qu'une suite de parties détachées. Les deux premières furent publiées à Wilna (1823) ; la troisième parut dernièrement à Paris ; mais l'ouvrage, loin d'être terminé, semble attendre des développements subséquents qui doivent lier ces fragments et en former un tout organique.

---

(1) Dans *Le Polonais, Journal des Intérêts de la Pologne.*

(2) Coup d'œil sur les « Dziady ». *Mélanges Posthumes* publiés par L. Mickiewicz, p. 219. (Paris, 1879, Deuxième série).

« Nous croyons nécessaire de dire quelques mots sur le génie et la structure de cette composition, pour faire saisir plus facilement aux lecteurs la pensée dominante et la tendance de l'auteur.

« La foi dans l'influence du monde invisible, immatériel, sur la sphère des pensées et des actions humaines, est l'idée-mère du poème polonais ; elle se développe progressivement, selon la différence des lieux et des époques. D'abord la scène se passe au fond de la Lithuanie, dans une église champêtre ; et le monde poétique de cette scène est construit d'après les idées populaires, débris des traditions païennes mêlées aux croyances chrétiennes. L'action se place ensuite dans un couvent catholique transformé en prison d'Etat. Ici les acteurs revêtent un caractère politique, ils se rapprochent pour ainsi dire de la sphère des réalités, ils entrent plus avant dans la vie ordinaire, et le monde poétique de cette scène, construit de matériaux plus purs, est tout-à-fait chrétien, catholique. La fête populaire appelée « Dziady », fête des morts et des évocations, en réunissant de nouveau les principaux acteurs du drame, lie ensemble l'action ; et un personnage mystérieux, qui traverse tout le drame, lui donne une espèce d'unité.

« Ce personnage, dans la deuxième partie, apparaît comme une ombre muette, au milieu des spectres et des esprits ; dans la partie suivante, il raconte, sous le nom de Gustave, l'histoire de son enfance, de ses amours, enfin sa vie privée.

« Nous le retrouvons dans la troisième partie, au milieu des jeunes conspirateurs, sous le nom de Conrad, poète et visionnaire. Enfin, il est mis en liberté ; et l'épisode descriptif de la Russie, espèce d'itinéraire de ce personnage fantastique, paraît en même temps destiné à former une transition aux parties subséquentes du drame. »

Nous lisons plus loin :

« Cette action, qui s'élève à chaque moment vers les régions idéales pour s'abattre subitement sur les détails de la vie ordinaire, ce passage continuel du fantastique à la réalité, ces exorcismes, ces phrases sacramentelles qui paraissent être em-

pruntées aux chroniques du moyen âge, entremêlées d'allusions aux localités et aux actualités de la vie campagnarde et politique, tout cela choque nos habitudes dramatiques et littéraires...

« Les idées hétérogènes du poète influèrent sur la forme et le style de « Dziady ». On y trouve des récits en vieux style de la Bible, des hymnes lyriques, des chansons à boire, des cantiques de Noël, et des épigrammes virulents dirigés contre le tzar moscovite ; enfin c'est un changement continuel de ton et de rythme.

« La langue poétique des Polonais, riche et flexible, se prête facilement à ces changements subits de décor qu'il fallait éviter dans une traduction en prose. »

En effet, aucune des traductions de « Dziady » n'a su rendre dans sa prose, ni la force de l'expression, ni le coloris tout-à-fait local, et surtout les cris de souffrance et d'angoisse de tous ces martyrs, leur amour héroïque pour la Pologne ne peuvent s'exprimer que dans leur langue maternelle.

Dans la préface de « Dziady », publiée à Wilna en 1823, Adam Mickiewicz définit d'une manière très concise l'importance de la cérémonie de la Veillée des Morts. Après avoir signalé en quelques mots l'origine païenne de ces rites, le poète décrit la gravité qu'avait ce culte au temps de sa jeunesse. « Aujourd'hui, dit-il, le peuple fête les morts en secret, dans une chapelle ou dans une maison isolée non loin du cimetière. On prépare un repas en commun des mets divers, des boissons, des fruits et on invoque les âmes des trépassés. » Mickiewicz nous dit qu'il assista, quelques années auparavant, à cette cérémonie dans les environs de Nowogródek, sa ville natale, bourg de la Russie Blanche.

« L'objet si impressionnant de la fête, l'heure nocturne, les cérémonies fantastiques frappèrent jadis profondément mon imagination. »

On ne peut assez regretter pour notre légende populaire qu'il ait si brièvement décrit le cérémonial de ces fêtes : il fut, en effet, un des derniers témoins oculaires de ce culte traditionnel qui commençait à devenir rare, car le clergé voulait ;

« pour éclairer le peuple, extirper les restes de ces superstitions ». En 1835, Théodor Narbutt se préoccupait (1) de réunir, selon son expression, « quelques petits débris de ces cultes mortuaires ».

D'après sa description, ils avaient lieu dans des chaumières, tandis que Mickiewicz répète à plusieurs reprises que ces honneurs se rendaient aux morts dans des lieux spéciaux et non pas dans des maisons particulières. L'abbé, dans la IVe partie des « Veillées des Morts », déplore devant Gustave les suites fatales de ce genre de cérémonies.

> Les Dziady ! ces rendez-vous nocturnes,
> Dans les chapelles, les déserts, les souterrains,
> Pleins de sorcelleries, de cultes sacrilèges...

Le peuple n'ignore pas ces dispositions des presbytères et des châteaux, peu favorables à ce culte des morts. Dans la première partie du poème nous lisons :

> Hâtons-nous ! vers la fête mystérieuse
> D'un pas grave et silencieux,
> Hâtons-nous ! glissons dans l'ombre
> Au-delà de l'église, derrière le château sombre.
> Le prêtre nous défend nos conjurations !...
> Le seigneur sera réveillé par nos chants nocturnes.

Il est facile de comprendre que grâce aux doubles courants hostiles à ces coutumes, influence des curés, influence des propriétaires, le peuple s'est vu forcé de renoncer peu à peu à ces réunions : mais, ne voulant à aucun prix renoncer entièrement à ses coutumes, il les réduisit à des cérémonies domestiques. Nous verrons bientôt qu'aujourd'hui encore on fête la nuit des morts en Russie Blanche, mais pas aussi solennellement qu'au temps de Mickiewicz.

L'Eglise, certes, encourage le culte des morts. Cependant

---

(1) Dans son ouvrage sur l'Histoire de la Lithuanie ancienne (Wilno, 1835).

les rites officiels ne peuvent satisfaire le peuple de la Russie Blanche : il maintient avec opiniâtreté ses anciennes traditions; il prépare, même plus d'une fois dans l'année, des mets et des boissons pour ceux qui ne sont plus.

Notre poète défend les traditions populaires et cherche dans son discours à persuader le curé :

Rends-nous nos Dziady !
Si pleurant la mort d'un bon propriétaire,
Le peuple dépose sur sa tombe un cierge acheté,
Qui brillera plus clairement dans l'ombre de l'éternité
Que mille lampes funèbres allumées officiellement.
Si le peuple apporte un peu de lait, du miel en rayons,
S'il jette une poignée de farine sur le tombeau,
Il fortifie l'âme bien mieux, oh ! bien mieux
Que les parents donnant leurs fêtes, leurs repas copieux.

Ce culte populaire des Blancs Russiens plonge ses racines dans les couches les plus antiques de la tradition indo-européenne. Mickiewicz le savait et il avait certainement envisagé cet aspect, puisqu'il écrivit dans sa préface : « Elle est digne d'attention, cette coutume d'offrir des mets aux trépassés : elle semble être commune à tous les peuples païens, de l'ancienne Grèce des temps homériques, de la Scandinavie, d'Orient ; elle existe encore dans les îles du Nouveau Monde »

Ajoutons un fait curieux, mentionné dans la *Revue de Vilna* en 1818 (donc à l'époque où Mickiewicz faisait ses études à l'Université). Dans l'article intitulé *Abrégé historique et statistique de l'Empire du Japon*, on parle du culte des morts. Les Japonais mettent sur les tombeaux du riz, des fruits, etc., en ajoutant ces mots : « Nous vous saluons, fortifiez-vous par les mets que nous vous apportons » (Dzien. Wil. 1818, t. II, p. 262).

Cherchons consciencieusement jusqu'à quel point il eut raison.

II

Le culte rendu aux trépassés, aux ancêtres, se retrouve aux temps les plus reculés. Les premiers hommes furent sans doute frappés d'étonnement et de frayeur à la vue du premier cas de mort naturelle. Comment pouvait-il comprendre cette cruelle énigme ? Un patriarche âgé, aïeul, bisaïeul, chef d'une nombreuse famille, certain jour ne se réveille plus ! Que lui est-il arrivé ? Son corps puissant est couché inanimé, les cris, les pleurs ne le font pas sortir de sa torpeur... Dans la tribu règne la consternation et le désespoir ! Ce géant, au visage sévère, devant qui tout s'humiliait, ne se relèvera plus ! Combien il est difficile de se familiariser avec ce fait lorsqu'on a vécu tant d'années ensemble. Est-ce vraiment la fin de tout et pour toujours ? Cependant le corps est encore là, il est invraisemblable que ce qui animait ce vieux guerrier ait disparu à jamais. Qui sait s'il ne reviendra pas sur la terre ? Et si vraiment des morts reviennent, on leur doit la continuation des marques d'affection et de respect qu'on leur a témoignées pendant leur vie, afin qu'ils aient aussi, après leur trépas, tout ce qui leur était agréable pendant leur vie. Ce sentiment de crainte et d'incertitude en face des menaces de la mort est parfaitement naturel et il semble être le germe des premiers sentiments religieux. Suivant Fustel de Coulange, l'auteur de *La Cité antique*, l'homme honora les trépassés avant de s'humilier devant Indra et Jupiter : « il craignait les morts et il leur adressait des prières. C'est là que doit être la source la plus ancienne des premiers sentiments religieux et ce ne fut pas la vie, mais bien la mort qui amena la première pensée des hommes des sphères visibles aux sphères invisibles. »

Les plus anciens livres hindous décrivent assez exactement le culte rendu aux morts. Les hymnes du Rigvéda rappellent ces honneurs et le livre des droits de Manou parle de l'ancienneté de cette coutume. Ici d'ailleurs le culte des morts est déjà imprégné de l'idée plus tardive de la métempsychose. Aujourd'hui encore les Hindous préparent des sacrifices pour leurs

ancêtres. Le livre de Manou prescrit que ces offrandes, faites par le chef de la famille, soient de riz, de lait et de fruits. Suivant la croyance de ce peuple, les âmes des ancêtres se réunissent auprès du sacrificateur lorsqu'il leur offre ce repas, qu'elles mangent avec délices. D'après les Hindous, ces offrandes doivent être préparées régulièrement, pour que les trépassés soient heureux, et si l'on néglige cette coutume, les âmes quittent leurs tombeaux et deviennent des âmes errantes, spectres, revenants, tourmentant les vivants. Le culte était préparé par la famille qui seule y assistait ; les étrangers étaient exclus de la cérémonie, car le repas funèbre avait aussi pour but d'assurer la bienveillance des défunts à la famille vivante.

Le livre des droits de Manou ne donne pas beaucoup de détails, parce que les rites ont été simplifiés par la croyance en la métempsychose ; mais le fait même que l'écrivain parle de cette vieille croyance nous prouve combien elle était enracinée dans la tradition générale. (1)

Cette tradition générale est un héritage de l'antiquité. Les premiers peuples n'ayant pas une conception bien exacte de la création du premier homme et de son existence, cherchaient une explication à leur propre existence. Pour l'homme primitif, la famille était quelque chose de sacré, car on lui devait la vie et l'éducation. Le respect témoigné aux parents pendant leur vie ne devait pas cesser après leur mort. Ce sentiment si naturel est la source de la religion chez presque tous les peuples du globe : en Chine, au milieu des peuplades sauvages de l'Afrique et de l'Australie (2). Petit à petit, cette tradition s'affermit, liant la génération des morts à celle des vivants. Les morts avaient besoin des vivants, les vivants des morts ; les ancêtres attendaient des sacrifices posthumes de leurs descendants vivants qui les leur offraient pour se concilier leur bienveillance. De cette manière se créa, au cours des siècles, une chaîne ininterrompue et mystique reliant les générations passées à celles de l'avenir.

---

(1) Fustel de Coulange, *la Cité antique*, 2e éd., p. 17-18.

(2) Fustel de Coulange : *la Cité antique*, p. 35 ; Pylor : *Primitive Culture*, p. 181-182.

Plus exactement encore que les Hindous, les Grecs conservent un culte héréditaire pour leurs morts. L'époque homérique nous donne un exemple classique des cérémonies organisées pour l'âme défunte de Patrocle. Achille agit ici systématiquement sous l'influence d'un rite traditionel : il verse du vin, pendant la nuit, pour honorer l'âme de son ami, qu'il invoque ensuite.

Achille dépose dans le tombeau de Patrocle des urnes remplies de miel et d'olives. Le culte des héros dans la Grèce antique se rattache probablement aux premiers sacrifices offerts pour les ancêtres de la nation.

Pour les dieux, les cultes se faisaient le jour, pour les héros, le soir, ou même la nuit. On leur sacrifiait des animaux aux poils noirs ; le sang de la victime devait couler jusque par terre et sur le feu afin de rassasier les héros.

La chair devait être complètement brûlée et les hommes n'avaient pas le droit de la consommer. Au cours de ces sacrifices, on invoquait les héros seulement.

E. Rohde soutient avec raison que le culte des héros n'était pas seulement une fantaisie poétique, mais la survie d'une croyance, déjà millénaire aux temps homériques, conservée et perpétuée pendant des siècles par les honneurs rendus aux ancêtres : « Les héros les plus célèbres honorés par les groupes les plus nombreux étaient considérés comme les ancêtres, les fondateurs du pays, des villes et de la nation » (1). Le culte des morts était général en Grèce, quoiqu'il soit difficile, faute de documents, de suivre l'évolution séculaire de cette coutume. Seule, la croyance commune à la nécessité d'honorer les morts peut expliquer les faits historiques si connus, comme par exemple la condamnation à mort des généraux athéniens qui avaient laissé les corps des soldats sans sépulture, ou ces fêtes collectives des trépassés, si admirablement décrites par Plutarque. Après la bataille de Platée, on enterra les soldats sur le lieu du combat. Les habitants de la ville s'engagèrent à organiser chaque année des repas funèbres pour les morts. Le jour de

---

(1) Rohde : *Psyche, Seelenkult u. Unsterblichkeitsglauben der Griechen*. (Fribourg en Brisgau, 1890, p. 140).

l'anniversaire de la bataille, ils se rendaient en grande procession sur le tertre qui recouvrait les dépouilles des braves et ils y portaient du lait, du vin, des olives, puis on offrait un animal en sacrifice. Après avoir déposé et rangé les mets sur la tombe, ils prononçaient des formules spéciales pour inviter les morts à venir prendre part au banquet. Cette cérémonie avait encore lieu du temps de Plutarque qui vit le 600e anniversaire de la bataille de Platée.

Dans la tragédie grecque, nous trouvons de nombreux exemples de cultes et de sacrifices pour les morts.

Dans l'Oreste d'Eschyle, Climnestre, informée en songe que l'ombre d'Agamemnon est irritée contre elle, lui envoie, pour calmer son courroux, des mets et des boissons sur son tombeau. Electre supplie l'âme défunte de son père d'agréer ses prières et d'accepter des libations sur son tombeau (Choëph. 124-135).

En Grèce, le culte des morts était ou privé ou public. Privé (les vrais « Dziady »), il était organisé uniquement pour les membres défunts de la famille par les survivants ; là aussi, les étrangers étaient exclus et la cérémonie se faisait entre parents seulement d'après la loi de Solon (Demosth. 43-62). Les âmes des défunts sont dépendantes du culte que leur consacre la famille. L'incrédule Lucien (*de luctu* 9) ironise sur ces offrandes nécessaires et demande ce que fait le mort qui ne laisse pas de fils après lui ? Ne recevant pas de nourriture sur son tombeau, est-il condamné à la famine éternelle ? Mais les Grecs avaient prévu ce cas ; l'homme sans enfant devait former un jeune homme et l'adopter, uniquement dans le but de s'assurer des sacrifices après sa mort. C'est la source et le principal motif des adoptions en Grèce, comme le prouve Rohde.

Epicure même subit l'influence générale et, dans son testament, il se réserve des sacrifices et des offrandes pour son âme, et cette philosophie illogique étonne Cicéron (*De finibus*, 2-102).

Ces honneurs privés rendus aux ombres des aïeux étaient devenus si généreux que des communautés plus ou moins grandes, dans un sentiment de parenté et de fraternité récipro-

ques se décidèrent à organiser des cultes communs annuels et publics pour les défunts. A Athènes, ces fêtes se nommaient *Genesia ;* elles étaient célébrées le cinq Boédromion par tous les citoyens comme un honneur général rendu aux morts. A part cela, on a conservé une tradition importante sur la fête appelée Khytra.

C'est ainsi que l'on nommait le troisième jour des fêtes fleuries Anthestéries, tombant dans la seconde moitié de février et la première moitié de mars. En ce jour consacré à Hermès, le conducteur des âmes défuntes, on déposait dans une urne (de là le nom de Khytra) des légumes cuits et des semences. Dans les maisons, on invoquait les âmes et à la fin de la cérémonie, ce qui mérite tout spécialement notre attention, on priait les petites âmes de quitter la maison, tout-à-fait de la même manière que cela se fait encore aujourd'hui en Russie Blanche. La formule était énergique et nous l'entendrons bientôt en langue latine. En grec, elle était : « A la porte, Kêres ! les Anthestéries sont terminées. »

Dans cet aperçu très sommaire du culte des morts chez les Grecs, on reconnaît facilement quelle grande influence eurent ces sacrifices sur l'humanité et la civilisation. Le bonheur de l'âme dans la tombe dépendait absolument de la famille survivante. Pour cette dernière, les âmes des parents défunts sont en quelque sorte des êtres saints auxquels elles offrent des hommages à peu près divins. « Sans aucun doute, nous rencontrons là, dit Rohde, la source même de toute la croyance aux âmes et nous sommes enclins à admettre l'opinion qui voit dans les plus anciens cultes familiaux le stade primitif de tous les groupements religieux. (Kultgenossenschaften). »

Le Romain même, si réaliste et terre à terre qu'il fut, croyait aux âmes et aux revenants et il observait consciencieusement le culte des morts. Nous trouvons une confirmation de cette croyance aux débuts de la poésie romaine, par exemple chez Plaute (Mostellaria) qui montre l'âme errante après la mort, parce que lors de l'enterrement les cérémonies obligatoires n'ont pas été toutes observées. Virgile, dans l'*Eneïde*, parle en maints endroits des mets et des boissons préparés pour les morts :

Ergo instauramus Polydoro funus et ingens
Aggeritur tumulo tellus ; stant *manibus arae*...
Inferimus tepido spumantia cymbia lacte
Sanguinis et sacri pateras *animamque sepulchro*
Condimus et magna supremum voce ciemus.

(Aen. III, 62 sqq.).

Pour les Romains, ce n'était pas seulement un corps inerte que l'on met dans un tombeau (*animam condimus*), mais on y enferme l'âme à laquelle on disait adieu à haute voix.

Aux vers du Chant III de l'Eneïde cités plus haut, Servius ajoute une intéressante remarque : « Placantur sacrificiis, *ne noceant* ». Ainsi donc le motif des sacrifices offerts sur les tombeaux avait, selon la conception romaine, une source tout-à-fait égoïste : s'assurer contre les dommages que pourraient causer les âmes errantes. Cette même croyance existe encore aujourd'hui en Russie Blanche. L'*Eneide*, livre V, p. 75, nous donne des détails plus précis sur les rites employés pour ces cérémonies :

Ille e concilio multis cum milibus ibat
Ad tumulum magna medius comitante caterva.
Hic duo rite mero libans carchesia Baccho
Fundit humi, duo lacte novo, duo sanguine sacro,
Purpureosque iacit flores ac talia fatur :
Salve, sancte parens ; iterum salvete recepti
Nequiqream cineres animæque umbraeque paternæ...
...caedit binas de more bidentis
Totque sues totidem nigrantis terga iuvencos ;
Vinaque fundebat pateris *animamque vocabat*
Anchisæ magni manesque Acheronte remissos.

Ovide, dans les *Fastes*, parle des âmes des défunts affirmant qu'elles vivent de la nourriture déposée pour elles :

Nunc animæ tenues et corpora juncta sepulcris
Errant ; nunc posito pascitur umbra ciebo.

(Fast. II, 565-6.)

On donnait aux âmes des défunts le nom de « lemures ». Les bons esprits étaient honorés par les Romains comme divinités domestiques (lares). Les mauvais esprits, comme les reve-

nants, les spectres nocturnes, se nommaient « larvæ » (des larves). Ils erraient pendant la nuit. Afin de les éloigner de la maison et de les apaiser, on célébrait, au mois de mai, une fête nommée « lemuria ». Ovide nous a conservé des descriptions de ces cérémonies mystérieuses dans lesquelles il est facile de reconnaître les « Dziady » préhistoriques latins. Il prétend même que le nom mystique de « lemuria » vient du temps de Remus (Remuria), ce qui prouverait l'antiquité de la coutume (Fast. V. 421 sqq.).

Ritus erit veteris, nocturna Lemuria, sacri
Inferias tacitis Manibus illa dabunt
Iam tamen extincto cineri sua dona ferebant
Compositique nepos busta piabat avi.
Nox ubi jam *media* est somnoque silentia prœbet
Et canis et variæ conticuistis aves.
Ille memor *veteris ritus* timidusque deorum
Surgit ; habent gemini vincula nulla pedes.
Signaque dat digitis medio cum pollice junctis,
Occurat tacito ne levis umbra sibi ;
Terque manus junctas fontana perluit unda,
Vertitur et *nigras* accipit ante fabas
Aversusque jacit, sed dum jacit : Hœc ego mitto,
His, inquit, redimo meque meosque fabis.
Hoc novies dicit, nec respicit ; umbra putatur
Colligere et nullo terga vidente sequi.
Rursum aquam tangit...
Et rogat ut tectis exeat umbra suis.
Cum dixit novies : *Manes exite paterni !*
Respicit et pure sacra peracta putat.

Dans cette description, il faut particulièrement remarquer ce qui suit : 1° Ovide considère par deux fois ce culte comme une coutume ancienne ; 2° le sacrifice a le caractère d'une rançon suppliante, d'une purification ; 3° minuit comme heure de la cérémonie ; 4° le silence qui ne doit pas être interrompu par l'aboiement d'un chien (on remarque la même superstition dans les « Dziady lithuaniens) ; 5° le sacrificateur doit célébrer les pieds nus ; 6° les mets rituels offerts aux âmes sont de couleur noire (*nigras fabas iacit*) ; 7° la sommation aux âmes paternelles de quitter la maison est analogue chez les Grecs.

Mickiewicz a mis en évidence ce congé donné aux âmes par ces paroles sacramentelles qui se répètent : « Laissez-nous

en paix, fuyez, fuyez. (Kysz ! Kysz !), tout à fait selon le rite populaire. Aujourd'hui encore, dans la Russie Blanche, celui qui reprend les prières, donc le sacrificateur, répète :

Saints Ayeux, nous vous invoquons !
Saints Ayeux, venez parmi nous !
Manger ici, ce que Dieu donna
Et que nous vous offrons
Tout ce que la chaumière possède.
Saints Ayeux, nous vous prions,
Venez, volez vers nous !

Après la fin du repas l'officiant s'écrie :

Saints Ayeux, vous qui êtes venus manger et boire,
Retournez de nouveau chez vous !
Vous plaignez-vous ? Vous faut-il encore quelque chose ?
Mieux vaut voler au ciel !
Fuyez, fuyez ! (a kysz, a kysz !).

A côté de la fête de « Lemuria », les Romains honoraient les trépassés par un repas annuel ; à ce repas, comme en Grèce, les parents du mort seuls étaient invités. Cicéron (de leg. II, 26) et Varron (de T. VI, 13) nous renseignent : « ferunt epulas ad sepulcrum, quibus ius ibi parentare ». Le nom spécial de ces repas était « parentalia » ou « parentation », pratiquer les « Dziady » (parentare), se rapprochant de l'expression grecque « patriazeïn ». Des détails plus précis sur ces cérémonies n'ont pas été conservés dans les auteurs romains.

III

Le christianisme émit bien vite une opinion défavorable sur ces repas annuels pour les morts. Tertullien rapportant ce culte à la plus lointaine antiquité, au temps où le sang humain était une nourriture indispensable pour les âmes des morts, s'exprime avec un mépris visible au sujet de ces fêtes mortuaires. « *Idolatria parentationis est species* ». Beaucoup plus tard, St Augustin certifie que, grâce au rationalisme des sphères intelligentes, chez les Romains, ces vieilles coutumes disparaissent à vue d'œil et elles ne restent que dans la classe inférieure de la société. D'après les citations de St Augustin, on peut conclure que ces coutumes antiques étaient tellement négligées qu'elles semblaient être de *nouvelles* superstitions. « Miror, cum apud quosdam infideles hodie tam perniciosus error increverit, ut super tumulos defunctorum cibos et vina conferant ».

L'Eglise d'Occident se montra plus énergique contre ces fêtes des Dziady que l'Eglise grecque. Photius, patriarche de Constantinople, sous le mot *cathèdre*, dans son dictionnaire, parle des coutumes grecques de se réunir sur la tombe trente jours après la mort d'un membre de la famille pour y faire un repas commun et accomplir les rites de l'ancienne tradition. Ces réunions devaient avoir lieu quatre fois, probablement dans le courant de l'année. Nous voyons ici un adoucissement des habitudes premières de déposer des mets et des boissons sur les tombeaux. Sous cette forme la coutume se répandit de Grèce par la Bulgarie et la Russie méridionale vers le nord. Nous voyons parfaitement, dans le récit de Melecius, la fusion des vrais « Dziady » avec des coutumes plus tardives : une femme pleure son mari pendant trente jours consécutifs, les parents font un repas les 3[e], 6[e], 9[e] et 40[e] jours, sans se servir de couteaux et s'asseyant en silence. Après le repas, l'officiant balaye la chambre, en appelant les petites âmes : « Mangez, buvez, et maintenant allez-vous en ». Alors seulement la conversation et le festin peuvent commencer.

Fait caractéristique : la Grande et la Petite Pologne et la Mazovie ne conservent que de faibles traces des cérémonies de la nuit des morts. Il est probable que là l'influence du clergé catholique fut, sous ce rapport, beaucoup plus efficace qu'en Lithuanie et en Russie. La description de ces fêtes dans la Prusse orientale et dans la Samogitie se trouve dans les Chroniques de Stryjkowski. Ch. Hartknoch nous parle des « Dziady » dans les provinces baltiques. Ces descriptions laissent beaucoup à désirer sous le rapport de la précision et on peut dire que tous les éléments pour une étude sérieuse de folk-lore comparatif ont disparu.

Prenons, par exemple, les coutumes funéraires notées il y a un siècle par Czerwiński : « Dans les contrées au-delà du Dniester, quand on emporte dans son cercueil le corps d'un mari décédé, la femme doit prendre un vase neuf, le jeter à terre, le briser et semer de l'avoine aussi loin que la cour s'étend. »

A ce fait Czerwiński ajoute un commentaire très adapté et teint de sentimentalisme : « L'action de briser le vase signifie que la vie de l'homme est aussi misérable que l'argile (pourquoi l'argile doit-elle être misérable?), que la vie est fragile et encore pour expliquer à la foule qu'auparavant le mari nourrissait sa femme dans ce vase et que l'avoine était son pain ! En perdant ce mari, elle n'a plus besoin de tout cela à la maison, elle le détruit, elle le jette, voulant prouver ainsi qu'elle est prête à mourir de faim et de désespoir. » On voit que la coutume traditionnelle dura des siècles, mais seule la forme subsiste : le sens est perdu. Rappelons-nous que le nom qui désigne les fêtes funéraires à Athènes (*Khytrai*) est précisément le nom du vase d'argile; que dans cette ville, quelques siècles avant J.-C., on était persuadé que les morts aidaient au développement et à l'organisation de la maison. Ainsi donc, les coutumes des habitants des bords du Dniester s'expliquent comme un héritage des temps anciens.

Au commencement du siècle passé, les peuples du bord du Dniester consacraient quatre jours aux fêtes mortuaires : aux environs de Noël, en Carême, à la fête de la Nativité de la Sainte

Vierge et à la fête de St Pierre. Czerwiński nous donne les détails suivants : « Lorsque quelqu'un organise un repas funèbre, le prêtre doit inscrire son nom, avec celui de tous les défunts de la famille, dans un livre spécial et, le jour des morts, le prêtre doit lire, durant l'office, tous les noms aussi anciens que nombreux inscrits dans ce registre. Les Ruthènes de la Podlachie organisent aussi quatre fois par an des repas funèbres : la veille de la Pentecôte, la veille des Cendres, le Samedi Saint et à la Toussaint. Un plat avec des galettes de froment ou de blé, divers mets, tels que des gruaux, du millet ou de l'orge encore fumant sont apportés à l'église le jour de la Toussaint et déposés sur l'autel. Quand, pendant l'office, le prêtre bénit cette offrande, appelée *Parastase*, chaque maîtresse de maison remue énergiquement le contenu du vase pour en faire sortir la vapeur qui est agréable, dit-on, aux ombres des trépassés. Le Samedi Saint et la veille de la Pentecôte, on dresse la table de bonne heure et on invite les âmes des morts en disant : « Venez, venez, petites âmes, mangez votre repas. » Cette coutume existe dans les provinces de Losiça, Biala et Wlodawa.

Lorsque Mickiewicz étudiait encore à l'Université de Wilno, parut un intéressant article publié par Mme Marie Czarnowska dans le *Journal de Wilno* (1817), sous le titre : « Les derniers restes de la mythologie slave conservés dans les coutumes populaires des campagnes de la Russie Blanche ». Là nous trouvons, à côté de la description des ondines, des fêtes de *Kupalo* (1), quelques détails sur la Radawniça, c'est-à-dire la fête des *Dziady*, célébrée particulièrement par les habitants de la commune de Czeríków, dans la province de Mohilew, dans le village de Hubienszczyzna. Ici nous trouvons une petite variation : la fête n'a pas lieu la nuit, mais le mardi, entre deux et trois heures de l'après-midi. Paysans et paysannes se réunissent autour des tombes qui, d'habitude, n'ont pas de clôture. Là, ils s'asseoient autour du tertre de leurs pères, mères, enfants, mari et autres parents. Tout en pleurant et gémissant, ils font rouler des œufs sur les tombeaux, puis ils les donnent aux mendiants

---

(1) Fête de la St Jean, célébrée dans tous les pays slaves.

groupés aux alentours du cimetière en chantant de pieux cantiques. Ensuite, ils étendent une nappe sur la tombe, sur laquelle ils déposent les mets qu'ils ont apportés. Après avoir versé de l'eau de vie et de l'hydromel sur le tombeau, ils s'asseoient sur le tertre le plus élevé et commencent à manger en invitant les morts à leurs repas par ces mots : « Saints aïeux, venez chez nous manger du pain avec du sel, venez tous, vieux et jeunes !»

Les mets ne doivent pas être en nombre pair; il doit y en avoir trois, sept, ou neuf. Les coutumes exigent que les mets soient composés de miel, de fromage blanc, de crêpes de grosse farine, d'œufs, de saucisses ou de viande de porc fumé. Les restes du repas sont donnés aux mendiants ; après avoir mangé, les paysans font encore l'invocation suivante : « Mes aïeux, excusez, ne vous étonnez pas, la chaumière vous offre de cœur tout ce qu'elle possède. »

L'auteur nous apprend plus loin qu'il y a quatre cérémonies semblables dans l'année. La radawniça, décrite plus haut, est la plus importante. Cette fête a fait sur l'auteur une impression qu'elle appelle : vénérable ! « En voyant ces pauvres paysans, groupés çà et là, pleurant la perte des personnes les plus aimées, j'ai été profondément émue et mes yeux se remplirent de larmes. On ne peut pas voir avec indifférence cette image dramatique. »

Au risque de fatiguer l'attention du lecteur par la description des Aïeux dans la Russie blanche, je me permets de citer encore le texte d'un livre *lithuanien*, très rare, renfermant la description des repas funèbres dans le pays et très ressemblante à celle qui nous fut donnée par Narbutt, mais avec plus de détails importants et intéressants. Voici la traduction du texte lithuanien :

« Il convient non seulement d'assister à l'enterrement, mais aussi, en revenant du cimetière, d'inviter les morts de la manière suivante et de les encourager à manger et à boire. Dans une chambre très proche, on dresse le couvert sur la table, des verres et des carafes remplis de bière et d'hydromel. Pendant ce temps, les invités se réunissent en silence, et lorsqu'ils

sont au complet, la maîtresse de maison pose les mets sur la table, tandis que le maître de la maison, ou l'un des hôtes les plus vénérés, au milieu de la tristesse générale, murmure les mots suivants : « Petites âmes des trépassés, des glorieux paysans de cette maison, des célèbres hommes d'armes ou d'administration, des honorables propriétaires de la maison et des champs, vous tous pour lesquels nous arrangeons cette fête des souvenirs, soit pour l'âme du mort, celle de ses pères et mères et parents enterrés et pour tous ceux qui sont originaires de cette maison, venez à ce banquet, à ce repas simple, en rapport avec nos modestes moyens ; jouissez de cette nourriture comme nous nous réjouissons en songeant à vous ; mangez habitants bien-aimés du monde souterrain. » Après un court silence, il ajoute : « Asseyez-vous, et mangez, autant que les dieux vous le permettent. » Pendant tout ce discours, les assistants doivent être silencieux comme des morts, plongés dans la tristesse, les yeux fixés sur la table. L'un ou l'autre, tout en priant, croit voir l'ombre des âmes mangeant dans la vapeur des mets, ou entendre leurs murmures. Si, pendant cette cérémonie, dans la cour un chien aboie, c'est une âme qui se plaint de ne pas pouvoir entrer dans la maison pour prendre part au festin ; aussi, pendant toute l'année, elle ne laissera pas en paix les habitants de ce logis. C'est pourquoi, on enferme le chien, afin qu'il ne soit pas agacé par les mauvais esprits et qu'il n'effraye pas une pauvre petite âme allant au repas funèbre. Au bout d'un moment, le maître de la maison, regardant tout autour de lui, prononce de nouveau ces mots : « Pardonnez-nous, âmes des défunts », puis un nouveau silence : « Partez avec Dieu, volez en bonne santé, bénissez-nous, nous les vivants, et laissez la paix à cette maison. Retournez au lieu où l'on vous attend ; seulement, en passant, ne causez pas de dégats dans nos prairies, à notre blé et dans notre jardin ». Puis tous saluent profondément de tous les côtés en disant : « Il n'y a plus un seul esprit. » Ensuite, la maîtresse, prenant les plats, vidant les verres de bière et d'hydromel dans un vase, dépose le tout devant la fenêtre. Qui mange ce repas ? Personne ne s'en inquiète. Il est probable que les mendiants, attirés par la fête, se chargent de cette besogne. Pendant ce temps, dans la cham-

bre, on retourne la nappe sur la table. Après l'avoir retournée, les invités se rangent autour de la table, prient, versent un premier verre de bière et d'hydromel qu'on met de nouveau sur la fenêtre pour les âmes qui ont soif. Enfin, ils commencent à boire et à manger en répétant : « *Requiem æternam* aux défunts ». Le repas terminé, après une courte prière pour les morts, ils balayent la chambre, rassemblant tous les os et les morceaux qui ont pu tomber par terre, et, avec les restes du repas qu'ils mettent dans une corbeille, ils vont les déposer sur la tombe. Ceux qui veulent ces restes les mangent. En quittant le tombeau, ils disent tous aux âmes : « Adieu, restez avec Dieu ! » Les os et les restes du repas sont enterrés ou remis dans l'ossuaire puis tous les invités rentrent à la maison ; la cérémonie funèbre est terminée.

En Russie Blanche, dans les environs de Nowogródek, lieu de naissance de Mickiewicz, on a conservé une idée assez pure et assez exacte de cette fête et de son importance. Des faits cités plus haut, nous pouvons conclure que la fête des « Dziady » est une cérémonie antique pour honorer les morts, célébrée par le chef de la famille vivante pour les défunts de cette même famille, donc un culte éminemment domestique. Le but était de gagner la sympathie des morts, en leur offrant des sacrifices. Quel a été le résultat des recherches faites en Russie Blanche ? Que le paysan cesse de célébrer les « Dziady » quand il vient habiter une chaumière nouvellement bâtie dans un autre endroit, mais seulement jusqu'à ce que quelqu'un de sa famille meure dans la maison. C'est ici la première conception du culte familial. On célèbre la fête des aïeux d'après l'opinion populaire pour que : les morts soient bien disposés pour les vivants, car plus ils seront satisfaits, plus ils prieront Dieu de donner le bonheur à la maison et la prospérité aux champs. En Lithuanie, cette fête a lieu trois fois par an : 1° (Grands) Wielikie Dziady, une semaine avant le premier dimanche du Carême ; 2° Kanczanskie Dziady, une semaine avant la Pentecôte ; 3° Assiennie Dziady, une semaine avant la Toussaint. La population de rite latin ne célèbre plus cette fête, seuls les Grecs en ont conservé la tradition.

Cette fête n'existe-t-elle pas encore dans d'autres parties de l'Europe ? Cette antique coutume a-t-elle complètement disparu ? Il semblait qu'à la fin du XIXe siècle, l'ancien culte des morts s'était éteint, que le repas funèbre avait disparu sans retour. Et cependant non ! On célèbre encore aujourd'hui la fête des aïeux en France, dans ce pays classique des vieilles croyances, des anciennes traditions... en Bretagne. Il y a quelques dizaines d'années, Anatole Le Braz a publié la description de « La nuit des morts en Bretagne » (1), dans laquelle, à mon grand étonnement, j'ai trouvé une certaine analogie avec nos nuits des Dziady polonais ; aussi n'ai-je pas hésité à reconnaître, dans ces fêtes bretonnes, les restes préhistoriques des sacrifices pour les morts. Les fêtes des Dziady de la Russie Blanche et celles de la Bretagne ont tant de caractères communs qu'au premier coup d'œil, chacun reconnaît la ressemblance de ces sacrifices célébrés, dans la même époque, par deux populations qui ne connaissent pas mutuellement leur existence et qui savent encore bien moins qu'un lien mystique les unit par la fête des aïeux.

Dans le centre montagneux de Bretagne, on célèbre encore la nuit des morts la veille de la Toussaint. Les habitants des bords de la mer ont abandonné cette coutume. Le Braz décrit avec beaucoup de précision cette cérémonie dans le village de Spézet, situé dans la contrée nommé Ménez (les montagnes), non loin de Quimper. La croyance aux esprits, aux spectres, les revenants, est très répandue là-bas. La veille de la fête des morts, les âmes reviennent dans l'endroit où elles ont vécu. D'après la croyance populaire, il n'est pas permis de pleurer longtemps les morts, mais on doit cependant penser à ceux qui nous ont quittés. Les âmes oubliées peuvent se venger...

On croit encore là-bas que les insensés ont des rapports avec les âmes des défunts. A Spézet, vivait un certain Michel

---

(1) A. Le Braz, Une nuit des morts en Bretagne, *Revue des Deux Mondes*, 1er novembre 1896.

Inizan, surnommé « l'oiseau de la mort ». La veille de la Toussaint, il prédisait combien de personnes mourraient dans le village pendant l'année. On ne l'apercevait que la veille de la Toussaint ; était-ce un vivant, ou un revenant ? Personne ne le savait. On raconte encore que la vieille bretonne Nann Coadélez, vivant encore en 1896, avait visité le purgatoire...

A. Le Braz se rendit à Spézet pour étudier cette coutume, invité par un parent éloigné du même nom, propriétaire de l'auberge. Le poète arriva à la campagne pour assister aux vêpres noires qui se célèbrent à l'église. Après les chants et les prières, les Bretons et les Bretonnes vont au cimetière, où chaque famille prie sur la tombe de ses ancêtres. D'autres se dirigent vers l'ossuaire où sont conservés des squelettes et des os blanchis. Là, une vieille Bretonne entonne d'une voix tremblante un chant triste et doux dont chaque strophe est interrompue par le chœur présent qui supplie Dieu d'accorder le pardon aux défunts. Il y a quarante ans, ce jour-là, les Bretons fêtaient les morts par une grande procession à travers le cimetière. Sur chaque tombe, ils récitaient, comme une longue litanie, tous les noms des aïeux défunts, qui étaient gravés comme dans un registre dans la mémoire du chef de la famille. Plus tard, dans la soirée, à l'auberge où se trouvait Le Braz, il ne resta plus que les membres de la famille qui prirent place à table mangeant et buvant en silence... De temps en temps, l'un d'eux remplissait un verre de cidre en murmurant : « A la santé des vivants ! »

Et tous répondaient en chœur : « Dieu pardonne aux âmes des trépassés ».

« Ces repas familiaux, écrit Le Braz, m'ont laissé l'impression d'une cérémonie presque liturgique. Un vieux berger breton à longue barbe blanche, comme un patriarche, se leva en disant : « Paix aux hommes sur la terre et paix aux morts dans leurs tombeaux. »

Après le repas, ils allumèrent leurs pipes, la bouteille de cidre passa de main en main et l'on parla uniquement des personnes mortes pendant l'année. Le Braz croit voir un tableau archaïque dans ces vieux bretons groupés autour de la

cheminée. « C'est sans doute ainsi que l'on passait la veillée des morts dans l'ancien temps des Ariens, sous le chaume des premiers bergers. A onze heures, on entendit au dehors le bruit de sabots et le son d'une cloche. Ceux qui veillaient, sommeillant près du feu, se réveillèrent en sursaut et murmurèrent en faisant le signe de la croix : « Le précurseur des morts est arrivé ».

La veille du 1er novembre, un paysan à cheval parcourt le pays, avec une petite cloche, rappelant que *minuit*, l'heure des morts, est proche !

« Nous avons assez profité du feu, dit l'un des paysans, laissons la place aux ancêtres. La mort est froide ! Les trépassés ont froid ! » (1).

La vieille Nann ajoute : « Que le feu de la cheminée leur soit agréable et chaud ». Et chacun répond « Amen », comme à la fin d'une prière. Les parents se retirent et la maîtresse de maison, aidée de la vieille Nam, mettent le couvert pour les morts ; comme mets, un morceau de lard, une galette de sarrasin chaude (2) et un énorme pot de lait. Le maître de maison explique à Le Braz « que les morts aiment le lait, car le lait purifie ». Et lorsque Le Braz, un peu incrédule, demande si vraiment les défunts viennent au repas, il est interrompu par une exclamation étonnée de la maîtresse de maison : « Pouvez-vous en douter ? Mais certainement, les défunts vont venir ! Dans ce moment ils sont déjà près de la maison. Ils s'assiéront où nous étions assis et ils parleront de nous comme nous avons parlé d'eux, puis ils s'en iront seulement vers le matin » (3).

---

(1) Dans le Dziady de Mickiewicz, le solitaire dit en tremblant : « J'ai froid ! O quel froid il fait ici » (il va vers le poêle).

(2) Comme en Lithuanie, une galette de farine (Le Braz, galette de sarrazin). Dans la contrée de Slonim, ces galettes doivent être servies chaudes « sortant du four ». Le Braz dit aussi « des galettes chaudes ».

(3) Il arrive souvent que les habitants de la maison entendent qu'on remue les chaises. Le lendemain on peut observer que les visiteurs

La vieille Nann a des frissons : ce sont les morts qui approchent. Il faut sortir de la chambre et elle conseille à Le Braz de dormir cette nuit le visage tourné contre le mur. Avant de s'endormir, Le Braz entendit des chants devant la maison. Ce sont les traditionnels chanteurs de la mort qui circulent de chaumière en chaumière la nuit des morts, chantant les plaintes des âmes trépassées.

Le Braz ne trouve pas d'expression assez forte pour dépeindre la mélancolie accablante de ces complaintes nocturnes. Dans ce chœur, les vieillards chantaient :

Vous êtes dans votre lit bien à l'aise
Les pauvres âmes sont en peine.
Vous êtes dans votre lit doucement étendus
Les pauvres âmes sont en détresse.
....
Un drap blanc, cinq planches,
Un bouchon de paille sous notre tête,
Cinq pieds de terre par-dessus.
Voilà tous nos biens en ce monde où nous sommes.
....

Les vieillards chantaient au nom des âmes, comme s'ils étaient eux-mêmes déjà des trépassés. Ils racontaient leurs affreuses angoisses, leur longue solitude, les innombrables souffrances du purgatoire, reprochant aux vivants leur inconstance et leur prédisant que bientôt le monde leur rendrait cette même ingratitude et un éternel oubli. Les femmes et les jeunes gens du chœur criaient en frappant aux vitres des fenêtres :

C'est Jésus qui nous a envoyés
Vous réveiller de votre premier somme
Afin que vous priiez Dieu pour les âmes.
....
Allons ! sautez de votre lit,
Sautez, pieds nus sur la terre,
A moins que vous ne soyiez malades
Ou déjà surpris par la mort !...

---

nocturnes ont changé d'assiettes. Le matin les morts accompagnent les vivants à la messe dite à leur intention dans l'église paroissiale. (*La Légende des Morts*, par A Le Braz, Paris 1893, p, 285-7.

« Jamais, écrit Le Braz, des plaintes plus désespérées ne frappèrent mes oreilles. La note des vieillards surtout était si sombre que mon cœur cessa de battre : c'était comme un cri déchirant, comme un hurlement sorti de l'abîme même de la mort. J'avoue que je sentis un vrai soulagement quand enfin s'éloignèrent les lugubres chanteurs et que leurs voix furent étouffées par les gémissements du vent. »

Ce sont là les restes des « Dziady » bretons. Ils sont pour nous très importants, car ils ont conservé des détails que nous avons cherchés en vain dans la description des Dziady lithuaniens et rutheniens, et qui sont le but de nos recherches, détails que nous retrouvons dans Mickiewicz. Dans les restes de ces anciennes traditions bretonnes, nous constatons encore que, d'après la croyance populaire, les morts se réunissent trois fois dans l'année : 1° la veille de Noël, 2° la nuit de la St Jean, 3° la veille de la Toussaint (1).

Les Dziady bretons ont subi quelques changements au courant des siècles. Comme nous le voyons, le repas pour les morts se fait après celui des vivants. On ne parle pas de l'évocation des morts. Il est possible que la présence du « monsieur à la redingote » intimida peut-être la maîtresse de maison et la vieille Nann qui ont pu faire cette évocation en silence, pour ne pas trop étonner « le professeur » (2).

IV

Après avoir étudié les différents restes des cultes rendus aux aïeux défunts, retournons au plus beau des poèmes de la nation polonaise et celui qui nous est le plus cher : les Dziady de Mickiewicz. Nous comprenons maintenant plus facilement

---

(1) Le Braz, *La Légende de la Mort*, p. 274-5.
(2) M. Le Braz était professeur au lycée de Quimper.

certains détails et, avant tout, nous constatons que les Dziady ne sont pas seulement une magnifique fantaisie poétique qui tient une des premières places dans la littérature polonaise. Ce chef-d'œuvre a une valeur toute spéciale pour les études de folk-lore ; on y voit comme un lointain reflet de l'aube de la civilisation humaine. On peut vraiment prendre au mot la déclaration du poète : « La plus grande partie des chants rituels de l'enchanteur sont empruntés fidèlement et presque mot à mot à la poésie rurale ».

Sous ce rapport, la première partie de Dziady, qui ne fut pas publiée du vivant de Mickiewicz, attire tout spécialement notre attention. Elle est chronologiquement la plus ancienne ; elle représente la scène très importante du pèlerinage des paysans portant des mets et des boissons sur les tombes. Cette première partie ne fut jamais terminée et c'est une grande perte pour notre littérature. En 1840, à Lausanne, où il était professeur, Mickiewicz écrivit encore des fragments de cette partie du poème. Le poète a voulu indiquer qui avait le droit de célébrer les Dziady..

Nous voyons, d'après le chœur de la Jeunesse, que tous n'avaient pas le droit d'assister à la cérémonie.

Les jeunes gens :

Il n'est pas permis de rentrer au village,
Il n'est pas permis de courir à leur poursuite !
C'est ici que nous allons célébrer la fête des Dziady,
En raccourcissant la nuit par nos chants.
Les vieillards et les enfants peuvent seuls
Assister à la cérémonie des aïeux.
Le soleil s'est couché, les enfants courent,
Les vieillards marchent, chantonnent et pleurent
Mais de nouveau le soleil brillera
Les enfants, les vieillards vont revenir.

Ainsi donc, allez à l'église, pères, enfants,
Allez, avec des prières, avec du pain,
Mais nous, jeunes gens, à mi-chemin,
Nous resterons sous le ciel pur.

Le dialogue de l'enfant et du vieillard confirme ces vers.

L'enfant affirme que « cette nuit nous rencontrerons les morts ». Il en a peur et n'a pas envie d'aller au cimetière. Le vieillard veut aller seul :

> Non, je ne m'égarerai pas, chaque année j'ai fait ce chemin,
> D'abord, comme toi, mon fils, avec une frayeur enfantine,
> Ensuite comme garçon, plein de désirs curieux,
> Plus tard avec la tristesse et aujourd'hui... sans tristesse !

En Bretagne, nous avons entendu la nuit les chants lugubres des vieillards. Ici, dans la première partie des Dziady, Mickiewicz exprime clairement « les vieillards pleurent et chantonnent ».

Malheureusement, nous n'avons pas les chants des vieillards de la Russie Blanche et nous pouvons seulement supposer leur sens :

> Un crépuscule mystérieux nous entoure,
> Les chants et la foi sont nos guides,
> Suivez-nous tous, vous qui désespérez,
> Vous qui vous souvenez, vous qui souhaitez !

Mickiewicz nous donne dans la première partie du poème des *Dziady* une description de la préparation des cérémonies sur les tombes, dans la seconde nous avons la réunion communale aux fêtes annuelles :

> Petites âmes du purgatoire !...
> Hâtez-vous toutes vers l'assemblée !
> La réunion se fait ici !
> Nous célébrons les Dziady !
> Entrez toutes dans l'enceinte sacrée !
> Vous y trouverez des aumônes, des prières,
> De la nourriture et des boissons.

L'enchanteur conjure et appelle les âmes, premièrement « avec un signe léger et clair »; puis à minuit il invoque les âmes des esprits les plus terribles, les conjurant « par leur propre élément, le feu »; à la fin l'enchanteur invite les âmes « moyennes » en allumant une couronne d'herbes bénies. Cet ordre, disons plutôt ce désordre étonne un peu : pourquoi, après les esprits les plus légers apparaissent les esprits terribles, puis seulement les âmes moyennes ? Il me semble qu'ici Mickiewicz a

inverti l'ordre sous l'influence d'un contraste esthétique : aux enfants innocents il opposa le cruel propriétaire, à la belle mais indifférente Sophie, l'ombre pâle d'un revenant amoureux. Aussi, voyons-nous dans la troisième partie de la « Nuit des Dziady » que l'ordre des évocations était rituellement différent, lorsque l'enchanteur dit à la femme :

Entendez-vous ces chants dans le lointain ?
Là bas le peuple s'est réuni,
La première conjuration est déjà prononcée :
La conjuration de la guirlande et de l'étoupe.
Ils ont invoqué les esprits aériens.

Après un certain temps :

Vois-tu, les éclairs luisent dans la chapelle !
Maintenant on a conjuré par la puissance du feu :
Leurs corps, au pouvoir des esprits mauvais,
Nous arrivent des déserts et des tombes.

L'enchanteur (dans la 3e partie) invoque toutes les âmes ensemble à un repas « petit ».

Je jette dans chaque coin de la chapelle
Une poignée de graines de pavots et de lentilles.

Après la cérémonie de l'évocation et de la réception des âmes, quand « le terrible sacrifice » est terminé, l'enchanteur ordonne « d'allumer les lampes, les cierges » et il annonce :

Il est temps de rappeler l'histoire de nos pères.

Jusqu'à présent, il n'était pas facile de comprendre de quelle histoire il était question. La troisième partie de Dziady (scène XI), nous prouve que cette pensée n'est pas une fantaisie du poète, car l'enchanteur explique à la femme :

Bientôt, bientôt, c'est la fin des Dziady.
Entends-tu le troisième chant du coq !
Ici ils célèbrent le passé de nos pères,
Et l'assemblée se disperse !

Les récits de M. Le Braz nous prouvent qu'on a conservé

en Bretagne ce détail de la cérémonie traditionnelle : rappeller les ancêtres défunts, leurs mérites (1). Dire « l'histoire des aïeux », c'était donc parler des ancêtres et probablement citer les principaux actes de leur vie.

Dans certains petits détails, nous pouvons constater que Mickiewicz a fidèlement répété les superstitions de la Russie Blanche. Les âmes des petits enfants et des jeunes filles apparaissent dans l'église, tandis que le fantôme du mauvais propriétaire n'a pas le droit d'entrer dans la chapelle et il apparaît « devant la fenêtre ». De même, dans les contrées de cette province, le peuple croie que « les catégories d'âmes vivant en enfer peuvent seulement regarder par les fenêtres ce qui se passe dans les chaumières ou à l'église. »

Le revenant, dans la quatrième partie des Dziady est, conformément aux croyances populaires, représenté comme transi de froid : « Tu pâlis, tu as horriblement froid, tu trembles comme une feuille ».

Nous avons déjà dit plus haut que les âmes des morts aiment à se réchauffer près du feu. Pendant le récit de Gustave, entre 10 heures, 11 heures et minuit, après le chant du coq, les cierges s'éteignent l'un après l'autre ; enfin c'est le tour de la lampe brûlant devant l'image sainte de s'éteindre. Nous trouvons ce même fait dans la légende bretonne : La porte ouverte. Les paysans veillent la nuit près d'un mort; le diable ouvre la porte, quoique les veilleurs la referment à chaque instant. La frayeur est générale. Enfin : « L'horloge de la maison tinta

---

(1) *Revue des Deux Mondes*, novembre 1896, p. 162-3. Le Braz : « Vous est-il arrivé de penser à l'ancêtre qui le premier porta votre nom ?... Les commensaux s'étaient mis à deviser entre eux des morts de l'année ; ils énuméraient les mérites de chacun, ses vertus... Cela donnait l'impression d'une sorte de *litanie funèbre*, improvisée verset par verset et que ponctuait à chaque pose un perpétuel : Dieu lui pardonne. » — Dans les récits de Czerwiński sur les coutumes des habitants des bords du Dniester, il est aussi question d'un long registre avec le nom des morts qu'on lit à la chapelle. Voir aussi : *La Légende de la Mort*, p. 283.

lentement l'heure de minuit. Et quand le douzième coup eut sonné, les chandelles qui brûlaient auprès du lit du mort s'éteignirent comme d'elles-mêmes » (1).

On a déjà suffisamment prouvé la grande influence de la poésie et des croyances populaires sur le développement des sentiments de Mickiewicz. Le poète lui-même a exprimé avec insistance dans ses cours de littérature slave son admiration et son profond attachement pour ces trésors de la fantaisie populaire où, dans son enfance il a puisé si largement pour le reste de sa vie. Mais on ne peut pas douter que les Dziady, « la plus belle des fêtes, car c'est la fête des souvenirs », aient eu la plus grande influence sur le penseur et le poète. Ces images fantastiques frappèrent vivement l'imagination de l'enfant. Avec le temps, l'attention du jeune homme croyant fut frappée par le fait même que les rites du « culte païen se sont mélangés avec la conception de la religion du christianisme » ; plus tard enfin, le professeur de Kowno, étudiant ces cultes fantastiques, se persuada « que dans toutes les idées bizarres on pouvait remarquer une certaine tendance morale, un certain enseignement présentés d'une manière populaire et palpable. »

Dans les souvenirs de la jeunesse, et particulièrement dans cette enfance champêtre, les Dziady brillaient comme le Graal, caché dans les plus secrètes profondeurs de l'âme, comme une source vive et mystique de consolations pour les jours de sécheresse et de chaleur de la vie. Mickiewicz voulait trouver le mot de l'énigme, le secret de sa propre existence et de celle de l'humanité dans un lien ininterrompu des générations mortes avec les vivantes, mais qui tour à tour vont couler comme des eaux de printemps... Il n'est pas étonnant qu'un tel poème soit resté inachevé, quoique durant vingt années, Mickiewicz ait pensé à compléter son œuvre et qu'il ait dit, même après avoir écrit « *Monsieur Thadée* » : « Je veux faire de Dziady la seule de mes œuvres qui vaille la peine d'être lue ».

---

(1) *La Légende de la Mort*, par A. Le Braz, 119-120.

L'idée centrale des « Dziady » ne pouvait être que l'idée fondamentale de la cérémonie elle-même qui donne son nom au poème. L'idée de la fête des Aïeux est claire à travers des siècles de vie humaine. Depuis l'Inde jusqu'à la Bretagne, les hommes crurent et croient à la communion des âmes. Honore les morts et tu auras en eux des protecteurs, des conseillers, des aides. La mort n'existe pas.

Si de tes yeux terrestres, le voile tombait
Tu verrais bien des choses, tu verrais autour de toi la vie.
(*Dziady*, IVe partie.)

Nous sommes continuellement sous l'influence du monde de l'au-delà. L'ange gardien dit à Gustave, le prisonnier endormi :

Aussitôt qu'une bonne pensée brille,
Je prends ton âme dans mes mains
Et la porte dans le pays où luit l'éternité.

L'esprit, à la fin du Prologue de la 3e partie reprend :

Homme, si tu savais quelle est ta puissance !
Si tu savais qu'à peine une pensée naît dans ton cerveau
Qu'ils attendent, satan et les anges,
Qu'ils attendent silencieux comme la foudre dans les éléments...
Tomberais-tu dans l'enfer,
Ou brillerais-tu dans les cieux ?

L'essai d'expliquer les « Dziady » par une unique pensée fondamentale se heurte souvent à l'objection que Mickiewicz n'a pas eu de pensée-mère en créant son poème et que cette idée a été, à la manière allemande, introduite après coup dans le poème, par certains critiques.

En effet, il est beaucoup plus facile d'appeler Dziady un poème biographique et d'y voir l'histoire de la personne même du poète. Seulement, dans ce cas, en voulant chercher l'idée principale de ce « moi » et de ses conceptions, il faut encore finir par se demander comment le poète juge sa personne et comment il l'explique. Puisque les convictions du poète et sa manière de nous expliquer le secret de sa propre existence ne

se trouvent pas ailleurs, mais seulement et justement dans les « Dziady », nous avons ainsi tous les droits et même le devoir d'y chercher l'idée principale de cette œuvre admirable qui sera le point d'Archimède et permettra de comprendre la nature de l'âme de Mickiewicz. D'ailleurs, sur l'idée fondamentale de son œuvre, nous avons l'avis du poète lui-même.

On l'a vu plus haut : au moment où le poème allait paraître dans une traduction française, supposant avec raison que bien des choses dans cette œuvre inachevée paraîtraient peu claires pour des étrangers, Mickiewicz écrivit en français, pour l'usage du traducteur, Burgaud des Marets, un petit aperçu sur les « Dziady ». Des principales remarques du poète, si importantes pour l'explication de l'idée principale, je ne citerai que les plus importantes. Avant tout, nous apprenons que les « Dziady », quoique inachevés, sont « un ouvrage qui semble attendre des développements qui doivent lier ces fragments et en former un *tout organique* (1). Le poète veut donner aux lecteurs français « la pensée dominante et la tendance de l'auteur » (2). Quelle est la pensée dominante, l'idée-mère des Dziady ?

« La foi dans l'influence du monde invisible, immatériel, sur la sphère des actions et des pensées humaines, est l'idée-mère du poème de Dziady; cette idée se développe progressivement dans diverses parties du drame, en prenant des formes diverses, suivant la différence des lieux ou de l'époque » (3).

Cette formule de la pensée principale du drame est, du même coup, la meilleure expression de l'idée animatrice des cérémonies populaires, de l'ancien culte aryo-européen qui, depuis des siècles, tire sa force vitale et inépuisable principalement, exclusivement, de la foi en la vie d'outre-tombe, de la foi dans l'influence du monde invisible sur la pensée et les œuvres des générations vivantes.

JOSEPH KALLENBACH.

---

(1) *Mélanges posthumes*, publiés par Lad. Mickiewicz. Paris 1879, t. II, p. 219-220.
(2) Ibid.
(3) Ibid.

RAPPORT

SUR LES

Travaux de la Commission des Réparations

de 1920 à 1922 (1).

ROLE DE LA C. D. R. — SON ORGANISATION.

La tâche principale de la C. D. R. consiste dans l'application de la Partie VIII du Traité de Versailles, et en outre dans celle des clauses de *réparations* des Traités de St-Germain (Autriche), de Trianon (Hongrie) et — dans une mesure plus restreinte — de celui de Neuilly (Bulgarie).

Un grand nombre de tâches d'ordre financier, administratif et autres, lui sont encore dévolues, quelques-unes essentiellement délicates et complexes. C'est ainsi, par exemple, que les

---

(1) Ce rapport, publié chez Alcan, comme suite à une décision de la C. D. R., a été rédigé par le secrétaire général, M. Andrew MacFadyeau, sous sa propre responsabilité, et a pour but d'exposer au public les principales questions qu'a traitées la C. D. R. depuis son institution (Partie VIII du Traité de Versailles). C'est là l'objet du 1er volume. Le 2e volume réunit, sous forme d'appendices, une série de statistiques fort intéressantes pour ceux qui voudront suivre, dans leurs développements, les différents problèmes qu'a eus à examiner et à résoudre la C. D. R.

gouvernements alliés l'ont chargée d'assurer la vente et la dispersion des importants stocks de matériel de guerre allemand, militaire, naval et aéronautique, remis par l'Allemagne aux Commissions de Contrôle pour être détruits ou rendus inutilisables.

En contact étroit avec la Conférence des Ambassadeurs, la Haute Commission interalliée des Territoires Rhénans et diverses Commissions de contrôle, il lui a fallu se préoccuper des répercussions que pourrait avoir sur la situation économique de l'Allemagne, et par suite sur les réparations, l'exécution de certaines dispositions du Traité de paix; notamment en ce qui concerne le règlement des dettes privées d'avant-guerre et la mise sous séquestre de la propriété privée.

« Officiellement, la C. D. R. entra en fonctions le 10 janvier 1920, date de la ratification du Traité de Versailles ». « En réalité, son histoire remonte à plusieurs mois auparavant, au moment de la création, par la Conférence de la Paix, du Comité d'organisation de la C. D. R. » (1).

Au début, les membres de ce Comité furent pris dans le personnel des diverses délégations de la Conférence de la Paix, sous la présidence de M. Loucheur, ministre des régions libérées. C'est ce Comité qui établit un projet d'organisation de la C. D. R. et procéda, en outre, à une étude préliminaire de certaines questions à traiter en premier lieu. Ainsi le Comité obtint du gouvernement allemand, au sujet des livraisons de charbon, l'application anticipée de certaines clauses de réparations, avant la mise en vigueur du traité.

D'un caractère essentiellement interallié, la C. D. R. doit sauvegarder les intérêts respectifs des Puissances représentées — quelquefois en conflit les unes avec les autres ; — elle a en outre, « jusqu'à un certain point », le rôle de juge entre les Alliés d'une part et les puissances ex-ennemies de l'autre. En particulier, c'est en pleine indépendance que, siégeant comme tribunal, elle a eu à prononcer une sentence sur des questions d'une importance primordiale, telle que celle du *montant des*

---

(1) Tome I, chapitre 1er, p. 5.

dommages imputables à l'Allemagne. Sa responsabilité n'est pas moindre lorsque, se plaçant au point de vue économique, elle doit « ajuster à la capacité de paiement de l'Allemagne la charge qui résulte pour elle de la dette ainsi fixée » (1).

La C. D. R. s'est, d'autre part, heurtée à de nombreuses difficultés d'ordre spécial, soulevées par les questions d'interprétations : 1° Un document comme le Traité de Versailles n'a pu se garder complètement de certaines obscurités, d'où maintes difficultés au moment de l'application des textes. Or, la C. D. R., « compétente pour interpréter les dispositions de la Partie *Réparations*, n'a pas les pouvoirs nécessaires pour interpréter les clauses du Traité se trouvant en dehors de cette Partie ». 2° Le Traité est rédigé en deux langues (anglaise et française) qui font également foi pour le Traité de Versailles (2), et les textes ne sont pas toujours en concordance absolue. 3° La C. D. R. ne peut procéder à une interprétation formelle du Traité *que lorsqu'elle est unanime* (3). En face de l'immense tâche qui lui était dévolue, la C. D. R. a dû constituer un organisme « à la fois efficace dans l'exécution du travail... », « et qui permît de concilier, dans la plus large mesure, les intérêts divergents » (4); d'où organisation de trois services exécutifs dirigés chacun par un *Conseil* de cinq membres, ayant double fonction par leur caractère *national* vis-à-vis des délégués de leur nation, et *interallié*, puisque le Conseil dans son ensemble est responsable envers la C. D. R. des décisions prises par elle, et de l'application des clauses du Traité.

Ces trois Services étaient :

Le Service financier ;
Le Service des Restitutions et Réparations en nature ;
Le Service maritime.

---

(1) Chap. I, p. 8.

(2) Pour les autres traités, c'est le texte français qui fait foi.

(3) L'amendement contenu dans l'Annexe II du Traité de Versailles, partie VIII, a heureusement permis de recourir à un arbitrage en cas de non-unanimité.

(4) Chapitre I, p. 9.

Par la suite, outre le *Service des Evaluations* (liquidé le 1er mai 1921), un *Service Juridique*, composé de cinq membres, fut constitué pour servir de conseil à la C. D. R. Et enfin, deux autres services, celui des *Informations* et celui de la *Comptabilité*, furent également organisés. Le personnel de services est strictement interallié. Du côté purement national, chaque délégation possède un secrétaire général et le personnel nécessaire. Depuis la création de la C. D. R., son président est le délégué français, et son secrétaire général est un fonctionnaire de nationalité britannique.

Article 235 du Traité. — Payements au 1er mai 1921. — La C. D. R., au cours de la période finissant le 30 avril 1921, avait deux missions à remplir : 1° Détermination des dommages causés par l'Allemagne ; 2° en vertu de l'article 235 du Traité, se faire remettre, à titre de premier acompte sur les réparations, des espèces et des marchandises pour un montant de 20 milliards de mark-or. L'application des textes de cet article (un peu différents l'un de l'autre en français et en anglais) a « donné lieu à une série de difficultés des plus sérieuses :

1° Au sujet de l'emploi par l'Allemagne du reste de ses valeurs étrangères, après l'application d'une partie de ces valeurs aux stipulations des articles 260 et 297 du Traité de paix — qui, en fait, atteignaient une portion considérable des valeurs étrangères détenues par l'Allemagne. — Faute d'unanimité sur cette question, la C. D. R. (l'Annexe à la Partie VIII du Traité ne jouant pas à cette époque) se borna à réclamer de l'Allemagne qu'elle fît usage pour son ravitaillement des valeurs neutres en sa possession en celle des Etats et ressortissants allemands, de telle sorte qu'aucune somme d'argent ne fût déduite pour cette cause des 20 milliards de marks exigés par la C. D. R.

L'Allemagne, naturellement, ergota sur l'insuffisance des valeurs réalisables par elle ; mais la C. D. R. tint bon et exigea que l'Allemagne lui fît connaître au plus tôt la façon dont elle entendait exécuter l'article 235.

C'est à cette époque que se placent les Conférences de Londres, de Boulogne, de Spa (1), puis ultérieurement celle de

(1) Février à juillet 1920.

Bruxelles, dont le seul résultat fut d'exciter l'Allemagne à formuler de nouvelles et exorbitantes prétentions, notamment en présentant une surestimation énorme des paiements, livraisons et cessions à imputer au compte *Réparations*, et dont elle faisait ressortir la valeur à plus de *21 milliards !...* c'est-à-dire à un chiffre supérieur à celui du paiement exigé.

La C. D. R. notifia au Gouvernement allemand que ses prétentions étaient inadmissibles et que, au calcul le plus favorable pour lui, le Reich resterait débiteur de *12 milliards de mark-or*, payables avant le 1er mai.

Le 14 mars 1921, nouvelle réponse du Gouvernement allemand, qui persiste dans son point de vue, estimant qu'il a d'ores et déjà acquitté la dette qui lui incombait aux termes de l'article 235.

Nouvelle démarche pressante de la C. D. R., maintenant ses exigences et rappelant à l'Allemagne l'obligation de verser avant le 1er mai un minimum de 12 milliards. Le 22 mars, date de la limite extrême assignée au premier paiement, le Gouvernement allemand, loin de céder, se retranche dans son intransigeance et proclame à nouveau qu'il a exécuté l'obligation à lui imposée par l'article 235, mais se déclare « prêt à entrer en négociations pour l'émission d'un emprunt à l'étranger ». Il cherche par ailleurs à créer une confusion entre les 20 milliards de mark-or visés à l'Annexe II, comme reconnaissance de dette à valoir exclusivement sur le compte général des Réparations, et les 20 milliards de mark-or de l'article 235, à verser en argent liquide ou équivalents *pour les frais des armées d'occupation* et le *ravitaillement* autorisé de l'Allemagne, d'une part, et jusqu'à concurrence du solde, *en réparations*.

Après une nouvelle riposte énergique, la C. D. R. se décide, en conformité du § 17 de l'Annexe II de la partie VIII du Traité de Versailles, « à signaler le manquement à chacune des Puissances intéressées ». Elle avise, en outre le Gouvernement du Reich que ce manquement « l'oblige à rendre plus effectifs les privilèges qu'elle possède sur les biens et ressources de l'Empire et des Etats allemands », et en conséquence elle décide de demander audit Gouvernement, à titre de sécurité et de garantie, le transfert immédiat, avant le 1er mai 1921, de l'encaisse métal-

lique de la Reichsbank à ses succursales de Cologne ou de Coblence. Le Gouvernement allemand, sous prétexte que la Reichsbank, institution privée est indépendante de l'administration des finances, *adresse à la C. D. R. un refus catégorique.*

Le 25 avril, la C. D. R. se voit forcée d'exiger, en vertu des pouvoirs que lui confère le Traité, la livraison, pour le 30, d'une somme de 1 milliard de mark-or.

Le 29, l'Allemagne, employant un nouveau moyen dilatoire, parla d'un soi-disant mémoire adressé au Gouvernement *américain*, et soutenant certaines propositions que la C. D. R. jugea inacceptables. Il ne restait à cette dernière « qu'à notifier aux Gouvernements alliés que l'Allemagne avait manqué aux obligations qui lui étaient imposées par l'article 235 du Traité, pour un montant s'élevant au moins à 12 milliards de mark-or » (1).

Ce manquement notifié (le 3 mai 1921), les Gouvernements alliés se réunirent à Londres pour examiner « le problème soulevé par la carence de l'Allemagne...» « et la nécessité de prendre des dispositions pour les paiements futurs » (2). Le 5, un projet fut adopté en substance par la Commission de Londres et notifié à l'Allemagne, en même temps qu'un ultimatum à elle adressé par les Gouvernements alliés.

Signalons que les paiements effectués par l'Allemagne au 1er mai 1921 furent tout juste suffisants pour « acquitter le coût des armées d'occupation » (3). A cette date, *rien n'avait été payé par elle à valoir sur les Réparations.*

Evaluation des dommages. — L'article 231 — et partiellement les deux suivants — règlent la manière dont la C. D. R. doit constater et évaluer le total des dommages « dont l'Allemagne est et se reconnaît responsable » (4). Par l'article 232, cette même Allemagne prend « l'engagement que soient réparés tous les dommages causés à la population civile des Puissances alliées et associées et à ses biens ».

---

(1) Ch. II, p. 36.
(2) Ch. II, p. 36.
(3) Ibid, p. 36-37.
(4) Article 231.

L'article 233 indique dans quelles conditions sera fixé par la C. D. R. le montant des dommages à réparer par l'Allemagne, et ajoute que les conclusions de cette Commission seront rédigées et notifiées au Gouvernement allemand avant le 1er mai 1921.

Nous avons vu comment la mauvaise volonté de l'Allemagne a empêché la C. D. R. de faire aboutir à des résultats définitifs l'exécution de l'article 235, ce qui a nécessité un remaniement presque complet du travail d'évaluation effectué par la C. D. R. en vertu de l'article 233. C'est ainsi qu'avant les illusoires Conférences de Londres, de Boulogne et de Spa, les Gouvernements alliés avaient envisagé la possibilité de ce qui fut appelé un « règlement forfaitaire » ; mais le problème de la fixation de la dette allemande fut renvoyé à la Conférence de Genève, qui n'eut pas lieu, pour rebondir jusqu'à celle de Bruxelles, en décembre 1921.

Les experts de Bruxelles proposèrent des paiements de 3 milliards de mark-or, échelonnés sur 5 années. Il faut noter que cette proposition était formulée environ 4 mois avant l'époque (1er mai 1921), où le total de la dette allemande devait être fixé.

Le Conseil Suprême, réuni à Paris fin janvier 1921, élabora un projet suivant lequel l'Allemagne « paierait deux annuités de 2 milliards de mark-or, trois de 3 milliards, trois de 5 milliards et trente-et-une de 6 milliards de mark-or, en même temps que quarante-deux annuités égales chacune à 12 % de la valeur de ses exportations » (1).

Le Gouvernement allemand refusa. Dès lors, la C. D. R. prit en mains la tâche ardue de fixer le total des dommages, avec le concours d'un service technique spécial — dit Service des Evaluations — qui poursuivit ses travaux de février 1920 à fin avril 1921.

Il n'est pas inutile de rappeler ici que dans un protocole additionnel au Traité de Paix, signé à Versailles le 28 juin 1919, il avait été convenu que « dès la signature du Traité et dans les

---

(1) Ch. III, p. 45.

quatre mois qui suivront, l'Allemagne aura la possibilité de présenter à l'examen des Puissances alliées et associées des documents et des propositions, à l'effet de hâter le travail relatif aux réparations » (1).

Là encore, l'Allemagne tenta d'éluder ses promesses et, avec sa mauvaise foi coutumière, prétendit que le délai de quatre mois mentionné au Protocole devait être compté, non pas à partir de la signature du Traité (signé le même jour que ce protocole), mais à partir de son entrée en vigueur, c'est-à-dire *le 10 janvier 1920 !* Une lettre du Gouvernement allemand du 8 mai 1920 demandait aux Puissances alliées qu'il lui fût permis de présenter à la Conférence projetée à Spa certains mémoires et documents qui permettraient de régler plus aisément la question des Réparations. Ces mémoires s'appuyaient naturellement sur des travaux allemands, traités on devine dans quel esprit et sur quelles bases estimatives. Le montant brut des évaluations obtenu par le Gouvernement allemand était globalement de 9.507.000.000 pour la France et la Belgique. Et les Allemands avaient l'impudeur de demander « qu'on déduisît du montant ci-dessus indiqué la valeur du matériel allemand abandonné dans les territoires ennemis, en France et en Belgique » (2), — tel un cambrioleur réclamant que le prix des outils abandonnés par lui sur le terrain de ses exploits soit déduit du montant de son vol ! — et qu'on les créditât ainsi d'une somme totale de 1.820.640 marks. La C. D. R., laissant aux Puissances alliées et associées le soin de se prononcer sur ce point, se borna à en prendre acte.

Le 17 mai 1920, elle examina dans son ensemble la question des évaluations, sans pouvoir arriver, faute de renseignements fournis par les Puissances alliées, à une solution satisfaisante.

En septembre, elle examina de nouveau la situation et résolut, laissant de côté les dommages secondaires, d'établir une évaluation d'après le chiffre des réclamations concernant : 1° les pensions militaires et civiles ; 2° les allocations aux

---

(1) Id., p. 46.
(2) Chap. III, p. 48.

familles; 3° les dommages causés aux immeubles ; 4° les pertes de navires et cargaisons. « Réclamations dont l'ensemble représentait, à son estimation, environ 90 % des dommages visés par le Traité » (1).

Poursuivant ses investigations auprès des Gouvernements alliés et associés, la C. D. R., après bien des difficultés, put déclarer, le 15 mars 1921, que les Allemands avaient, dans le délai prescrit, adressé *plus de 300 questions* relatives aux listes de réclamations qu'ils avaient reçues, et que *plus des 9/10* de ces questions avaient déjà reçu une réponse.

Le 12 avril, « après 90 heures de séances » (2), l'audition du Gouvernement allemand prit fin. Comme toujours, le délégué du Reich (M. Ruppel) protesta contre l'exagération systématique des demandes qui lui étaient faites, et tâcha de se dérober à ses obligations. Bien plus, le 22 avril, le Gouvernement allemand aggravait son cas en déclarant que : « étant donné l'insuffisance et le manque de solidité des données à vérifier et l'exiguïté du temps accordé, il ne saurait reconnaître qu'on lui ait donné l'équitable faculté de se faire entendre, prévue à l'article 233, 2e alinéa, du Traité de Versailles » (3).

La C. D. R. se contenta d'accuser réception de la lettre, en exprimant son regret de ce changement d'attitude.

Par ailleurs, elle procéda à une nouvelle étude des réclamations, en s'entourant de toutes garanties et, le 17 avril, à l'unanimité, fixa, en exécution de l'article 233 du Traité de Versailles, « à 132 milliards de mark-or les dommages pour lesquels réparation est due par l'Allemagne, aux termes de l'article 232, 2e alinéa, et de l'Annexe I à la Partie VIII du Traité » (4).

Ce total une fois fixé, il ne peut, aux termes de l'article 234, « *être fait remise d'aucune somme sans l'autorisation spéciale des divers Gouvernements intéressés* » (5).

---

(1) Ch. III, p. 49.
(2) Id., p. 54.
(3) Id., p. 56.
(4) Ch. III, p. 57.
(5) Id., p. 58.

La C. D. R. eut, là encore, à étudier et à résoudre des questions importantes et complexes : les demandes ayant été établies en francs français, livres sterling, lires, yens, dinars, etc., il a fallu opérer la conversion de ces diverses monnaies. Non moins épineux fut le problème de la conversion, en matière de dommages aux *biens* en général.

Viennent ensuite des décisions prises par la C. D. R. sur des questions de principes ou sur d'importantes questions de fait.

1° L'article 232 dit qu'une Puissance ne peut réclamer de compensations à l'Allemagne que pour les dommages causés pendant la période où cette Puissance a été en état de *belligérance* avec l'Allemagne : d'où la nécessité pour la C. D. R. de définir *l'état de belligérance*, la date de son commencement et de sa fin. Interprétant formellement le Traité (art. 232), la C. D. R. a décidé que la période de belligérance était celle pendant laquelle « a existé un état de guerre en droit ou en fait ».

Autant de problèmes distincts à résoudre et à régler, qu'il s'agisse de l'Italie, de la Grèce, du Portugal, voire de la Pologne et de la Tchéco-Slovaquie, pour lesquelles s'est posée la question de savoir si ces Puissances ont constitué des Etats indépendants à un moment quelconque de la durée de la guerre. *Non* pour la Pologne (exception faite peut-être pour la fraction faisant partie de la Russie pendant la guerre); question douteuse pour la Tchéco-Slovaquie, laquelle invoque un armistice conclu par les Allemands avec les forces tchéco-slovaques, après le traité de Brest-Litowsk. Ce sont là des distinctions subtiles, capables de rebuter des travailleurs moins consciencieux que les membres de la C. D. R.

Que de décisions ont dû intervenir aussi pour régler les dommages relatifs aux pensions ou compensations de même nature ! Que de cas d'espèces à examiner, à régler avec équité ! D'autres importantes décisions furent prises, relativement aux déclarations concernant les dommages aux biens. Une des plus intéressantes, « ayant une portée considérable », est celle qui admet la validité de réclamations pour privation de jouissance, manque à gagner, valeur des marchandises consommées par

l'autorité allemande ; détériorations résultant de l'impossibilité de maintenir en état un lieu situé dans la zone des hostilités. En résumé, en dehors des questions sus-indiquées, la C. D. R. a dû déterminer les règles générales d'évaluation : « fixer par exemple les catégories d'individus susceptibles de bénéficier des pensions, allocations, etc.; les méthodes de détermination des dommages à la propriété bâtie, au sol, aux immeubles, aux navires ; les réparations à fournir pour indemniser des réparations, etc. » (1).

CLAUSES FINANCIÈRES

Les articles 248, 251, 254, 255, 259 et 260 des clauses financières du Traité de Versailles assignent expressément à la C. D. R. certaines fonctions d'exécution, outre le mandat général reçu par elle des Puissances alliées, pour la réalisation des autres clauses de la partie IX du Traité. De ce fait, la C. D. R. a dû s'acquitter d'une tâche administrative considérable, dont on peut se faire une idée par l'examen des travaux nécessités par quelques-uns des articles mentionnés ci-dessus.

Articles 248 *et* 251. — Ces articles impliquent pour la C. D. R. l'obligation de veiller : 1° à ce que les ressources de l'Allemagne ne soient pas affectées à d'autres fins que celles résultant des charges du Traité ; 2° à ce que ces ressources soient employées selon l'ordre de priorité établi ; 3° d'accorder ou de refuser son approbation à toute proposition impliquant un droit de priorité pour une obligation ne résultant pas du Traité.

Depuis mars 1921, la C. D. R. a délégué au Comité des Garanties les pouvoirs qu'elle tenait des articles sus-visés.

L'exécution des obligations 1° n'a provoqué aucune difficulté ; par contre les alinéas 2° et 3° ont donné lieu, *du fait de l'Allemagne*, à un examen prolongé et nécessité diverses

---

(1) Ch. III, p. 82.

enquêtes au sujet de la priorité réservée aux paiements des Réparations. L'attention fut attirée d'abord sur le fait que « le Gouvernement allemand ne recouvrait pas intégralement sur les débiteurs allemands les sommes dues par ceux-ci, mais prélevait sur ses propres ressources les sommes nécessaires pour compléter les paiements mensuels faits aux Offices de Compensations alliés » (1).

Après un échange de lettres avec le Gouvernement allemand, les explications de ce dernier ayant paru suffisantes, la C. D. R. se borna à ratifier un accord conclu le 12 juin 1921, entre les Offices de Compensations alliés et le Gouvernement allemand, fixant les paiements mensuels à effectuer par ce dernier.

Cet accord fut dénoncé par les Gouvernements alliés en août 1921, « l'Allemagne n'ayant pas effectué le paiement au 15 août » (2).

Un nouvel accord a été récemment soumis à la C. D. R., qui n'avait pas encore pris de décision à l'heure où a paru le présent livre.

Une seconde question a retenu, en juin 1921, l'attention de la C. D. R. : c'est celle du Traité de Paix conclu entre le Gouvernement *chinois* et le Gouvernement allemand. Ce traité prévoyait, sous forme d'indemnités diverses pour réparations, le versement par l'Allemagne d'une grosse somme (plus de 7 millions de dollars argent), destinée, semble-t-il, à permettre l'évasion d'une certaine quantité d'espèces et de valeurs allemandes (3).

La Chine, n'étant pas signataire du Traité de Versailles, n'avait aucun droit, sans l'approbation de la C. D. R., au privilège de 1er rang sur les biens et ressources de l'Allemagne. En conséquence, la C. D. R. se fit verser au compte des Réparations, par le Gouvernement allemand, le produit de la vente des valeurs chinoises que détenait ce Gouvernement dans la mesure

---

(1) Ch. IV, p. 87.

(2) Id., p. 89.

(3) En outre la moitié du produit de la liquidation des biens allemands en Chine et la moitié de ceux séquestrés en Chine.

où elles ne seraient par nécessaires pour exécuter le Traité avec la Chine.

Par ailleurs, des questions juridiques complexes se sont posées au sujet du paiement des frais des Commissions interalliées de contrôle, *frais qui incombent à l'Allemagne*.

Passons rapidement sur les articles 254, 255, 256, qui ont trait à la Répartition de la Dette publique allemande (modalités suivant lesquelles les Puissances cessionnaires d'un territoire allemand doivent prendre à leur charge une partie proportionnelle de la Dette allemande. Les Puissances intéressées sont « le Danemark, la Belgique, la ville libre de Dantzig, la Pologne et la Tchéco-Slovaquie. Une dérogation spéciale » (et bien légitime) « est faite en faveur de la France, pour l'Alsace-Lorraine ».

Restent à examiner les articles 259 et 260. L'article 259 énonce tout d'abord (§ 1) l'engagement pris par l'Allemagne de transférer, dans le délai d'un mois à dater de la mise en vigueur du présent Traité, à telles autorités qui pourraient lui être désignées par les principales Puissances alliées et associées » (1), la somme en or qui devait être déposée à la Reichsbank au nom de la Dette publique ottomane; et en second lieu (§ 6), confirme la renonciation par cette Puissance (2) au bénéfice de toutes les stipulations insérées dans les Traités de Bucarest et de Brest-Litowsk, « sans qu'il soit porté atteinte à l'article 292 » (partie IX, clauses économiques, du présent Traité) (3). Ces deux paragraphes (1 et 6) ont reçu leur application totale ou partielle ; comme suite, les dépôts à la Banque de France ont atteint d'une part : 57.919.687 marks (§ 1), et de l'autre 96.596 kilogs d'or, représentant environ 320.000.000 de roubles.

L'article 260 autorise la C. D. R., dans un délai d'un an à dater de la mise en vigueur du Traité, à exiger que l'Allemagne acquière tous droits et intérêts des ressortissants allemands

---

(1) Ch. IV, p. 94.
(2) Article XV de l'Armistice du 11 novembre 1918.
(3) Ch. IV, p. 95.

dans toute entreprise d'utilité publique ou dans toute concession sise en pays ex-ennemis, ainsi qu'en Russie et en Chine et sur les territoires cédés par l'Allemagne ; la totalité de ces droits devant être transférés à la C. D. R. Comme conséquence, l'Allemagne devra indemniser ses ressortissants ainsi dépossédés, et elle sera créditée par la C. D. R. — à valoir sur les sommes dues au titre des réparations — des sommes correspondantes aux droits et intérêts transférés.

Ici comme partout, nous voyons l'Allemagne refuser son accord, biaiser, louvoyer, fournir des listes des droits et intérêts visés, *notoirement fausses et incomplètes* — à telles enseignes qu'actuellement encore des négociations sont en cours au sujet de cas douteux ou contestés.

Quelques explications s'imposent, sur la question de la *Conversion de change*. La dette en capital et les annuités à payer par l'Allemagne étant fixées en mark-or, l'Allemagne s'acquitte en diverses monnaies alliées et en livraisons en nature ou autres, dont l'évaluation est d'abord faite en mark-papier ou en monnaies alliées. La C. D. R. a dû en outre réduire à une base or commune le coût des armées d'occupation, le remboursement de ces frais étant effectué par des sommes encaissées par la C. D. R. ou en son nom : le dollar a été choisi comme base de conversion. C'est sur cette base que se sont effectuées, avec toutes garanties voulues, les opérations de règlement des clauses financières, dont beaucoup, du reste, demeurent encore en suspens.

DES RESTITUTIONS

Ce chapitre est un des plus importants et des plus complexes qu'on puisse imaginer.

Il s'agit, en effet, pour l'Allemagne, d'effectuer, en se conformant à la procédure établie par la C. D. R., « la restitution des espèces enlevées, saisies ou séquestrées, ainsi que des animaux, objets de toute sorte et des valeurs, enlevés, saisis ou séquestrés,

toutes fois qu'il sera possible de les identifier sur le territoire de l'Allemagne ou de ses alliés » (1).

Le texte de cet article est nettement impératif, et l'obligation qui en résulte demeure, quels que soient les cas visés, entière et inéluctable. Toutefois, la façon d'envisager les restitutions reste soumise à une série de difficultés des plus sérieuses, que l'on comprend facilement si l'on songe qu'il s'agit non seulement de la restitution des espèces, documents, valeurs et objets d'art, du matériel industriel et agricole, du matériel fixe de chemin de fer, mais encore des restitutions visant certaines catégories de biens tels que : le cheptel vivant, le matériel roulant de chemin de fer, la batellerie fluviale et le mobilier courant, que n'avait visées aucun protocole d'armistice ni les conventions suivantes !

Les Services interalliés d'armistice, créés par la *Commission interalliée permanente d'armistice*, au nombre de trois, ont d'abord opéré et obtenu de fort appréciables résultats, tant au point de vue de la restitution du matériel industriel qu'à celui du matériel agricole. De même, surtout au début des opérations, « la restitution des titres et valeurs a été réalisée d'une manière relativement satisfaisante » (2).

Il en va tout autrement en ce qui concerne le mobilier courant et les objets d'art : là, « les Allemands n'ayant rien déclaré de leur propre initiative »... « il a été impossible d'empêcher la dissimulation, le trafic et l'exportation de ces sortes de biens » (3).

Pour le matériel roulant du chemin de fer, les Allemands nous ont livré 150.000 wagons et 5.000 locomotives — y compris 23.000 wagons et 415 locomotives, représentant le matériel d'origine française ou belge pris par eux.

Comme moyen de la procédure prévue par l'article 238, la C. D. R., profitant de l'expérience acquise pendant la période d'armistice, a créé à Wiesbaden un *Office de la Commission des*

---

(1) Chap. V, p. 107.
(2) Chap. V, p. 113.
(3) Chap. V, p. 113.

Réparations (dit O. C. R. W.) ayant pour mission d'accorder avec les services alliés et les services allemands la procédure prévue par l'article 238. C'est par ce moyen que fut préparé un *Protocole général des Restitutions*, dit Protocole A, auquel furent ensuite annexés les Protocoles B (cheptel vivant), C, matériel industriel et ferroviaire ; D, espèces, valeurs mobilières, objets d'art et mobilier ; E, batellerie fluviale. La question qui — par suite de la mauvaise volonté allemande, — a donné lieu aux difficultés les plus sérieuses, est celle de la *remise en état du matériel à restituer.*

L'article 238 étant applicable non seulement à la France et à la Belgique, mais à tous les pays, l'Italie, l'Etat Serbo-Croate-Slovène, la Roumanie et la Pologne, créèrent des services analogues aux services français et belges. (Ces derniers furent chargés de représenter les intérêts de la Grande-Bretagne). Les services allemands correspondants furent installés à Francfort.

La répugnance toujours plus grande de l'Allemagne à effectuer des recherches dans les usines ou chez des particuliers ajoutant aux difficultés sans nombre, pour les ressortissants alliés, d'obtenir pleine satisfaction, il est à prévoir que l'idée d'un *forfait de restitutions* (1), qui gagne chaque jour du terrain, finira par triompher. Et on peut espérer que d'ici peu l'application des Protocoles établis en vertu de l'article 238 sera terminée et remplacée par des livraisons forfaitaires.

MARINE MARCHANDE

D'après la Partie VIII (Annexe III) du Traité de Versailles, l'Allemagne devait céder aux Puissances alliées et associées la propriété de tous les bateaux de commerce allemands de 1.600 tonnes brut et davantage, la moitié du tonnage des navires de 1.000 à 1.600 tonnes, et le quart du tonnage des chalutiers à vapeur et autres bateaux de pêche.

---

(1) Chap. V, p. 120.

Elle devait en outre faire construire dans les chantiers allemands, pour le compte des Puissances alliées et associées, pendant cinq années à partir du 10 août 1920, des bateaux de commerce pour un total de 200.000 tonnes par an.

Le *Service maritime* de la C. D. R., installé à Londres, surveilla l'exécution de ces dispositions. Le 31 août 1921, la tâche se trouvant presque achevée, ce service fut dissous, et un service considérablement réduit fut établi à Paris, où il fonctionna jusqu'en mai 1922. Les fonctions qui lui restaient furent alors attribuées au Service des Réparations et Restitutions en nature.

Il serait trop long de donner le détail des fonctions exécutives, juridiques et financières remplies par le Service maritime ; notons seulement qu'au moment de fournir les listes des navires à livrer, les Allemands avaient « *rejaugé et modifié un grand nombre de leurs navires* » (1), afin d'échapper à leurs obligations. D'autres obstacles furent encore suscités par le Gouvernement du Reich, notamment au sujet du lieu de livraison. Un Comité restreint d'inspection interalliée fut créé à Hambourg pour surveiller les opérations et fonctionna jusqu'en mai 1921. On pense bien que, fidèles à leur tactique ordinaire, les Allemands ne manquèrent pas d'élever de nombreuses difficultés pour la remise des navires en construction à livrer aux Alliés. Après bien des discussions, la C. D. R. dut consentir à déduire des 200.000 tonnes à construire par l'Allemagne pour la première année, 75.740 tonnes brutes, représentant le tonnage des navires en construction en Allemagne au 10 janvier 1920.

En ce qui concerne les bateaux de pêche, le tonnage à livrer fut fixé à 24.000 tonnes brutes.

D'autre part, l'élaboration d'un plan de répartition du tonnage ex-ennemi soulevait entre les Puissances alliées des questions très complexes, fort heureusement résolues par la C. D. R. qui classa en quatre catégories les navires perdus par ces Puissances. Au point de vue juridique, il y a eu lieu d'établir

---

(1) Chap. VI, p. 125.

la nature et la forme des titres de propriété à fournir par le Gouvernement allemand pour chaque unité livrée. De nombreuses réclamations se sont produites de ce chef, fondées notamment sur la possession d'actions, d'obligations ou de titres analogues de Compagnies de Navigation allemandes.

Une autre question délicate fut celle de savoir si l'Allemagne serait obligée de livrer certains navires qui, bien que figurant sur le registre allemand au 10 janvier 1920, paraissaient avoir été transférés à des neutres ou à des propriétaires dont la nationalité avait été modifiée en quelque manière par le traité de paix. (La question s'est posée « d'une manière aiguë », au sujet de certains vapeurs de valeur considérable, vendus à la Hollande). Là encore, la C. D. R. se heurta à la mauvaise volonté manifeste des Allemands et n'en put triompher ; c'est ainsi que les dits vapeurs — et cinq autres cédés à une Compagnie Argentine par l'Allemagne — purent échapper au transfert et restèrent en la possession de leurs acquéreurs, réels ou présumés.

Au point de vue financier, le Service maritime eut à examiner des demandes de compensations pour pertes maritimes, formulées par les Puissances alliées et associées. C'est au Service des évaluations qu'incomba la tâche de régler ces compensations.

Un autre problème particulièrement ardu était celui de l'évaluation des bateaux de commerce livrés par les Allemands avant le 1er mai 1921. Un premier mémoire, présenté par ceux-ci à grand fracas, faisait ressortir la tonne brute à environ cent livres sterling ! Ce chiffre exorbitant ne fut pas même discuté par le Service maritime et le mémoire, piteusement retiré, fut remplacé par un nouveau, en date du mois de mai, dont les estimations s'élevaient, pour 3 millions et demi de tonnes, à 5.628.000.000 de mark-or.

En définitive, la C. D. R. fixa la valeur du tonnage effectivement livré avant le 1er mai à 2.187.000 tonnes brutes pour une somme de 750.000.000 de mark-or. On se rend compte par cet écart de la mauvaise foi et du bluff allemands !

Nous passons sous silence une foule d'observations de détail, de menues récriminations ; mais il faut retenir le rôle joué par lord Inchcape, dont la C. D. R. « eut la bonne fortune

d'obtenir le concours » (1) et qui s'acquitta parfaitement de la tâche de vendre la majorité des navires livrés soit à la Grande-Bretagne, soit aux autres Puissances.

En ce qui concerne les navires austro-hongrois, l'Annexe III à la Section I, Partie VIII du Traité de St-Germain et les dispositions correspondantes du Traité de Trianon stipulent la cession de tous les navires appartenant aux ressortissants de l'ancien Empire d'Autriche-Hongrie. C'est ainsi que 15 navires de guerre austro-hongrois furent transférés, 10 à l'Italie et 5 à la Yougo-Slavie. Le tonnage hongrois livré comporte 21 unités appartenant à diverses Compagnies de navigation, et est transféré à l'Italie. Leur valeur est estimée à environ 300.000 £. Les navires de commerce austro-hongrois supérieurs à 2.000 tonnes ont été compris dans la masse commune, c'est-à-dire parmi les navires cédés par l'Allemagne.

CHARBONS ET PRODUITS DÉRIVÉS

Les pouvoirs de la C. D. R., en ce qui concerne le charbon à livrer par l'Allemagne au titre des Réparations, sont définis à l'Annexe V (Partie VIII) du Traité de Versailles. En outre, la Commission de Gouvernement et de Plébiscite de la Haute-Silésie fut invitée, par décision du 14 novembre 1919 du Conseil Suprême, à se mettre d'accord avec la C. D. R., pour toutes questions relatives à la répartition du charbon de Haute-Silésie, de telle façon que la C. D. R. pût exercer utilement son contrôle sur cette partie importante des livraisons de charbons allemands.

La pénurie de combustible qui allait sévir sur l'Europe au lendemain de la guerre rendait le problème à résoudre extrêmement délicat pour la C. D. R. : il fallait d'une part assurer aux pays bénéficiaires de l'Annexe V « *la reprise de leur vie industrielle* », et d'autre part, « conformément au § 10 de ladite

(1) Accord de Spa, article VI.

Annexe », tenir compte des besoins industriels allemands. Il lui fallait également assurer à la Pologne, à l'Autriche et à la Hongrie, tributaires des bassins miniers de la Haute-Silésie, de quoi suffire à leurs besoins économiques.

La question des charbons remonte au Protocole de Luxembourg, signé le 25 décembre 1918, c'est-à-dire peu de temps après l'armistice, en vue d'assurer le charbon et le coke aux industries métallurgiques de la Lorraine.

Un second protocole, signé à Versailles le 29 août 1919, régla la livraison par l'Allemagne d'un minimum de 1.660.000 tonnes de charbon par mois, avec augmentation proportionnelle à celle de la production allemande au-dessus de 9.000.000 de tonnes, et cela jusqu'au 30 avril 1920 — les livraisons de charbon et de coke prévues par le protocole de Luxembourg rentrant, à partir du 1er septembre 1919, dans l'ensemble des livraisons portées au compte Réparations.

Malgré la répugnance du Gouvernement allemand, les livraisons anticipées commencèrent le 1er septembre 1919. Dès le mois d'octobre, une Commission des charbons fut constituée à Essen et, bien que les Allemands aient *refusé de la reconnaître officiellement*, fonctionna dès le 10 novembre 1919. Simultanément, une Commission des charbons fut constituée à Mährisch-Ostrau, pour la Haute-Silésie. C'est cette Commission qui organisa la répartition du combustible entre les pays d'Europe centrale (Autriche, Pologne, Hte-Silésie).

La C. D. R. se trouva donc, à l'époque de sa constitution officielle, en présence de la situation ci-dessus décrite. Elle se contenta tout d'abord de maintenir en vigueur les accords préexistants, tout en régularisant et en étendant les livraisons suivant certaines données. Une liaison étroite fut ensuite organisée entre les Bureaux de charbons d'Essen et ceux de l'Europe centrale. Des programmes de livraisons furent établis, réglant de mois en mois les quantités à livrer aux Alliés. D'autres questions furent étudiées par la C. D. R., notamment celle du prix f. o. b. (free on board) et du droit de transport par les Puissances alliées et associées, à partir des ports de chargement du Rhin. Il est à noter qu'aucun accord définitif ne put être élaboré

sur ces questions, l'unanimité n'ayant pu se faire parmi les membres de la C. D. R.

Le 29 mai 1920, la C. D. R. voulut porter à 450.000 tonnes la quantité de charbon à allouer à la Pologne (par la Haute-Silésie), à condition que la Pologne fournît les moyens de transport pour 100.000 T. — Prenant prétexte de cette décision, le Gouvernement allemand réduisit les expéditions de charbon de la Ruhr aux Alliés, bien que ces expéditions fussent déjà fortement déficitaires. Ce nouveau manquement, notifié le 30 juin par la C. D. R. aux Puissances alliées et associées, eut comme conséquence, en juillet, la réunion d'une Conférence à Spa et la signature d'un protocole fixant à 2.000.000 de tonnes de charbon pendant six mois, à partir du 1er août 1920, les livraisons de charbons à faire par l'Allemagne. En échange, celle-ci obtint le paiement d'une prime de 5 mk-or par tonne de charbon livré (destinée à l'acquisition de denrées alimentaires pour les mineurs allemands). Un autre avantage important était consenti au Gouvernement allemand, par une avance de priorité à calculer sur la différence entre le prix intérieur allemand et le prix d'exportation f. o. b. anglais dans les ports anglais. Néanmoins, en reconnaissance de ces avantages, les Allemands se refusèrent à signer une clause visant les sanctions à prendre dans le cas de nouveaux manquements concernant les livraisons d'août, septembre et octobre.

Par la suite — à Spa, à Boulogne — de nouveaux arrangements furent ratifiés entre les Puissances, et la C. D. R. accepta d'assurer ces arrangements en ce qui regarde les livraisons de charbons par l'Allemagne et les avances à faire par les Puissances alliées, en contre-partie de ces livraisons.

En fait, les livraisons furent exécutées régulièrement jusqu'au mois d'octobre 1920 ; à partir de cette époque, elles faiblirent et à la fin de la période de 6 mois, on put constater un déficit d'environ 664.000 T. Par contre, le montant des avances consenties à l'Allemagne pour ces 6 mois fut de 360.791.378 mark-or.

Du côté de la Haute-Silésie, la Commission de répartition des charbons fit approuver le plan qu'elle soumit à la C. D. R., et le 29 décembre 1920, toute la partie du projet relative à la

Haute-Silésie. Mais l'imminence du plébiscite — fixé au 6 février 1921 — enleva beaucoup de son importance à la question, car après le partage fait, la C. D. R. n'avait plus voix au chapitre.

Pendant la période d'exécution du protocole de Spa, des études furent faites pour déterminer la quantité de charbon à livrer à la France « par priorité, en compensation de la diminution de production des mines sinistrées du Nord et du Pas-de-Calais ». Ces études eurent pour résultat l'adoption d'une méthode rationnelle dont l'application ressortit nettement à l'Appendice XX et qui montre la diminution progressive des quantités demandées, au fur et à mesure de la remise en état de nos puits miniers.

Toutes ces tractations n'allèrent pas sans encombre, l'Allemagne ne se faisant pas faute, à chaque instant, d'en entraver l'exécution, ou du moins de retarder et de diminuer les envois, parfois même de se refuser à les continuer au-delà d'une période donnée. D'où échange de notes, atermoiements et, en définitive, mauvaise exécution des engagements pris.

En Haute-Silésie, des troubles étant survenus, les envois de charbon à l'Allemagne furent suspendus et on dut prendre de nouveaux arrangements *par tranches*.

L'exportation du coke par l'Allemagne donna lieu, de la part de la C. D. R., à certaines mesures prohibitives destinées à assurer en priorité aux Alliés les livraisons de ce produit auxquelles ils avaient droit.

A côté des charbons proprement dits, on voit figurer au programme de la C. D. R. les livraisons de produits dérivés. Jusqu'en mai 1920, ces livraisons ne furent *pas exécutées*, mais un protocole en date du 1er mars 1920 en fixa les règles et dès lors elles n'ont donné lieu à aucune remarque spéciale.

Elles portaient sur le sulfate d'ammoniaque, le benzol et le goudron. En résumé, à l'exception des trois premiers mois du protocole de Spa, les livraisons de charbons *ont toujours été déficitaires*, malgré les adoucissements apportés à leur régime par la C. D. R., tenant compte de tous les éléments de la situation.

MATIÈRES COLORANTES

ET PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le texte de l'Annexe VI à la Partie VIII du Traité prévoit la livraison aux Puissances par l'Allemagne de matières colorantes et de produits pharmaceutiques. La valeur de ces livraisons n'atteint pas un chiffre élevé par rapport à certaines autres. Il fallait pourtant que des Puissances alliées et associées reçussent des matières colorantes immédiatement nécessaires à leur industrie, et cela d'une manière continue jusqu'au 1er janvier 1925 (§ 1 et 2).

Dès la signature du Traité, le Comité d'organisation de la C. D. R. s'occupa de pourvoir aux besoins urgents des Pays alliés. D'accord avec le Gouvernement allemand, un inventaire fut dressé qui permit de constater qu'il existait à cette époque, dans les usines allemandes, un stock de colorants et produits intermédiaires dont, d'après les accords prévus, 50 % étaient soumis à l'option de la C. D. R. En raison de l'urgence, celle-ci obtint de l'Allemagne la délivrance immédiate de 5.200 T. sur les stocks au 15 août 1919, qui furent réparties entre les Puissances alliées et associées. Le complément ou reliquat fut ensuite partagé entre ces puissances. Les livraisons se poursuivent tant bien que mal. Après de longues conférences et de nombreuses difficultés, principalement d'ordre technique, un article additionnel fut signé qui prévoyait des commandes industrielles faites par les Alliés, commandes que le Gouvernement allemand n'était tenu d'exécuter que « dans la mesure du possible ». Un amendement fut apporté à cet accord additionnel, afin de faciliter le calcul des prix.

En ce qui concerne les produits pharmaceutiques, le processus fut analogue : études préliminaires par des experts alliés et ex-ennemis, inventaires des stocks de produits pharmaceutiques synthétiques et livraison aux Puissances dans des conditions analogues à celles indiquées pour les matières colorantes, c'est-à-dire avec droit d'option sur la production journalière des usines allemandes.

Le protocole du 19 octobre 1920 règle actuellement ces

livraisons. La répartition des quantités entre les Alliés donna lieu à de nombreuses discussions qui furent éteintes par la renonciation provisoire des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Pour suivre et effectuer ces diverses opérations, la C. D. R. avait organisé un Bureau des matières colorantes et des produits pharmaceutiques, travaillant en liaison avec les experts alliés. L'Allemagne avait constitué à Francfort des organismes analogues.

AUTRES LIVRAISONS EN NATURE

A côté des livraisons énumérées jusqu'ici, il en est d'autres, prévues et réglementées par l'Annexe IV et le § 19 de l'Annexe II, Partie VIII du Traité, dont nous devons expliquer succinctement le mécanisme. Ces livraisons peuvent se classer en deux catégories : *a*) articles spéciaux, livrés suivant spécifications ; *b*) marchandises courantes, animaux, bois et objets commandés en grande série.

C'est à l'occasion de l'exécution ou de la non-exécution des commandes faisant l'objet de spécifications, que se sont présentées, pour la C. D. R., les plus graves difficultés.

L'Annexe IV pose en principe général « l'obligation pour l'Allemagne d'appliquer ses ressources économiques directement à la restauration matérielle des régions envahies des Puissances alliées et associées, dans la mesure où ces Puissances le détermineront ». Elle fixe ensuite le mode de passation des commandes, les délais qui leur seront impartis, et définit les pouvoirs de la C. D. R. en ce qui concerne les demandes à adresser à l'Allemagne.

En conséquence, des listes devaient être remises à la C. D. R. par les Puissances, comprenant : *a*) les animaux, machines, équipements, etc., d'une part; et de l'autre : *b*) les matériaux de reconstruction (pierres, briques, tuiles, bois de charpente, verres à vitres, aciers, chaux, ciment, etc.).

Les listes, produites dans le délai prévu, devaient être examinées par la C. D. R., et les demandes satisfaites en tenant

compte des nécessités intérieures de l'Allemagne, et en veillant à ce que sa vie industrielle ne fût pas compromise au point de l'empêcher d'accomplir les autres « actes de réparation exigés d'elle » (1).

Les délais de livraison étaient fixés pour les articles *a*) dans les 60 jours suivant la mise en vigueur du Traité ; et pour la série *b*) au 31 décembre 1919, dernier délai. Ces délais furent néanmoins prorogés en plusieurs fois jusqu'au 15 août 1920.

Malgré toutes les concessions faites, et en dépit de plusieurs rappels de la C. D. R., « l'Allemagne n'a présenté avant septembre 1920 *aucune proposition basée sur les listes arrêtées en avril-mai* » (2).

A la fin de 1920, le Gouvernement allemand fit une offre de matériel, comprenant notamment — par dérision sans doute — pour 105 millions de mobilier à usage domestique et *pour 275 millions de camions automobiles ! !*

Les premières offres de matériaux de construction datent du dernier trimestre 1920, et encore s'agissait-il de tuiles et de carton bitumé. En 1921, vint un peu de ciment ; mais aucune offre de briques — pourtant si nécessaires ! — n'était formulée.

En fait, les résultats furent tout-à-fait décevants. Mais il faut ajouter que si on eut peu de satisfaction sur les articles de fabrication courante, *les fournitures à livrer sur spécifications ont été pratiquement nulles.*

Une légère amélioration se fit toutefois sentir à dater du mois de mars 1921, mais on peut dire que la majeure partie des difficultés ont été suscitées par le Gouvernement allemand : la fixation des prix donna lieu à des discussions à perte de vue. Les exigences inouïes de ce Gouvernement, souvent soutenues par une espèce de chantage, (suspension temporaire des livraisons) n'ont jamais mieux fait ressortir la mauvaise foi et la ruse des vaincus. Tantôt ils exigeaient l'estimation et le prix des livraisons en mark-or, tantôt (espérant voir le mark monter) en mark-papier, etc..

---

(1) Chap. IX, p. 205.
(2) Chap. IX, p. 209.

Il fallut arriver à l'accord de Wiesbaden (6 octobre 1921) et plus tard à celui de Berlin (28 février 1922) pour voir toute la procédure suivie jusque-là, remplacée par une autre plus satisfaisante.

Bref, à la date du 31 décembre 1922, des contrats avaient été passés par les Puissances intéressées, pour une somme de 64.840.000 mark-or. On avait prévu également l'emploi de la main d'œuvre allemande pour l'exécution de certains travaux publics en territoire français (tunnel de Wesserling, entre Wesserling et St-Maurice, entre autres). Mais à la fin de 1922, la question n'était pas encore tranchée.

En ce qui concerne les livraisons d'animaux, des tableaux intéressants insérés aux pages 231 à 237 font ressortir pour la France, la Belgique, l'Italie, l'Etat et la Roumanie, le nombre d'animaux reçus ou à recevoir dans chaque espèce.

Les livraisons de bois ont été naturellement, comme pour le charbon, prévues dès l'armistice. Devant certaines difficultés d'ordre pratique, on recourut au système des programmes annuels. La mauvaise marche des réceptions des diverses catégories de bois donna lieu dès longtemps aux réclamations des parties prenantes et mit une fois de plus en vedette la mauvaise volonté des Allemands.

La C. D. R. se vit obligée (le 30 août 1922) d'attirer l'attention du Gouvernement allemand sur les retards qui se produisaient à chaque livraison, retards regrettables en raison de la proximité de l'hiver. Le Gouvernement allemand prit prétexte du mauvais état du mark pour expliquer la difficulté de trouver un système d'abatage satisfaisant, et remit un long mémoire — grimoire, dirions-nous — où il mettait en œuvre toutes les ressources de son savoir-faire.

Le 20 octobre 1922, la C. D. R. fut saisie par la Délégation française d'une demande tendant à constater le *manquement* de l'Allemagne à fournir du bois à la France en 1922. Successivement, les livraisons au 30 septembre et au 30 novembre 1922 furent également déficitaires, et le 1er décembre, la C. D. R. entendit les représentants du Gouvernement allemand sur cette question. Elle prit, le 26 décembre, diverses décisions et, malgré le vote contraire ou l'abstention du délégué britannique, déclara

que l'Allemagne avait manqué aux obligations édictées par le § 17 de l'Annexe II et prévit certaines sanctions (paiements supplémentaires en espèces) au cas où l'Allemagne, par son obstruction, porterait entrave aux livraisons dues à la France (1).

Quelques mots restent à dire sur les livraisons de batellerie fluviale effectuées par l'Allemagne. Il s'agissait de la restitution aux Puissances alliées et associées de tous les bateaux et engins mobiles de navigation fluviale qui, depuis le 1er août 1914, ont passé, à un titre quelconque, en la possession de l'Allemagne ou de ses ressortissants et qui pourront être identifiés. Et ce, dans un délai de 2 mois à dater de la mise en vigueur du Traité. En vue de compenser les pertes du tonnage fluvial subies pendant la guerre par les Puissances alliées et associées, l'Allemagne s'engage à céder à la C. D. R. une partie de sa batellerie fluviale, ladite cession ne pouvant dépasser 20 % du total de cette batellerie existant le 1er novembre 1918.

A l'égard des restitutions, on rédigea un protocole spécial qui étendait à la batellerie fluviale les principes généraux du protocole A. Pour les livraisons de compensation, on s'en référa aux listes remises par le Gouvernement du Reich et il apparut que le 20 % de la flotte fluviale allemande au 11 novembre 1918 représentait un total très supérieur aux pertes à compenser. D'accord avec le Gouvernement allemand, on fixa en conséquence le tonnage à compenser. Des arrangements ultérieurs permirent de remplacer une partie des bateaux et engins existants, soit par des constructions neuves à livrer avant la fin de 1925, soit, pour une faible part, par d'autres prestations.

COMITÉ DES GARANTIES

La création du Comité des Garanties est prévue dans un amendement à l'Annexe II du Traité, introduit par le Conseil

---

(1) L'importance de cette décision a été telle qu'il a paru utile de reproduire intégralement le procès-verbal de la séance du 1er décembre 1922, à l'Appendice XXXV, tome II, p. 456.

Suprême lors de sa réunion à Londres, en mai 1921. Il y est dit que ce Comité, sans pouvoir intervenir dans l'administration allemande, aura la charge d'assurer l'application des articles 241 et 248 du Traité, et en outre, aura qualité pour surveiller l'application au service des obligations prévues à l'article 2, des fonds qui leur seront affectés comme garantie pour des paiements à faire par l'Allemagne. Il sera chargé de vérifier également, au nom de la C. D. R., le montant déclaré par l'Allemagne, des exportations en vue du calcul de la somme payable chaque année par cette Puissance.

Le Comité des Garanties fonctionna dès le 27 mai 1921. Il est composé de représentants de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Italie et de la Belgique; des observateurs américains officieux assistaient aux séances. Son siège a été fixé provisoirement à Paris ; il est entendu qu'il pourra être transporté à Berlin et partout où la C. D. R. jugera sa présence nécessaire. Toutefois, des agents exécutifs techniques ont été installés à Berlin, en contact étroit avec le Gouvernement allemand.

Le Comité a fait son premier voyage à Berlin en juin 1921 ; les résultats du voyage furent des décisions d'ordre général, et d'autres relatives au pourcentage à prélever sur les exportations allemandes, à l'affectation des recettes des douanes à la garantie des obligations, enfin à l'organisation du Contrôle.

Du 23 septembre au 14 octobre 1921, un second voyage à Berlin permit au Comité de s'assurer des conditions dans lesquelles les paiements qui allaient arriver à échéance seraient couverts. En outre, le Comité, ayant basé ses calculs en juin sur le taux du change (14 marks papier pour 1 mark-or), se vit obligé à une révision complète de la situation, le taux étant, à son second voyage, de 30 marks papier pour 1 mark-or.

L'examen du budget allemand 1921-22 révéla au Comité un déficit de 96 milliards et l'attention de la C. D. R. fut appelée sur cette situation dans un rapport technique assez inquiétant pour obliger ladite C. D. R. à se rendre elle-même à Berlin. C'est avec ce voyage à Berlin que commence la série d'événements, ou négociations entre la C. D. R. et le Gouvernement allemand, entre les Gouvernements alliés et le Gouvernement allemand, qui ont, par la suite, « conduit à la concession d'un

ajournement partiel des obligations établies par l'Etat des paiements, pour l'année 1922 ». Par contre, un programme fut imposé à l'Allemagne pour la réalisation de ressources supplémentaires à brève échéance, et une sérieuse réduction des dépenses intérieures fut réclamée d'elle. Enfin — et c'est là que les Allemands firent une fois de plus preuve d'intransigeance et de mauvaise volonté — on rechercha l'emploi d'une procédure destinée à élargir le contrôle du Comité des Garanties sur les exportations et la perception des devises étrangères. L'Allemagne déclara que « le Gouvernement allemand ne pourrait consentir à un contrôle inconciliable avec sa souveraineté financière » (1).

De note en note, de conférence en conférence, la C. D. R. parvint néanmoins, en dépit des protestations allemandes, et tout en reconnaissant la souveraineté de l'Allemagne en matière d'impôts et de dépenses intérieures, à accroître sensiblement le droit de contrôle du Comité des Garanties. Un contrôle aussi vaste entraîna le développement du Comité de Berlin, qui prit le nom de Délégation permanente, et dont le travail quotidien de surveillance — qui l'a fait pénétrer dans les détails des finances d'un des Etats les plus vastes et les plus compliqués d'Europe — est des plus étendus et des plus ardus, d'autant qu'il est toujours en cours d'évolution.

AUTRICHE

Le traité de paix signé à St-Germain le 10 septembre 1919 contient un chapitre « *Réparations* » comme celui de Versailles, et c'est encore la C. D. R. qui est chargée d'en assurer l'exécution. Le Traité prévoit en outre la constitution d'une section pour les questions spéciales à régler avec l'Autriche, avec rôle consultatif.

Cette section comprend les délégués des Etats-Unis, Grande-Bretagne, France, Italie, avec chacun 2 voix, et des délégués

(1) Chap. X, p. 270.

de la Grèce, Pologne, Roumanie, Etat Serbo-Croate-Slovène et Tchéco-Slovaquie, avec chacun 1 voix.

Le Traité de St-Germain (art. 179) stipule qu'une « part de dette » sera assignée à l'Autriche, après que la C. D. R. aura estimé si l'Allemagne est en situation de payer le solde du montant total des réclamations présentées contre elle et ses alliés. L'Allemagne reste toutefois « solidairement responsable de cette part de la dette » (2).

Les Annexes à la Partie VIII du Traité de St-Germain prévoient seulement pour l'Autriche des sommes à payer dont le montant sera laissé au jugement de la C. D. R. et des livraisons de bois de construction et des produits du bois, de fer, d'alliages ferreux, de magnésie et de meubles.

Les dispositions relatives aux livraisons de navires, bétail, câbles, etc., sont analogues à celles énoncées au Traité de Versailles. Mais à côté des clauses relatives aux Réparations, le Traité de St-Germain contient des clauses de première importance, suites de la liquidation de l'ancienne monarchie austro-hongroise : 1° Répartition de la dette d'avant-guerre entre les Etats successeurs et cessionnaires de territoires ; 2° Liquidation de la Banque d'Autriche-Hongrie ; 3° Evaluation des biens et propriétés de l'Etat autrichien dans les territoires transférés.

Ces problèmes, dont l'étude a été confiée par la C. D. R. à des sous-Comités spéciaux, sont étroitement liés — le dernier surtout — à celui des Réparations.

En somme, les principales dispositions figurant au Traité de Versailles se retrouvent, sous une forme analogue, dans le Traité de St-Germain. Toutefois il fut dès l'abord évident que, pour une longue période au moins, l'Autriche sreait hors d'état de payer les Réparations, mais qu'elle aurait au contraire besoin de crédits importants, pour subsister jusqu'au jour où sa situation économique serait plus stable.

Il fallut donc, par un programme de dérogations largement établi, aider le Gouvernement à obtenir des crédits, voire des vivres. (L'Italie en avait déjà fait parvenir à l'Autriche, au nom

---

(1) Chap. XI, p. 278
(2) Id., id.

et pour le compte des Puissances alliées et associées, et de ce fait le Gouvernement italien avança environ 18 millions de lires). Des crédits importants furent également alloués à l'Autriche par la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, moyennant l'assurance par ladite Puissance de couvrir par certains moyens (monnaies d'or et d'argent versées, hypothèques sur ses forêts, etc.) les crédits qui lui étaient ouverts.

La situation était ici, on le voit, tout autre qu'à l'égard de l'Allemagne. Il s'agissait plutôt de secourir l'Autriche que de lui demander des réparations, et la section d'Autriche de la C. D. R. — installée à Vienne le 18 juin 1920 — s'y employa de son mieux.

Par la suite, on institua un *Comité international des crédits pour le relèvement économique* (C. I. C. R. E.) qui prit comme tâche principale l'organisation des secours, l'extension de ces secours à certains autres pays tels que la Pologne, et assuma le devoir de prendre les mesures nécessaires à la constitution des garanties à assurer aux pays prêteurs. (1).

Le travail accompli par la C. I. C. R. E. eut pour conclusion la rédaction d'un document intitulé : *Avances à l'Autriche*, et du texte des bons à émettre par le Gouvernement autrichien.

Le rapport de la Section d'Autriche, transmis par la C. D. R. au Conseil Suprême en janvier 1921, ne fut pas sanctionné par ce Conseil qui chargea un Comité spécial de présenter de nouvelles propositions, résolut de prendre certaines mesures destinées à diminuer les dépenses de l'Autriche, et décida la création d'une Banque internationale, travaillant au rétablissement économique et financier de l'Autriche.

Le 11 février 1921, le Comité économique et financier de la Société des Nations communiqua à la C. D. R. un projet de crédits internationaux, dit projet *Ter-Meulen*.

---

(1) Signalons ici le rôle important joué par Sir William Goode, délégué britannique, puis président de la Section d'Autriche, qui, au cours de ses voyages en Hollande, au Danemark, en Norvège, en Suède et en Suisse, réussit à intéresser ces diverses puissances à la question des secours destinés à l'Autriche et ultérieurement à d'autres pays, par exemple la Pologne.

Par ailleurs, le chancelier d'Autriche fit à Londres, en mars 1921, un exposé des garanties que pouvait offrir l'Autriche et, le 17 mars, les Gouvernements français, anglais, japonais et italien (celui-ci sous certaines réserves annulées depuis) prirent acte des déclarations du chancelier autrichien et décidèrent, pour permettre la mise en œuvre du projet Ter-Meulen, de suspendre provisoirement toutes revendications contre l'Autriche, pourvu que les autres Gouvernements étrangers consentissent également à l'ajournement de leurs créances correspondantes.

Il est impossible actuellement de terminer ce chapitre des obligat ons de l'Autriche au titre des réparations, tellement est confus et considérable l'amas des questions restées en suspens.

Indiquons en finissant que les dispositions de l'article du Traité de St-Germain relatif aux restitutions sont de tout point analogues à celles insérées à l'article 238 du Traité de Versailles.

Les restitutions faites à ce jour comprennent 1.450 wagons environ, 500.000 couronnes or de matériel industriel et d'importantes quantités d'objets d'art, mobilier, documents, etc..

En ce qui concerne les *livraisons* prévues à l'Annexe IV, — sauf pour la livraison de bétail, exigée, mais non encore exécutée, à l'Italie, à la Roumanie et à l'Etat Serbo-Croate-Slovène — on peut dire qu'elles furent nulles. Du reste, la C. D. R. en a prorogé les effets *sine die*.

Le *matériel de guerre* en excédent des quantités autorisées fut réparti en trois catégories ; l'une appartenant au Département de la Guerre (aucune utilité militaire) fut remise au Gouvernement autrichien ; la 2e (susceptible d'utilisation civile) fut inventoriée, estimée, puis rétrocédée à l'Autriche contre des Bons de relèvement attribués à l'Italie en raison de la priorité italienne, au titre des armées d'occupation. Le matériel dit *de combat* fut livré en nature aux Puissances alliées et associées et réparti entre elles.

Le traité avec la Hongrie (de Trianon) n'ayant été mis en vigueur que le 26 juillet 1921 et l'exécution des clauses de réparations n'étant pas encore assez avancée pour permettre un exposé du travail accompli, le Rapport n'en fait pas mention.

Capitaine LANGÉLY.

LA DERNIÈRE MANIÈRE DE GEORGE SAND

IV

LES ROMANS

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU ROMANESQUE

Nous avons montré comment, aux environs de 1860, l'idéal moral et l'idéal littéraire de George Sand s'étaient transformés. Nous avons étudié ensuite la forme nouvelle de son talent au triple point de vue du romanesque, du réalisme et du sentiment de la nature. Nous devons maintenant parler plus précisément de deux romans qui sont les chefs d'œuvres de la dernière manière : *Jean de la Roche* et le *Marquis de Villemer*.

I

JEAN DE LA ROCHE.

George Sand fit, au printemps de 1859, une longue excursion en Auvergne (1). Elle parcourut le département du Puy-de-Dôme, puis vint à la Rochelambert. La Rochelambert est un joli castel du temps de François Ier, dans le vallon de la

Borne, non loin de Saint-Paulien, en Haute-Loire (1). Il appartenait alors au marquis de la Rochelambert, dont la femme était une vieille amie de George Sand. Jadis, au couvent des Anglaises, Apollonie de Bruges et Aurore Dupin avaient été deux tendres compagnes (2). Depuis, elles s'étaient perdues de vue, mais Apollonie, devenue marquise de la Rochelambert, avait suivi avec sympathie les progrès du talent et de la renommée de son amie. Aussi, en 1859, la pria-t-elle à venir en son vieux manoir. George Sand y vint. Elle goûta fort le vallon si vert de la Borne, l'élégante architecture du château, le pittoresque ténébreux des grottes, la beauté des vieux meubles. Mais, abandonnée depuis le XVIII[e] siècle pour une plus riche demeure en Anjou, la Rochelambert n'était habitée qu'à de rares intervalles. Aussi les boiseries étaient-elles un peu vermoulues et les peintures un peu délavées. George Sand fut frappée par cet aspect de misère joint au cadre le plus romantique du monde. Ce décor évoqua dans son esprit l'idée d'un roman qu'elle écrivit aussitôt et qu'elle appela *Jean de la Roche.*

Sa veine berrichonne semblait épuisée (3), ses théories sociales lui paraissaient maintenant comme de lointaines utopies. Elle n'allait écrire ni une bergerie, ni un plaidoyer (4), mais simplement un roman, une histoire d'amour tendre et passionnée, encadrée dans de beaux paysages. Jean de la Roche a grandi seul dans son vieux château, aux côtés de sa mère, pâle et mélancolique silhouette de veuve endeuillée. Il sent

---

(1) Cf. J. Langlade, *Le Puy et le Velay*, Paris, 1921.

(2) Cf. p. 85, n° 1.

(3) Elle avait renoncé définitivement à la manière berrichonne. Son ami Harrisse la sollicitait d'écrire un nouveau roman dans le goût de *La Mare au diable* ou des *Maîtres sonneurs.* Mais elle répond le 19 janvier 1867 : « Le beau berrichon de ma jeunesse est aujourd'hui une langue morte ». Plus de bourrée, de chants populaires, de sentiers, de botanique syvestre ! « Refaire un roman berrichon ! Non, je ne vous l'ai pas promis. Ce serait repasser par le chemin des regrets ».

(4) *Le marquis de Villemer* prend parfois le ton d'un plaidoyer. *Mlle la Quintinie* en est un, à coup sûr. Mais ce roman est un accident — à tous les points de vue — dans la carrière de G. Sand.

fermenter en lui de grandes aspirations : il fait de beaux rêves, il veut aimer. Justement, il est question de le marier à une riche Anglaise, Love Butler, dont le père est venu s'établir dans le pays, par amour de la botanique et de la minéralogie. Jean hésite longtemps ; un mariage conclu comme une affaire répugne à cet amant de l'idéal. Enfin il se décide, va rendre visite à la famille Butler et presque aussitôt Love lui plaît. C'est ici le debut de ses épreuves. Il lui en sera imposé trois, comme aux chevaliers de la légende.

Lorsqu'il fait l'aveu de son amour, Love lui objecte qu'ils se connaissent à peine et lui inflige un premier délai. Les jeunes gens se voient souvent, la passion de Jean ne fait que croître, tandis que chez Love naît une bonne amitié qui ressemble beaucoup à de l'amour. Mais tout d'un coup, nouvelle épreuve. M. Butler est gravement malade : il ne peut plus être question de mariage de quelque temps. Jean, durant toute la maladie, seconde Love comme une frère, et quand enfin le vieux savant est guéri, Love tombe dans les bras de Jean et lui donne son premier baiser d'amour. Est-ce le bonheur ? Hélas ! M. Butler a un fils, Hope, enfant sérieux, mais jaloux, qui s'épouvante à l'idée que sa sœur va se marier et le quitter, qu'en tout cas elle a donné une partie de son cœur à un autre que lui. Il est atteint d'une maladie nerveuse et Jean est encore éloigné pour quelque temps.

Il languit loin de son aimée. Hope pourrait guérir, mais un beau jour il surprend une entrevue fortuite de Love et de Jean et une crise plus grave se déclare. Sur les conseils du médecin, la famille Butler part pour l'Angleterre, en rendant à Jean la parole qu'elle avait reçu de lui. Désespoir du jeune comte ! Il se meurt d'amour, il erre désolé dans les bois, il se cache sanglotant dans les grottes, il veut se tuer. Enfin, il se décide à voyager... Cinq ans ont passé. Jean revient transformé, plus robuste, plus instruit. Son amour est mort, ou du moins il le croit. Mais son vieux château sue l'ennuie : il a des cauchemars affreux où Love reparaît ; il n'y tient plus, il repart. Ses pas, comme malgré lui, le portent vers les lieux où il a connu et aimé Love, et petit à petit le souvenir de son ancien amour lui revient au cœur. Les Butler, revenus dans le pays, voya-

gent dans les Monts-Dore. Jean part à leur recherche, il revoit Love, il redevient éperdument amoureux. Pour la voir de près et connaître ses sentiments, il se travestit, tel Dorante du *Jeu de l'Amour*, et sous les habits d'un guide de montagne, il la suit partout, lui rendant mille services, conversant même avec elle. Et tantôt il l'adore comme un fou, tantôt il l'exècre en voyant sa froideur et sa sérénité. A la fin, désespéré, il veut mourir et mourir pour elle. Love a eu un pied foulé et ne peut marcher : elle voudrait cependant voir le lever du soleil à la Croix-de-Sancy. Jean, malgré elle, l'y porte et puis tombe, épuisé, mourant. Love alors pousse un cri, l'entoure de ses bras et lui avoue qu'elle l'a toujours aimé, que sous son déguisement elle l'a tout de suite reconnu et que maintenant ils peuvent se marier et être heureux.

Il y a çà et là dans *Jean de la Roche* quelques phrases qui sont comme un rappel des vieilles idées de George Sand, quelques tirades sur la fraternité (1), le mépris de la naissance, l'amour des humbles, ou même la Révolution de 1848. Mais à coup sûr elles ne sont point l'essentiel. Ce qui retient l'attention, c'est le romanesque, ce sont les sentiments. Nous ne trouvons pas ici d'intrigue complexe et embrouillée : il n'y a ni enfants perdus et retrouvés, ni assassinats, ni lettres volées. Le romanesque de *Jean de la Roche* est de meilleur aloi. Il ressemble à celui des vieux romans français. Ce sont les épreuves

---

(1) « Eh bien ! dit Love riant toujours, ça l'étonne beaucoup que je l'embrasse et vous aussi, cher père ? Mais réfléchissez tous les deux. Que puis-je faire pour remercier ce pauvre homme qui succombe sous la fatigue de me porter, c'est-à-dire de m'avoir portée là-bas, où il risquait de tomber mort en arrivant ? Quand nous lui aurons donné beaucoup d'argent pour sa femme et ses enfants, serons-nous quittes envers lui ? Eh bien ! moi je pensais à cela tout à l'heure et je me disais : Quand on s'oblige ainsi les uns les autres, on redevient réellement ce que le bon Dieu nous a faits, c'est-à-dire frères et sœurs, et je veux traiter Jacques comme mon frère, au moins pendant une seconde. Je lui dirai le mot qui résume toute amitié et toute parenté et ce mot sans paroles, c'est un baiser.

Et passim.

imposées à l'amoureux pour mériter le cœur et la main de l'adorable fiancée : c'est le déguisement du chevalier qui accepte une condition servile pour voir et servir à toute minute la dame de ses pensées : ce sont ses actions héroïques, ses dévouements obscurs ou éclatants, lorsqu'il écarte un taureau furieux ou qu'il emporte Love dans ses bras après une chute grave ; c'est enfin sa mort qu'il veut glorieuse et muette aux pieds de la cruelle qui ne l'aime pas. Ces inventions charmantes nous rappellent que nous sommes dans le conte et dans le rêve, loin de la brutale réalité ; ce sont comme de gracieuses légendes, faites de nobles actions, de beaux sentiments, de dévouement et de tendresse.

Le romanesque maladroit du feuilleton accumule les péripéties et les coups de théâtre au détriment de la psychologie. Celui de George Sand, plus délicat, laisse une place importante à l'analyse des sentiments. *Jean de la Roche*, à ce point de vue, peut être divisé en deux parties. Dans la première se trouve décrit l'état d'âme du jeune homme, romantique et exalté. G. Sand nous montre la naissance de son amour et son exaltation progressive jusqu'à l'heure sombre du désespoir. Dans la seconde, c'est la résurrection d'une passion morte : ce sont les incertitudes de l'amoureux qui tantôt se croit oublié et tantôt surprend une larme ou une nuance de mélancolie dans les yeux de celle qu'il adore ; enfin, c'est l'abandon insensé à la destinée et l'hymne définitif à la passion triomphante. Sans doute, Jean nous semble parfois emphatique dans ses sentiments : ce jeune homme ressemble parfois à Sténio : il crie, il adjure, il gémit un peu trop. Mais ce sont tâches légères. En revanche, quelle finesse de notation lorsque nous le voyons à la première entrevue avec Love froid et indifférent, puis au retour obsédé par l'image de la jeune fille, si bien que c'est de son souvenir qu'il s'éprend ! Lorsqu'il va à Bellevue, il n'est aux côtés de Love qu'un ami tendre, presque un frère ; mais chez lui, dans son château solitaire, il se sent dévoré par le feu de la passion la plus romantique. N'est-ce point d'une psychologie très aiguë et digne d'un Stendhal ? (1). Le réveil de l'ancien amour est de

---

(1) Je ne cite pas au hasard le nom de Stendhal. Il y a quelque

même noté avec une extrême délicatesse, par des nuances insensibles, jusqu'au jour où il devient une passion dévorante.

Les caractères aussi sont dessinés avec beaucoup de vérité. Love, c'est la femme de tête, très instruite, un peu froide, un peu trop parfaite peut-être, mais qui reste vraie parce qu'elle a des abandons, des sourires et des larmes. Hope, c'est l'enfant gâté, égoïste, nerveux et orgueilleux, le tyran de la famille. Quant au père Butler, c'est une aimable figure de savant indulgent, entêté de botanique, aimant sa fille et son fils, mais faible et irrésolu. George Sand a mis dans ce caractère un peu de ce qu'elle était elle-même et elle en a fait le type le plus attachant du roman. Il n'est pas jusqu'aux personnages secondaires qui ne soient intéressants, comme M. Junius Black, pédagogue à lunettes et à longues basques, ou comme François le guide, brave homme d'Auvergnat qui parle la langue naïve des paysans et qui fait penser à Tiennet ou à Huriel des romans berrichons.

Enfin l'attrait le plus puissant peut-être de *Jean de la Roche*, ce sont les descriptions qu'on y rencontre et l'amour de la nature dont il est tout imprégné. On y trouve le goût du paysage moyen du centre de la France : les montagnes arrondies en coupes ou en dômes, la verdure épaisse des prairies, et parfois un ravin tourmenté de convulsions géologiques, des dykes et des scories avec au-dessus la masse sombre des sapinières. Cette nature est toute mêlée aux émotions de l'homme : c'est elle qui a formé l'âme de Jean de la Roche, c'est elle qui soutient sa foi, c'est elle qui verra son bonheur. George Sand l'aime comme les romantiques pour tout ce qu'elle dit à son cœur, pour sa couleur sentimentale, mais aussi elle l'aime de la façon la plus large, la plus vivante, pour la beauté des lignes, pour la fraîcheur de l'air, pour l'éclat de la lumière : « Ces herbes mouillées sentent bon ; ces fleurs toutes remplies des diamants de la pluie sont quatre fois plus grandes et plus

---

chose d'analogue dans l'évolution de la passion qu'éprouve Julien Sorel pour Mme de Rênal : avec de très grosses différences, bien entendu.

belles que celles de l'été. Ces grandes vaches bien lavées reluisent au soleil comme dans un beau tableau hollandais. Et le soleil ! Ne trouvez-vous pas que lui aussi est plus ardent et plus souriant à travers ces gros nuages noirs qui ont l'air de jouer avec lui » (1). C'est cette admiration naïve, cet attachement complet du corps, de l'âme et de l'esprit, cette tendresse gracieuse pour les fleurs, les eaux et la lumière qui restera jusqu'à la fin la parure de son talent.

II

LE MARQUIS DE VILLEMER.

Le marquis de Villemer est un chef d'œuvre moins parfait que *Jean de la Roche*. Plus achevé peut-être en certaines de ses parties, il souffre d'un grave défaut, le manque d'unité. George Sand y a juxtaposé sans les fondre ensemble des idées sociales, des souvenirs de voyage et une histoire romanesque.

Tout d'abord George Sand y proteste contre l'argent. Balzac avait écrit presque tous ses romans sur ce sujet : Augier et Dumas fils s'apprêtaient à combattre le même monstre : Le second Empire était le règne de la finance. Aussi George Sand jette-t-elle à son tour le cri d'alarme : « L'opulence convoitée, cherchée, voulue et achetée à tout prix par des mariages d'ambition, par des évolutions de conscience politique, par des intrigues de famille autour des successions, voilà ce qui prend à juste titre le vilain nom d'argent » (2).

Comme la littérature s'occupait de la question d'argent, elle s'occupait aussi des nobles et de la noblesse. En 1854, Augier écrivait *le Gendre de M. Poirier*, où il opposait l'activité et le bon sens de la bourgeoisie à l'orgueil et à l'oisiveté des patriciens. Dumas, dans l'*Etrangère*, devait signaler sous une forme plus vigoureuse encore les germes de pourriture, qu'il décou-

---

(1) *J. de la Roche*, p. 206.
(2) *Marquis de Villemer*, p. 27.

vrait au sein de la vieille aristocratie. Dans *le marquis de Villemer*, George Sand proteste aussi contre les préjugés nobiliaires et la gêne qu'ils apportent à qui veut être vraiment homme. « Qu'importe, s'écrie le marquis en parlant de son fils ! qu'il ait de quoi apprendre à travailler, à être un homme, c'est tout ce que je désire pour lui » (1).

Le marquis de Villemer est un démocrate, il a écrit un ouvrage, *l'Histoire des titres*, qui est l'acte d'accusation du patriciat. « Il prenait corps à corps ce compromis de dix-huit siècles qui veut allier l'égalité révélée par les apôtres avec la convention des hiérarchies civiles et théocratiques. N'admettant dans toutes les classes que des hiérarchies politiques et administratives, c'est-à-dire des fonctions, des preuves de valeur personnelle et d'activité sociale, des services en un mot, il poursuivait le privilège de naissance jusque dans l'opinion actuelle, jusque dans les dernières influences en traçant d'une main ferme l'histoire des spoliations et des usurpations de pouvoir depuis la création féodale de la noblesse jusqu'à l'heure présente... » (2). On le voit donc : en 1860 George Sand n'était point entièrement débarrassée de sa manie de prédication, et, chose plus grave, elle prêchait sur le ton dogmatique, oubliant qu'une thèse, dans le roman comme au théâtre, doit sortir des faits et de l'action, et ne doit être que la moralité d'un apologue. Son talent portait dès ce jour une première trace de fatigue.

Les descriptions sont nombreuses dans *le marquis de Villemer :* Séval et le vallon du Char, le Puy-en-Velay, Polignac, Lantriac, le Mezenc. Certains de ces morceaux sont d'un art parfait : celui, par exemple, où George Sand dessine à grands traits le panorama magique du Puy (3). D'autres, comme le Mezenc sous la neige (4), où s'encadre la scène la plus émou-

---

(1) *Marquis de Vill.*, p. 63.
(2) *Marquis de Vill.*, p. 215.
(3) *Marquis de Vill.*, pp. 95 et s.
(4) *Id.*, pp. 346 et s.

vante du roman nous ont fait songer aux plus belles pages de *Jean de la Roche.*

Mais le tort de ces descriptions est de n'être point liées à l'action. Les personnages sont à Paris : tout d'un coup, les voilà transportés en Creuse au château de Séval, et aussitôt nous devons subir une agréable mais longue description du site. Puis, par le plus grand des hasards, les héros du drame sont réunis en Velay : et ce sont dès lors des paysages à n'en plus finir. Pendant ce temps l'action est oubliée.

Parfois cependant, comme dans *Jean de la Roche*, George Sand a su réunir l'intérêt pittoresque et l'intérêt dramatique, soit que Caroline de Saint-Geneix gravisse sur un char de buttes la montée de Lantriac par un clair de lune magnifique où s'échancre l'ombre imposante de la Roche-Rouge (1), soit qu'à travers l'écir (2) elle fuie le marquis qu'elle aime, nous pouvons, sans la perdre des yeux, admirer le paysage sublime qui l'entoure. Mais trop souvent hélas ! les descriptions ressemblent à des hors-d'œuvre.

Une description bien composée se fait admirer comme un beau tableau : ce qui est insupportable, c'est le bavardage de l'auteur qui disserte à tout propos sur les habitants, sur les mœurs, sur n'importe quoi. George Sand, dans *Jean de la Roche*, avait élaboré ses impressions de voyageur et de touriste.

Dans le *marquis de Villemer*, elle ne s'est même point donné cette peine : et nous avons pêle-mêle ce qu'elle pense de la saleté des habitations rustiques, de l'ivrognerie des campagnard, des couvents du Puy-en-Velay, de la campagne romaine, de la féodalité, etc. (3). Ce défaut qui va encore s'aggraver dans les romans qui suivront est un signe de décadence. Désormais, G. Sand ne compose plus avec unité : elle ne voit plus, dès l'origine et avec ensemble, ses personnages, son action et son

---

(1) *Marquis de Vill.*, pp. 282 et s.

(2) *Cf.*, p. 122, n° 2.

(3) Noter que plusieurs romans ont une forme épistolaire : *le marquis de Villemer*, *Mlle la Quintinie*, *Mlle Merquem*. C'est la porte ouverte aux digressions de tout genre.

cadre. L'action, c'est presque toujours la même, une peu plus compliquée à chaque fois, et le cadre, ce sont des impressions mal digérées de touriste vagabond.

Dans le *marquis de Villemer*, l'action, à dire le vrai, est intéressante, et c'est elle qui a sauvé le roman de l'oubli. L'intrigue très simple a été inspirée à George Sand par un roman de Feuillet. Celui-ci avait publié, en 1858, *le Roman d'un jeune homme pauvre*. Le *marquis de Villemer* est sa contre-partie : le roman d'une jeune fille pauvre.

Caroline de Saint-Geneix, bien née, mais sans fortune, entre comme demoiselle de compagnie chez la vieille marquise de Villemer. Le fils de celle-ci en devient vite éperdument amoureux. La marquise repousse avec horreur une telle alliance et Caroline, droite et fière, s'enfuit à la campagne. Après bien des hasards, le jeune marquis la rejoint : elle fuit encore. Mais à la fin la passion est la plus forte et Caroline, vaincue, crie au marquis qu'elle l'aime et qu'elle est à lui. La donnée de ce roman ressemble à celle de *Jean de la Roche*. C'est dans les deux cas une âme forte de jeune fille prise entre le devoir et la passion. C'est la lutte cornélienne de l'honneur et de l'amour. L'intérêt ne réside pas dans de soudains coups de théâtre et dans de brusques péripéties : il est tout entier dans la crise qui déchire le cœur de l'héroïne.

Sans doute Caroline est une femme un peu trop parée de toutes les séductions physiques et morales ; sans doute, chez elle et le marquis, sont réunis trop de droiture, d'intelligence et de vertu. Mais l'idéalisation de ces caractères s'arrête assez tôt (1) et nous avons en face de nous des êtres supérieurs, certes,

---

(1) Ce qui rend agaçants les personnages de Feuillet et en général du roman romanesque contemporain, c'est que l'idéalisation n'est pas seulement morale, mais aussi physique ou matérielle. Le personnage n'est pas seulement vertueux, il est beau et élégant : c'est un officier bien pris dans son dolman, etc. L'héroïne est ardente, rêveuse et a un port de marquise. Voilà la source de la fadeur de tels romans. George Sand ne resta pas jusqu'au bout exempte de ce défaut. Déjà il y en a des traces dans *le marquis de Villemer*. Urbain qui, au début, n'est ni beau ni laid, est beau à la fin du roman ! Mais d'une manière générale,

mais non des allégories ou des types irréels comme étaient Lélia ou Trenmor. Ils vivent, agissent et souffrent comme le commun des mortels : ils ont une chair et des sens en même temps qu'un cerveau. D'ailleurs, les personnages qui les entourent ne sont-ils pas des plus vivants, que dis-je ? des plus réalistes qui soient? La marquise, vieille dame indulgente, aimant son fils, mais entêtée de noblesse, bavarde et spirituelle ; Mme d'Arglade, jeune femme évaporée mais astucieuse ; le duc d'Aléria, brave cœur au fond, mais desséché par le plaisir, fêtard et viveur, vraie figure du second Empire qui semble échappée d'un drame de Dumas fils, sont des gens que nous connaissons et dont les gestes nous sont familiers.

Urbain de Villemer et Caroline de Saint-Geneix sont plus grands qu'eux, mais aussi vivants. Ce que nous voyons en eux, ce n'est pas tant la noblesse de leur idéal et la pureté de leurs vertus, que les progrès de leur amour qui naît lentement et se révèle par des nuances insensibles. Chez le marquis, l'amour naît assez brusquement, comme il est naturel chez un homme. Au début il n'éprouve qu'une sorte de sympathie intellectuelle : il a du plaisir à causer avec Caroline qui est intelligente ; il s'habitue à sa présence. Bientôt le duc son frère lui déclare qu'il aime Caroline. Aussitôt naît en lui une vague jalousie : il craint qu'elle n'écoute le duc, il craint qu'elle ne quitte la maison, il est agité et troublé en sa présence. Mais aussitôt, effrayé par ce mouvement de son cœur, il veut réagir et ne manifeste à Caroline qu'indifférence et que froideur. Son amour est encore à demi inconscient. Une nouvelle tentative du duc pour surprendre le cœur de la jeune fille fait éclater sa jalousie et lui révèle toute l'étendue de sa passion. Puis c'est l'aveu, avec une grande douceur dans l'âme, aveu balbutiant et incertain. Enfin l'obstacle : le refus de la marquise et l'angoissante incertitude : est-il aimé ? Et à mesure, le feu qui couvait en lui l'embrase

---

George Sand s'est abstenue de ce fade embellissement physique. Elle idéalise les caractères : mais Corneille faisait de même et ne peut guère passer pour fade ! Il suffit de montrer de la vigueur dans la peinture d'un caractère vertueux, et G. Sand y a réussi souvent.

tout entier, sa passion s'exaspère, il veut mourir, jusqu'au moment où Caroline le sauve d'un baiser. Chez Caroline, le progrès est plus lent. Longtemps ce qu'elle éprouve n'est que de l'estime pour le caractère du marquis. Puis, travaillant avec lui, elle s'habitue au commerce de son intelligence, elle voit comme leurs goûts et leurs esprits se ressemblent. Le marquis étant malade, elle le soigne et la pitié n'est-elle pas souvent la toute puissante introductrice de l'amour ? Enfin, les sens eux-mêmes ont leur rôle, quand au bal Caroline sent sa main pressée par celle d'Urbain. Mais tout cela n'a formé qu'une immense sympathie, qui ferait une grande tendresse conjugale et rien de plus. Ce sont les obstacles qui vont faire naître la passion : l'absence, d'abord, que le devoir impose, et enfin l'idée que le marquis va mourir, qui réveille toutes les énergies de la jeune fille et lui donne la force d'avouer son amour.

Cette analyse trop succincte ne peut montrer qu'imparfaitement tout ce que George Sand a déployé d'art et de délicatesse en notant chaque mouvement de l'âme, chaque progrès de la passion, chaque nuance du sentiment (1) *Le marquis de Villemer* est à coup sûr celui des romans de George Sand dont la psychologie est la plus heureuse. C'est pourquoi, en dépit de la faiblesse de la composition et de l'abus apparent des clichés romantiques, on peut le mettre presque sur le même rang que *Jean de la Roche*, ce pur chef-d'œuvre.

---

(1) Caroline vient d'avouer à Peyraque qu'elle aime Urbain. « A peine eut-elle prononcé ce mot qu'elle fut saisie d'effroi et regarda autour d'elle, comme si Urbain eut pu être là pour l'entendre ; et *puis elle fondit en larmes à l'idée qu'il ne l'entendrait jamais.* » (*Marquis de Vill.*, p. 295).

Je note dans *le Marquis de Villemer* une autre fine remarque de psychologie : « Elle (la marquise) a trop parlé dans sa vie pour être heureuse. Penser à deux, à trois ou à trente continuellement, et sans jamais se recueillir, est, je crois, un grand abus. On ne s'interroge plus soi-même, on affirme toujours, sans quoi, la discussion finissant, la conversation tomberait ».

Et celle-ci, qui semble de la Rochefoucauld : « La timidité n'est permise qu'aux gens qui sentent leur importance et dont on a le droit d'exiger beaucoup ». (*Mlle la Quintinie*, 14e lettre).

LA DÉMISSION DU ROMANCIER

CONCLUSION

Au cours de cette étude, le talent de George Sand nous a paru fait à la fois d'idéalisme dans les sentiments, de romanesque dans les situations, de poésie dans les paysages. Ces trois éléments harmonieusement fondus avaient donné *Jean de la Roche*. Le *marquis de Villemer*, qui le suivit de quelques mois, portait déjà des marques de décadence. L'unité de la composition péchait et le sentiment de la nature paraissait à la fois moins vif et moins intime. La psychologie seule sauvait l'ouvrage et lui donnait sa valeur.

L'exemple du *marquis de Villemer* est caractéristique : il est la clef qui nous permettra de comprendre l'évanouissement d'un génie, l'abdication d'un grand romancier. Le charme essentiel des chefs-d'œuvre de G. Sand est leur spontanéité, leur fraîcheur d'inspiration. Ce sont des fleurs épanouies en un matin. On n'y sent ni recherche, ni travail, ni combinaison. Un paysage romanesque suggère une intrigue qui naît et se développe d'elle-même, enveloppant sans effort les idées ou les sentiments qui passionnent l'auteur. Mais à partir de 1861, la vieillesse est venue, hélas ! et l'inspiration s'affaiblit. George Sand ne s'arrête point d'écrire : le besoin d'argent la pousse à composer encore. Désormais ce n'est plus avec une idée qui la domine toute entière qu'elle va s'asseoir à sa table de travail : c'est le cerveau vide et le cœur impassible.

Mécaniquement, elle va mettre dans ses romans ce qu'elle y mettait autrefois, de l'idéalisme, du romanesque et des des-

criptions. Mais elle ne saura plus unir tous ces éléments d'une manière artistique : ils vont rester épars, disloqués, sans lien, et chacun d'eux laissé à lui-même ne nous paraîtra plus qu'une pauvre petite chose inerte et froide.

L'idéalisme de *Jean de la Roche* était rehaussé de noblesse. George Sand y faisait en maint endroit l'apologie de la tendresse au détriment de la passion : elle y prônait l'amour légitime et conjugal. Le *marquis de Villemer* évoquait de virils sentiments : la fierté et l'amour du travail. Cet idéalisme inventait de nobles âmes pour les proposer à notre imitation : il était moral, presque philosophique. Bientôt il ne devient qu'un fade et perpétuel embellissement de la réalité. Voyez Valvèdre : c'est un brave homme sans doute, mais combien ennuyeux, avec toute sa beauté, sa science et ses vertus. Et le peintre d'Antonia ? Et Monsieur Sylvestre ? Ces gens ne vivent plus : ce ne sont pas de belles âmes, mais des fantoches irréels.

Le romanesque de G. Sand n'avait eu tout d'abord rien de mélodramatique. Il nous faisait penser aux vieux romans fanés de la chevalerie ou du XVIIe siècle. Mais rapidement il se transforme. Chose étrange ! Les romans les plus biscornus comme intrigue sont aussi les plus réalistes.

C'est que George Sand néglige désormais le sens moral et philosophique et cherche seulement une donnée bien étrange. Qu'importent ensuite les personnages ! Réels ou idéalisés, ils courent les aventures les plus extraordinaires, tels des marionnettes entre les mains d'une destinée moqueuse. *Tamaris*, *la Confession d'une jeune fille*, *Mlle Merquem*, *Mlle la Quintinie* en sont des exemples frappants. Georges Sand y emploie tous les moyens du roman feuilleton : déguisements, enfants volés, lettres cachées, duels, naufrages, etc.. Hélas ! ces œuvres dévoilent les impuissants soubresauts d'une imagination fatiguée et près de s'éteindre.

Même aspect douloureux si nous considérons les passages descriptifs. Rarement le tableau est composé, rarement il reste poétique ou évocateur; rarement même il est pittoresque et précis. Le plus souvent nous n'apercevons que de rapides impressions de voyage où tout est réuni : mœurs, climat, histoire et géologie, comme dans le fatras insipide d'un Guide Joanne.

Ce sont des lettres d'un voyageur, quelquefois intéressantes, mais trop rarement écrites avec le souci de l'art et de la psychologie.

Ainsi la fatigue avait usé le talent de George Sand. La mécanique était détraquée et chaque rouage tournait à vide en montrant sa rouille. Jusqu'à la fin pourtant il y a des beautés à glaner dans l'œuvre de George Sand : tel caractère réaliste, telle fine remarque de psychologie, tel coin de paysage bien rendu. Ce sont les dernières lueurs d'un feu qui s'éteint. Un génie d'une telle vigueur ne pouvait pas mourir en un jour.

J. LANGLADE.

LA JEUNESSE FRANÇAISE

ET LA

REVENDICATION DE L'ALSACE-LORRAINE

C'était le 19 janvier 1885, anniversaire de la défaite de Buzenval.

L'heure était mauvaise pour les patriotes. La France traversait une crise où risquait de sombrer sa conscience nationale avec la revendication de ses provinces perdues. A Gambetta, mort depuis deux ans à peine, avaient succédé des politiciens qui, parlant déjà haut d'une entente franco-allemande, négociaient en sous-main, avec le vainqueur de la veille, un lamentable marché de dupes dont le premier article eût été la renonciation définitive de la France à l'Alsace-Lorraine.

Seul — ou presque seul — un homme maintenait encore, par le seul prestige de son héroïsme et la force de son éloquence enflammée, l'indéfectible fidélité jurée naguère par la Nation en deuil aux populations devenues malgré elles sujettes de l'Allemagne. Cet homme était Paul Déroulède, le poète des *Chants du Soldat*, le fondateur de la Ligue des Patriotes.

Ce 19 janvier, Déroulède, comme chaque année, se rendait à l'Ecole des Beaux-Arts, où s'élève, dans la Cour du Mûrier, le monument consacré au jeune et déjà grand peintre Henri Regnault, tué à cette date sur le plateau de Buzenval. Le poète

apportait en hommage à l'artiste une couronne symbolique enrubannée de vert et de noir : espérance et deuil.

Le grand patriote a lui-même retracé cette visite et les sombres pensées qui l'assaillaient en chemin :

« Un poignant chagrin me serrait le cœur. L'an passé avait si mal fini, il commençait si mal l'an nouveau... On nous avait réduits à accepter l'amitié de la Prusse. L'organisation même de notre armée était mise en péril... Rien de ce qui était promis n'était tenu, rien de ce qui était prévu n'était accompli... Et cependant, sur l'autre versant de notre nouvelle frontière, de l'autre côté de cette trouée des Vosges — qui nous hynoptise (1) — de vaillantes populations luttent pour nous, souffrent pour nous, votent pour nous, face aux vainqueurs. Et quatorze ans ont passé depuis ce supplice et dans cette attente, et quinze ans passeront, et vingt ans, et le siècle aussi passera, si on laisse faire....

« Ainsi allaient mes pensées et j'avançais tristement sous les arcades silencieuses. Tout à coup, au détour du pilier, voici que m'apparaît la blanche figure (2) : à demi-agenouillée sur les marches, elle se hausse par un gracieux effort pour tendre au plus glorieux de ses martyrs la palme d'or du sacrifice. C'est Elle ! C'est la Jeunesse !

« O ingrat que j'étais, ô aveugle qui me lamente et qui doute ! Est-ce qu'il n'est pas là, l'Avenir ?... Oui, Jeunesse !... c'est ta pure et vivante image que cette radieuse divinité qui est là, debout sur ces dalles... Ta main levée pour l'hommage l'est aussi pour le serment, et cette palme d'or que tu tends à ceux qui sont morts pour la France, tu trouveras en toi, je le sais, tout le courage qu'il faut pour la mériter. » (*Le Drapeau*, n° 5, 31 janvier 1885).

Les ferventes paroles constituent la meilleure épigraphe à l'histoire de la jeunesse française pendant les années qui ont précédé la guerre de 1914. Car — il faut bien le dire — si

---

(1) Allusion au mot malheureux d'un ministre de la guerre.
(2) Cette figure symbolise la Jeunesse.

l'heure de la Justice immanente a sonné après un demi-siècle, ce n'est pas la faute de nos diplomates, trop bien dressés à baisser la voix, selon un mot célèbre, « devant l'ombre d'un casque prussien sur le mur », ni de nos politiques, peureusement cramponnés à un pacifisme verbeux. C'est grâce à notre J unesse dont le généreux enthousiasme a balayé d'un coup d'aile les chimères imbéciles, les calculs égoïstes et les lâches compromissions.



Les premiers groupements patriotiques de Jeunes furent les Sociétés de gymnastique et de tir. Déroulède, qui avait fondé sa Ligue des Patriotes à une de leurs fêtes, y voyait les cadres de l'armée de la Revanche. Grâce à lui, elles devinrent une véritable école de préparation militaire et d'esprit national. En réponse à la brutale maxime bismarckienne : « La Force prime le Droit », il leur donna pour devise : « La Force sert le Droit ; l'Adresse aide la Force ». Surtout il les dota d'un idéal qui, transfigurant leur modeste tâche, leur valut un essor prodigieux. De l'ossuaire de Champigny aux bois de Buzenval, de la statue de Jeanne d'Arc à celle de Strasbourg, il les menait en pèlerinage partout où les leçons du Passé pouvaient inspirer l'Avenir.

Que tous ces groupements juvéniles fussent des centres de culture physique, c'était un symptôme : la sève appauvrie par la défaite remontait plus vivace au cœur de la Nation, la France convalescente se plaisait à éprouver et à exercer sa vigueur.

L'élan donné par les gymnastes, qui se recrutaient dans les milieux populaires, se répercuta bientôt dans la jeunesse intellectuelle. L'enquête sur cette jeunesse, publiée par l'*Opinion*, en avril 1912, sous le pseudonyme d'*Agathon*, et qui fit alors quelque bruit, constate nettement l'évolution. Ecœurés des vilenies de la politique, las des subtilités puériles ou malsaines des cénacles soi-disant esthétiques, « les nouveaux venus, écrit Agathon, ne sont pas des rêveurs, leur action est essentiellement réaliste ». Un journal pangermain, que cette tendance

inquiète, les dépeindra à son tour, réfléchis, froidement résolus, se proposant un but réel possible à atteindre.

Réaliste ne signifie pas ici *matérialiste* : jamais génération ne fut moins asservie aux biens de ce monde, plus hostile à la terne et plate existence du fonctionnaire, qui fut longtemps le rêve des familles bourgeoises pour leurs fils. Eprise d'idéal, mais rebelle aux formules creuses, cette génération se fait une haute idée de la vie ; elle sait le prix de l'action et se plaît à l'effort ; une confuse nostalgie de gloire l'obsède. Les lignes suivantes, que Georges Ducrocq met dans la bouche d'un jeune officier au retour d'un voyage à Metz, sont révélatrices de ce nouvel état d'âme :

« Agir. Ne plus douter de mon pays ni de mes propres forces. Agir. Servir. Etre un soldat dans le sang, un franc-tireur derrière la haie. Ne plus discuter, ne plus m'interroger. Poursuivre silencieusement mon idée. Faire pour elle les actes les plus obscurs, les besognes les plus humiliantes. Tout affronter, tout supporter d'un cœur léger, avec la certitude que ces tourments ne sont pas inutiles. M'oublier et songer *à ceux qui sont plus malheureux que moi. Vouloir leur délivrance et y consacrer mon énergie.* Etre un homme pour être digne d'eux, et parce qu'une force irrésistible me dit que la partie n'est pas terminée et que nous pouvons regagner ce que nous avons perdu. Faire en sorte que nos fils ignorent nos inquiétudes et nos dégoûts. Lutter pour qu'ils puissent un jour se reposer, lutter parce que la quiétude est ignominieuse sans l'honneur, lutter sans trêve, être l'artisan de la victoire, mourir content. » (G. Ducrocq, *Adrienne*, 1913).

Le premier exploit de ces Jeunes fut de réformer leurs maîtres. Le temps n'est pas encore très éloigné où le germanisme était chez soi à l'Université de France. Le culte de la science allemande, de la philosophie, de la pédagogie allemandes, était devenu, pour certains, un véritable fétichisme. Ils comparaient les deux civilisations et concluaient « à une abdication de l'esprit français devant les études germaniques » (*Marches de l'Est*). L'internationalisme et le pacifisme — voire

l'anti-militarisme et l'anti-patriotisme — étaient de bon ton dans le corps enseignant. On n'a pas oublié le cas d'un Thalamas. Un autre universitaire, au sortir d'une réunion patriotique, ne craint pas d'accuser « la basse mentalité » de la Jeunesse française (Lettre d'un professeur à la *Démocratie*, 29 février 1913).

Les jeunes, mal à l'aise dans cette astmosphère méphitique, firent sauter les vitres et, du coup, l'air de la Sorbonne se trouva purifié. Ils se serrèrent autour d'une élite de maîtres ardents et dévoués, fidèles au génie national, qui dirigèrent leurs efforts et disciplinèrent leurs énergies : M. Lichtenberger, Christian Pfister, Georges Duruy, Marc Haumont, Albert Malet (glorieusement tué au front) ; Ernest Denis (depuis président de la Ligue Civique et fondateur de l'*Institut d'études slaves*) ; René Henry, dont l'infatigable énergie portait l'évangile national d'un bout de la France à l'autre... J'en passe, et des meilleurs.

⁂

La Jeunesse d'Alsace-Lorraine guettait ce réveil comme, du haut de sa tour, la femme de Barbe-Bleue guettait l'arrivée de ses frères. Elle tressaillit d'un joyeux espoir en voyant galoper sous elle les jeunes preux de la nouvelle France. Entre l'évolution des deux Jeunesses, le parallélisme est frappant. Dans les deux troncs issus de la même racine la même sève bouillonnait à la fois et, par-dessus le mur de la frontière, les rameaux bourgeonnants se rejoignaient au soleil du même idéal.

Le premier contact entre étudiants français et annexés est dû à l'Université de Nancy et à l'*Association pharmaceutique d'Alsace-Lorraine*, alors présidée par Oscar Vogelweith. En 1909, le 3e Congrès National des Etudiants, qui se tint à Nancy, invita les étudiants alsaciens. A ce geste délicatement fraternel, ceux-ci répondirent par une réception des étudiants français, à Strasbourg. Il y eut, à l'Orangerie, un bal brillant où les meilleure familles alsaciennes amenèrent leurs filles, et les étudiants

des deux côtés des Vosges terminèrent la fête en défilant, chapeau bas, devant la statue de Kléber.

Lorsqu'en février 1910, l'abbé Wetterlé sortit de prison, les étudiants de France lui offrirent un bronze artistique et, à cette occasion, ils décidèrent de répondre chaque année au *monôme* alsacien autour de Kléber par un monôme à celle de Strasbourg. Cette manifestation, dès la première année, réunit tous les groupements de Jeunes sans distinction d'opinions, depuis les *Etudiants d'Action Française* jusqu'à la *Fédération des Jeunesses républicaine*, et avec eux la *Corniche* et les *Taupins* (futurs St-Cyriens et futurs polytechniciens). En tête du cortège était une couronne portant cette inscription : « *Les Etudiants de Paris à l'Alsace-Lorraine* ». Sur la place de la Concorde, une foule de 8 à 10.000 personnes attendaient le défilé. Paul Déroulède se tenait sur la terrasse des Tuileries et Maurice Barrès devant le piédestal de Strasbourg. Comme les Alsaciens devant Kléber, les étudiants parisiens défilèrent devant l'image symbolique, dans un silence recueilli plus émouvant que toutes les clameurs.

La brutalité allemande ne tarda pas à reserrer elle-même ces liens d'amitié. Le *Cercle des Etudiants alsaciens-lorrains* de Strasbourg fut dissous par le Sénat universitaire pour avoir publié, dans son bulletin *privé* réservé à ses membres, ces lignes virulentes :

« Au collège (1), pour nous exciter au travail, on nous citait d'illustres exemples... On nous dit une fois que si nous n'apportions pas plus d'assiduité, de sérieux et de méthode au travail, nous risquerions, en cas de guerre, de subir à nouveau des défaites comme celles d'Iéna et d'Auerstaedt... A cette époque, nous étions encore doux comme des moutons, mais à présent, fichtre ! si l'on venait me conter de pareilles sornettes, je décrocherais du mur les portraits de mes aïeux et l'on verrait si les vieux brisquards de Napoléon ressemblaient aux fouettés d'Iéna

---

(1) Au Gymnase allemand.

et d'Œuerstaedt... L'on dit partout dans le monde que tout homme a deux patries, la sienne et la France. Et la France mérite qu'on parle d'elle ainsi : la France est le pays de la générosité, la France est le pays du progrès, la France est le pays des grandes idées. »

L'article fut dénoncé par la *Gazette du Rhin et de Westphalie*, qui se l'était procuré par un vol. L'auteur, l'étudiant Etienne Munck, s'étant crânement nommé, fut exclu de l'Université. Mais la *Strasburger Post* ne put se tenir d'aggraver les choses en insultant grossièrement les étudiants parisiens, qu'elle accuse de « s'engluer dans la boue des orgies sexuelles » et dont —disait-elle — « l'immoralité fait partie de cette double culture dont on s'énorgueillit dans certains milieux alsaciens. »

Un sursaut d'indignation souleva la jeunesse française. Une grande réunion de protestation s'organisa contre la feuille pangermaniste, et la présidence en fut offerte à Etienne Munck. Sur le quai de la gare de l'Est, plus de 300 étudiants l'attendaient avec un drapeau qu'il eut le geste heureux d'embrasser au passage.

La réunion eut lieu le 25 juin, à l'Hôtel des Sociétés Savantes. Ce que fut cette soirée historique, comment l'exprimer aujourd'hui ? Comment en faire revivre la brûlante atmosphère : la flamme des yeux, l'ardente vibration des voix, la palpitation unanime des cœurs ?.. Un seul mot venait aux lèvres : c'est le réveil du lion !.. Et de fait, par une sorte d'instinct irrésistible, en sortant de la séance, toute cette jeunesse ivre d'enthousiasme se rendit en cortège au *Lion de Belfort*, en chantant avec une âpre énergie :

« C'est l'Alsace qu'il nous faut ! »

Dans la nuit, l'impérieux grondement de ces voix viriles semblait vouloir faire violence au Destin. On eut l'intuition, la certitude éblouie que l'heure solennelle était proche ; on entendit, dans le ciel d'été, bruire un vol mystérieux : celui de la Victoire infidèle, revenant enfin se poser sur nos drapeaux en deuil.



Munck devait au pangermanisme la bonne fortune de pouvoir terminer ses études en France. Beaucoup de ses compatriotes l'envièrent. Faire un séjour à Paris, voir et connaître de ses yeux cette France lointaine obscurément chérie, s'imprégner de sa pensée, s'énivrer de son charme, c'était le rêve de l'étudiant alsacien-lorrain ! Rêve trop coûteux, trop entouré d'obstacles, pour n'être pas inaccessible au plus grand nombre. Et pourtant, quel inestimable avantage pour la France et pour l'Alsace que cette pénétration mutuelle de leurs âmes !

A l'Université, l'étudiant strasbourgeois frayait le moins possible avec ses condisciples d'outre-Rhin. Jugeant puérilement barbare l'appareil de leurs Corporations, il se tenait à l'écart, sans cesse guetté par la délation, mais gardant toute sa liberté de résistance à l'emprise germanique. Cette emprise s'exerçait au contraire sans obstacle au Séminaire catholique de Strasbourg, dont la germanisation fut le souci constant de l'Allemagne, doublement inquiète de la fidélité française du clergé annexé, et de la considérable influence de ce clergé sur ses ouailles. Pour en avoir raison, elle soumit les jeunes séminaristes à une formation allemande intensive.

Emu de ce péril, un membre distingué du clergé parisien (1), alsacien de naissance et non moins dévoué à la grande patrie qu'à la petite, avait trouvé moyen d'assurer chaque année un séjour en France à un certain nombre de séminaristes de Strasbourg.

Les étudiants laïques — à qui déjà le même abbé procurait quelques postes de précepteurs en France — ne furent pas oubliés. En octobre 1901, l'Université de Nancy détachait à celle de Strasbourg, comme maître de conférences, M. Hubert Gillot. Ce franc-comtois, très imprégné du terroir et nourri du génie latin, ayant séjourné à Leipzik, à Munich, à Vienne, à

---

(1) M. l'abbé Hertig, vicaire à la Madeleine.

Berlin, possédant à fond les deux langues et les deux cultures, devint à Strasbourg un militant du nationalisme intellectuel. Dans une situation que sa qualité de Français rendait éminemment délicate, il sut se faire respecter des Allemands et chérir de ses élèves. Mais il s'affligeait de ne pouvoir assurer à ceux-ci la formation française qu'ils ambitionnaient, quand par l'intermédiaire du Dr Bucher, il fut mis en rapport avec M. Paul Mellon.

Ancien membre de notre corps consulaire, M. Mellon avait consacré sa vie à lutter contre le pangermanisme. Il le combattit d'abord en Afrique par l'*Alliance française*, aux côtés du cardinal Lavigerie et de M. Paul Cambon, puis dans toute l'Europe. Son *Comité de patronage des Etudiants étrangers* attirait à Paris la jeunesse des pays tchèque, roumain, slave, grec, syrien, égyptien, etc., pour « éclairer les masses profondes qui nous ignorent, percer à jour la muraille que l'Allemagne interpose entre elles et nous, entrer en contact amical avec les peuples menacés du même danger que nous. » Au service de cette grande idée, M. Mellon prodiguait son temps, son activité, sa fortune. Jusqu'en 1914, cet homme de bien assura de ses deniers des bourses de séjour à Paris à de nombreux étudiants alsaciens-lorrains, que M. Gillot lui désignait parmi les mieux doués et les mieux méritants. La conduite de ces jeunes gens a prouvé depuis l'excellence et l'utilité de ces choix. Mais pour procurer aux jeunes Annexés une bonne formation française, il ne suffisait pas de les expédier en France avec quelque argent en poche. Qu'on imagine l'état d'esprit d'un jeune Alsacien, débarquant à Paris pour la première fois, pendant les dernières années avant la guerre. Il ne sait rien de la France et en parle imparfaitement la langue. La conscience de tout ce qu'il ignore le rend timide. Il craint d'être traité en Allemand et de passer pour tel ; il craint surtout de ne pas trouver la France telle qu'il la rêve. C'est un orphelin élevé loin de sa famille et qui va rendre visite à une aïeule inconnue, dont on lui a dit très peu de bien et beaucoup de mal. La voix du sang, une piété instinctive, la lui rendent chère et vénérable : elle incarne pour lui toutes les douceurs du foyer qui ont manqué à son enfance. Néanmoins, au moment de l'aborder, il est troublé jusqu'à

l'angoisse : si son rêve avait menti ? si les méchants propos avaient raison ?... Que par malheur, la première *vision réelle* démonte la *vision idéale* qu'il porte dans l'âme, ce sera un écroulement irrémédiable.

Ce jeune homme apporte aussi quelque méfiance dans ses premiers rapports avec la société française. La question nationale est pour lui si cuisante qu'il se réfugierait volontiers, pour la fuir, dans un patriotisme *purement alsacien.* Mais il sent que l'heure est venue de choisir entre la France et l'Allemagne, et tout son destin est dans ce choix. L'Allemagne a brutalement tenté de l'asservir, il redoute à présent, de la part des Français, une autre pression exercée sur son libre arbitre, non plus par la force mais par la séduction. Gardez qu'une parole inconsidérée, une propagande indiscrète, ne rétracte ce jeune cœur prêt à s'ouvrir. Apaiser ses méfiances, ménager ses pudeurs, éclairer ses obscurités, réchauffer sa détresse intime, telle doit être la tâche maternelle de la France et de ceux qui parlent en son nom.

M. Gillot s'occupa donc de placer ses étudiants dans des milieux éclairés, sympathiques, renseignés sur la mentalité des Annexés, de leur ouvrir des familles où ils pussent goûter l'intimité de ce foyer français si jalousement fermé aux étrangers, prendre une idée juste de la distinction parisienne et s'initier au génie national dans ce qu'il a de plus noble et de plus délicat.

La maison la plus chaleureusement accueillante à ces jeunes hôtes était naturellement celle de Déroulède. Pour eux, le grand Français déployait toutes les séductions de son esprit et de son cœur, toutes les ressources de son ingénieuse tendresse pour les provinces perdues. M. et Mme Mellon les recevaient à leur château et les promenaient à travers cette Ile-de-France si riche en souvenirs d'art et d'histoire. Le salon de Mlle Louise Read, où flottaient encore les grandes ombres de Barbey d'Aurevilly, de Mme Ackermann, de Coppée, de Huysmann, leur révélait nos plus hautes traditions intellectuelles. La vie familiale française leur apparaissait dans son jour chez M. et Mme Bruno-Braun, en qui le sang alsacien s'unissait au sang lorrain. Là, le ton élevé de la causerie ne coûtait rien à la gaîté juvénile des

quatre enfants, trois fils et une fille qui étaient l'orgueil et la parure de ce noble foyer. C'est dans ce dernier cercle, cordial et vibrant, que fut nouée la dernière attache entre les deux Jeunesses, par la fondation de la *Ligue des Jeunes Amis de l'Alsace-Lorraine*, dont les premiers patrons furent Paul Déroulède et Maurice Barrès.

Créé par les jeunes Braun et leurs camarades, présidé en 1914 par Renauld de Chaumont-Quitry, le nouveau groupement définissait ainsi son but et ses moyens : « Créer dans la Jeunesse un grand mouvement pour maintenir les Alsaciens-Lorrains dans la conscience française et, suivant une pittoresque expression de René Bazin, tirée d'une légende de pays, « *sonner la cloche* » pour que l'Alsace-Lorraine nous sente toujours auprès d'elle. Mais n'oublions pas que tout effort sera inutile si nous ne contribuons pas, dans la mesure du possible, à rendre la France plus forte socialement, militairement et diplomatiquement. Refaire une France forte, c'est, en effet, la condition essentielle pour donner corps à l'idée de revanche ; et, pendant que s'accomplira le travail de réfection, sachons remplir nos devoirs envers l'Alsace-Lorraine. Soyons certains que de son côté elle restera française, quelque soit le délai qu'on lui impose. »

Impossible de parler et d'agir plus clairement, car de telles paroles sont des actes. L'heure n'est plus aux réticences ni aux prudences de langage : nous sommes en avril 1911. Le *Bulletin* d'octobre 1913 est encore plus net : « La Ligue a un but pratique : le retour de l'Alsace-Lorraine dans la Patrie française, le relèvement de la patrie par la revanche. Tout ce que nous ferons en Alsace-Lorraine ou en France doit concourir à ce double but. »

L'Allemagne s'émut. Un journal pangermaniste constata que la Ligue s'était créée « non seulement pour entretenir l'espoir d'une séparation violente de l'Alsace-Lorraine et de l'Allemagne, mais encore pour préparer cette séparation ». Et M. Langel, ex-député au Landtag alsacien-lorrain, ayant accepté de faire une conférence à la première réunion publique des *Jeunes Amis*, fut copieusement injurié par la presse d'outre-Rhin. Très active, la jeune Ligue s'étendit bientôt à toute la

France. Elle fonda une Bibliothèque, organisa des conférences, des voyages de vacances en Pays Annexés, et prit part à toutes les manifestations patriotique de l'époque. Prêtant son appui fraternel aux étudiants alsaciens-lorrains en séjour à Paris, elle institua pour eux un Cours gratuit de langue et de prononciation françaises, leur chercha des préceptorats dans de bonnes familles et s'intéressa de très près à la création de leur *Cercle des Etudiants alsaciens-lorrains de Paris*, qui siégeait à la Sorbonne. Pendant la grande Guerre, elle a contresigné de son sang ses déclarations de principes, et longue est la liste de ses membres tombés au champ d'honneur ou distingués par des actions d'éclat (1).

Ainsi fut réalisé par la génération nouvelle, malgré politiciens et diplomates, et en quelque sorte par dessus leurs têtes, le cri prophétique du Poète-Soldat en 1885 : « Oui, Jeunesse ! tu seras la résurrection, parce que tu es la vie, tu seras le salut parce que tu es la foi ; tu seras la victoire et la délivrance parce que tu n'es pas la peur et que tu n'as jamais été l'égoïsme ».

FRANZELE.

---

(1) Deux des fils Braun, sur trois, morts en héros ; de Chaumont-Quitry, grièvement blessé, etc..

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

ROMANS

Solitudes, par Edouard Estaunié, de l'Académie française (Ferenczi, collection du *Livre Moderne illustré*).

La collection du *Livre Moderne illustré* s'honore grandement par le choix de cet ouvrage, dont la haute tenue littéraire fait un heureux contraste avec le niveau ordinaire des publications analogues.

Par *Solitude*, il faut entendre ici uniquement la solitude des *âmes*, inhabiles à se fondre totalement, même dans la passion la plus ardente ou la tendresse la plus compréhensive. Pour M. Estaunié, l'étude des problèmes psychologiques les plus abstraits est l'objet essentiel, pour ne pas dire unique, de l'art du romancier. Par là il se révèle un pur classique, de la lignée des créateurs de cette tragédie française dont on a dit qu'elle est « l'histoire d'une crise ». Chacune des trois nouvelles qui composent le volume (*Mlle Gauche, M. Champel, les Jauffrelin*), est aussi l'histoire d'une crise et l'on y retrouve — avec le sens racinien de la Fatalité antique — les deux ressorts du théâtre classique : la terreur et la pitié, les parties constitutives de la tragédie : exposition, nœud, catastrophe, et même (dans *les Jauffrelin* et *M. Champel*), les *trois unités*. Enfin, — toutes proportions gardées — le mystère oppressant qui plane sur ces récits ne semble-t-il pas une forme moderne de la religieuse épouvante eschylienne ?

Mademoiselle Gauche, vieille demoiselle de province, infirme dès l'adolescence, ne quitte pas depuis des années le fauteuil, contre sa fenêtre, où elle travaille avec une sérénité souriante à son éternelle broderie. Elle ne souffre pas de sa solitude *parce qu'elle n'en a pas conscience*. Soudainement, un neveu inconnu, alléché par l'héritage, fait irruption dans sa vie. Il passe quelques jours auprès d'elle, puis, son but atteint, disparaît comme il était venu. Mais son passage a rompu le charme, Mlle Gauche a pris conscience de sa solitude et elle en meurt.

Père d'une fille naturelle dont la mère est morte en couches, *M. Champel* a recueilli l'enfant. Néanmoins la voix du sang, l'obscur instinct qui lui a dicté son devoir, ne vont pas jusqu'à émouvoir en lui la fibre paternelle. Marié à une femme qu'il aime et qui accepte la situation, il lui confie aveuglément le soin de la petite Henriette, soulagé de pouvoir, sans remords, se désintéresser de cette enfant de hasard. Et la vie coule, paisible, heureuse en apparence. Or, Henriette, à seize ans, quitte furtivement la maison, laissant pour tout adieu ces lignes

énigmatiques : « Je pars avec celui que j'aime. Oubliez-moi *comme j'oublie* ».

Cette fuite inattendue réveille au cœur du père la tendresse endormie. Le mystère de ces mots « *comme j'oublie* », l'attitude de sa femme, un mauvais sourire surpris sur ses lèvres, la hâte qu'elle a mise à détruire le dernier billet d'Henriette, font naître chez M. Champel un doute atroce : sa fille aurait-elle fui pour échapper à l'hostilité sournoise d'une marâtre ? à un martyre caché que lui, le père, n'aurait su ni voir ni comprendre ?

Un soir, il a cru reconnaître Henriette dans une pauvresse, échouée, un enfant dans les bras, sur le banc devant sa maison. Mais la pauvresse a déjà disparu. Les adjurations sanglotantes de M. Champel, avide de *savoir*, ne peuvent arracher aux lèvres serrées de sa femme le mot décisif, aveu ou négation indignée, qui mettrait fin à son angoisse et à son remords. Une haine mutuelle, forcenée mais muette, toujours aux aguets, épaissit chaque jour un mur de solitude entre les deux époux demeurés côte à côte.

Les Jauffrelin ont fait un mariage d'amour partagé. Comment leur bonheur se fêle-t-il brusquement, au seul prononcé d'un nom venu par hasard aux lèvres de la jeune femme — celui d'un de ses cousins, ancien ami de son mari ?...

Comment Pierre, imaginatif et nerveux, prend-il subitement ombrage d'une amitié d'enfance entre Arlette et ce cousin ? Comment Arlette, sentant s'élargir d'heure en heure le gouffre que la méfiance creuse entre elle et Pierre, ne trouve-t-elle pas le mot, l'attitude, l'élan, qui dissiperait l'odieux cauchemar ? Comment Pierre, pour s'éclairer, appelle-t-il sous son toit l'homme dont il est jaloux et en vient-il au suicide, afin de laisser sa femme libre de refaire sa vie avec *l'autre ?* Enfin, comment Arlette, devant l'affolement de son cousin qui lui crie : « Pierre s'est tué pour toi... Dis-moi ton secret ! » s'obstine-t-elle à répondre par un *non* sec et farouche ?

Nous ne le saurons pas. Nous ne saurons pas si M. Champel a retrouvé sa fille, ni si Mme Champel fut une marâtre. Au moment où nous haletons dans l'attente de la parole révélatrice, cette parole expire sur des lèvres déjà refermées. C'est qu'entre ces êtres, jouets d'une fatalité torturante, il n'y a pas seulement l'inexprimé, mais l'*inexprimable :* l'incommunicable et obscur tréfonds de la sensibilité individuelle.

Le thème n'est pas nouveau en soi : il avait déjà inspiré d'autres *Solitudes :* celles du délicat poète Sully-Prudhomme :

> Jusqu'à l'âme on ne peut s'ouvrir un droit chemin.
> On ne peut mettre, hélas ! tout le cœur dans la main,
> Ni dans le fond des yeux l'infini des pensées.
> ....
> Vous êtes séparés et seuls comme les morts,
> Misérables humains que le baiser tourmente.
>
> (*Les Caresses.*)

> Heureuses les lèvres de chair !
> Leurs baisers se peuvent répondre ;

Et les poitrines pleines d'air !
Leurs soupirs se peuvent confondre.
. . . .
Mais, oh ! bien à plaindre les âmes !
Elles ne se touchent jamais :
Elles ressemblent à des flammes
Ardentes sous un verre épais.

De leurs prisons mal transparentes,
Ces flammes ont beau s'appeler,
Elles se sentent bien parentes,
Mais ne peuvent pas se mêler.

(*Corps et âmes.*)

Donc, l'originalité est toute ici dans la manière. On connaît celle de M. Estaunié, son art de présenter les êtres et les faits comme la vie elle-même nous les présente, au hasard des rencontres : par leur aspect physique, leur cadre, les actes habituels de l'existence quodidienne, tout ce qui constitue le *vernis social*, poli et uniforme. Mais, tout-à-coup, la lueur d'un regard, la crispation d'un sourire, un geste involontaire, un cri mal réprimé, font éclater ce vernis et trahissent le feu intérieur.

Ouvrir un livre de M. Estaunié, c'est entrer dans une cave obscure où un drame silencieux se déroule dans l'ombre. On perçoit des éclairs de lames froissées, des halètements, des piétinements, des râles... Puis, peu à peu, l'œil s'habitue à ces ténèbres ; les figures, d'abord indiscernables, s'éclairent *par le dedans ;* elles nous deviennent non pas transparentes, mais translucides à la façon d'un vitrage dépoli sur lequel la flamme d'une lampe invisible profilerait des silhouettes, des mouvements, des attitudes, auxquels nous devinerions l'essentiel de la scène dont la vue directe nous échappe.

Un tel procédé, avec tout ce qu'il comporte à la fois de souplesse et de puissance, de vision aiguë et d'intensité suggestive, ne convient évidemment ni à tous les sujets, ni à tous les romancier ; mais l'auteur de ces *Solitudes* y déploie une maîtrise incomparable.

A dire vrai, nous serions tenté de le quereller sur son titre. Ce volume ne nous offre qu'un des aspects de la solitude intérieure, et le plus exceptionnel : celui qui naît d'une sensibilité exaspérée et presque anormale (voyez le suicide de Pierre Jauffrelin) ou de circonstances peu communes.

M. Estaunié a si bien prévu ce reproche qu'il y répond par avance, dans une page finale d'un accent si haut et si pur qu'elle vaut d'être citée textuellement :

« ...la solitude est un instrument de mort, le plus redoutable qui soit...

« Il me suffit pourtant d'un bref recueillement pour entendre au fond de moi-même une autre voix et, l'ayant entendue, douter que la Solitude ne soit que cela.

« Non, elle n'est pas uniquement la bête malfaisante qui dévore et tue. Elle est aussi l'éducatrice qui fortifie, le prophète qui soulève. Les

vrais forts ont été solitaires. Solitaires encore et presque tous, les savants, les artistes, les saints...

« ...la Solitude n'est pas seulement une force : elle est aussi l'asile profond des tendresses dépouillées. Par un jeu divin, elle qui sépare si bien les vivants semble au contraire abattre la muraille devant ceux qui ne sont plus. On ne comprend vraiment les disparus que dans la Solitude où ils nous ont laissés. Tant qu'ils vivaient, on ne savait quels ils étaient : à peine partis ils deviennent la page ouverte que le cœur solitaire déchiffre tout entière et sans effort. »

Eh bien ! ces deux aspects de la Solitude, si riches en hautes et réconfortantes leçons : Solitude cuirassée des forts, Solitude rassérénée des âmes en deuil, M. Estaunié, après ce livre angoissant, nous les doit. Et nous les attendons de lui.

E. CHEVÉ.

L'Eventail de Crêpe, par Edmond JALOUX (Plon).

Marthe de Puymirol a épousé, contrainte par sa famille et pour sauver celle-ci du désastre, le fils d'un chocolatier millionnaire alcoolique et déséquilibré. Elle supporte sans se plaindre les pires excentricités de son mari. Sa seule consolation est un ami d'enfance, Edouard, qui jadis l'aima. Lui seul connaît sa vie intime. Mais les confidences qu'elle lui fait ne vont pas sans raviver leur amour inavoué. Et le jour où son mari veut la forcer à souper avec une demi-mondaine, dans sa propre maison, elle s'enfuit chez Edouard au milieu de la nuit. Dangereux refuge pour une femme qui aime que de se rendre chez celui qui maintenant la désire ! Mais depuis quelque temps Edouard, attaché d'ambassade, songe à se marier. Il est à la veille de ses fiançailles avec une jeune fille dont il se croit très épris. Renoncera-t-il à sa fiancée ou renoncera-t-il à Marthe ? Le sceptique et l'indécis qu'il a toujours été, ne peut, encore une fois, prendre une résolution. Au reste, l'éducation chrétienne de Marthe, le premier moment d'affolement passé, reprend le dessus et lui fait repousser toute idée de divorce. Elle retourne chez son mari et meurt lorsqu'elle apprend le prochain mariage de son ami d'enfance.

M. Edmond Jaloux a nettement dessiné le conflit qui se livre dans le cœur du flottant Edouard, ainsi que la vie douloureuse de la tendre et malheureuse Marthe. Lui fera-t-on un reproche d'avoir placé son roman dans ces milieux mondains de la vie parisienne, d'avoir opposé l'élégant attaché d'ambassade au fils dégénéré du fabricant de chocolat ? types bien connus, trop connus peut-être. La vie d'après-guerre nous pose des problèmes bien plus palpitants et plus d'actualité. Il est vrai que le conflit dont Marthe est une victime est éternel. Il perd de sa force, croyons-nous, à être placé dans un milieu de désœuvrés et de déséquilibrés que M. Paul Bourget a maintes fois évoqués dans ses premiers romans.

Mais l'*Eventail de Crêpe* est un beau roman, agréablement conté et finement écrit.

A. NEIBECKER.



BEAUX-ARTS

La Science des Couleurs et l'Art du Peintre, par Maurice BOIGEY, (Félix Alcan).

« Ce livre est écrit pour les peintres, les critiques et les gens du monde, qui trouveront quelque intérêt et peut-être quelque attrait dans la claire connaissance des lois de la peinture », dit l'auteur dans l'avertissement. En effet, ce sont d'utiles enseignements que donne M. Boigey sur la fusion des lumières colorées, des matières colorées, les impressions rétiniennes durables, les contrastes, les couleurs dégradées, les clartés, etc. Ce livre, écrit par un savant qui sent en artiste, qui aime la peinture, sera d'un grand intérêt et pour le peintre et pour le critique.

Roll, par A. Ferdinand Herold (Félix Alcan).

Le *Roll* de M. Hérold est d'autant plus intéressant que l'auteur a pu disposer de documents inédits, de notes que Roll avait laissées sur ses carnets de dessins et qui mettent en lumière les goûts et le caractère du maître. M. Hérold campe devant nous la figure énergique de ce fils d'Alsacien qui évoque dans son « Fuyard blessé » et dans son pathétique « Halte-là » des scènes de la grande guerre ; de ce fils d'ouvrier qui peint la « Grève des Mineurs », « Rouby, cimentier » ; de l'imaginatif dont le pinceau habile réalise « La Chasseresse », « La Fête de Silène », « Caresse du Soleil », du portraitiste de Damoye et d'Alphand. Un catalogue des œuvres de Roll complète heureusement ce beau livre.

A. BONFEY.



Accusé de réception :

Constantin Photiadès : « Marie Calergis » (Plon).
Paul Raynal : « Le Tombeau sous l'Arc de Triomphe ».
Correspondance Générale de J.-J. Rousseau, publiée par Théophile Dufour, tome I, (Armand Colin).

Le Gérant : L. AUBERT.

Imp. AUBERT, 5, rue des Dauphins, Grenoble.